SOUVENANCE ANABAPTISTE

MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE
D'HISTOIRE ANABAPTISTE - MENNONITE

Parution annuelle - numéro 22-2003

- L'Association est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

- Elle est inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Colmar sous le numéro 58 volume XXXI.

- Immatriculation ISSN : 0769 – 1734.

- Prix de vente de ce bulletin : 16 €.

Membres : cotisation annuelle 16 € (donnant droit au bulletin)

Membres actifs : demande écrite et cotisation annuelle 20 € (donnant droit au bulletin)

Membres bienfaiteurs : au-delà de 20 € (donnant droit au bulletin)

Pour tout ce qui concerne ce bulletin, on peut écrire à :

- Thierry HÜCKEL, président.
  4, grande rue
  70400 COUTHENANS 03 84 46 70 55
  email : thierry.huckel@wanadoo.fr
- Robert BAECHER, vice-président.
  32B, rue de l'Arc
  68120 PFASTATT 03 89 53 48 48
  email : robert.baecher@wanadoo.fr

Pour tout ce qui concerne l'AFHAM, on peut écrire à :

- Thierry HÜCKEL, président.
  4, grande rue
  70400 COUTHENANS 03 84 46 70 55
  email : thierry.huckel@wanadoo.fr
- René EYER, trésorier.
  6, rue Rohan
  67230 BENFELD 03 88 74 40 92
  email : rc.eyer@wanadoo.fr
- Ernest HEGE, secrétaire.
  68, rue de Turenne
  90300 VALDOIE 03 84 26 18 09

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Leur reproduction est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

CREDIT ICONOGRAPHIQUE

Archives Départementales du Haut-Rhin, cote 1 D 26, page : .... 78.

Robert Baecher, pages : ..... 67, 72, 76, 87, 89, 90 et 92.

Jean-Marie Ehret, Oberbruck, pages : ..... 71 et 86.

Famille Friesen, Pfortzheim, pages : ..... 52, 53, 54 et 59.

Jean Hege, pages : ..... 53 et 62.

Collection Ph. Hege, pages : ..... 55 et 60.

Thierry Hückel, pages : ..... 6, 7 et 14.

Helen Kornelsen, Canada, page : ..... 56.

Claude Pierret, pages : ..... .95, 96, 98, 101, 103, 104 et 106.

Madame Singer de Niederwil, page : ..... 70.

Tiré du livre Twenty five years with God in India, page : ..... 57.

SOMMAIRE

- Sommaire 3
- Editorial, Thierry HÜCKEL 4
- Assemblée Générale 2002 de l'AFHAM à Baccarat, Ernest HEGE 5
- Histoire de l'assemblée mennonite Baccarat), Daniel MULLER 8
- Evolution des ministères chez les anabaptistes mennonites en France au cours des siècles (XVI^{e} - XX^{e} siècle), Claude BAECHER 15
- La compréhension des ministères chez les anabaptistes Frères Suisses et Mennonites du XVI^{e} siècle, Claude BAECHER 17
- Les églises anabaptistes mennonites de France au cours du XVIII^{e} et du XIX^{e} siècle, Ernest HEGE 31
- Evolution des ministères au XX^{e} siècle des églises mennonites de France, André NUSBAUMER 42
- Suzanne Kroeker-Schowalter 1874 – 1938 (?) première missionnaire mennonite d'Alsace, Jean HEGE 52
- Les anabaptistes des seigneuries de Masevaux et de Rougemont, Robert BAECHER 64
- Au pays des étangs, Les Anabaptistes de Rhodes au bord de l'Etang du Stock, Christine KOFFEL et Jean Claude KOFFEL 95
- In Memoriam Elie Peterschmitt, Jean-Jacques HIRCHY 107
- Curriculum vitae : Elie Peterschmitt, André NUSSBAUMER 108
- Recensions 109
- Courrier des lecteurs 117
- Ouvrages et fascicules disponibles, Jean HEGE 118

EDITORIAL

L'année dernière, dans le N° 21 de Souvenance Anabaptiste, nous vous avions annoncé un nouveau format : comme vous pouvez le constater, nous n'avons rien changé !

En effet, nombreux sont ceux qui nous ont dit préférer le format actuel pour son confort de lecture (caractères plus gros) et pour la taille plus conséquente de certaines illustrations (les cartes en particulier). Merci pour vos remarques pertinentes, nous avons su en tenir compte.

Cette année encore, nous avons une grande richesse dans les articles que nous vous présentons, notamment avec une série de texte sur l'évolution des ministères chez les anabaptistes mennonites en France au cours des siècles (du XVI^{e} au XX^{e} siècle) par Claude BAECHER, Ernest HEGE et André NUSSBAUMER. Vous pourrez aussi découvrir la vie de Suzanne KROEKER-SCHOWALTER, dans l'excellent article de Jean HEGE. Nous avons aussi voulu rendre hommage à Elie PETERSCHMITT qui nous a quitté cette année. Elie était un membre actif au sein de l'AFHAM, nous le regretterons.

Nous apprécions toujours vos remarques et vos suggestions concernant ce bulletin.

Thierry HÜCKEL.

ASSEMBLEE GENERALE 2002 DE L'AFHAM A BACCARAT

Invitée par l'assemblée mennonite de Baccarat, l'Association Française d'Histoire Anabaptiste Mennonite a tenu son Assemblée Générale à Baccarat, dans une salle de l'Espace Culturel, le 20 Mai 2002.

A 10 H., selon la coutume, la réunion commença par une allocution du pasteur de l'église locale, Jean-Pierre Magréault. En se basant sur un texte de Deutéronome 8 : 18, il souligna que l'histoire du monde est écrite par Dieu. A nous de nous en souvenir et d'organiser notre vie en conclusion de cet état de fait.

Ensuite, le Président, Th. Hückel, déclara l'A.G. ouverte. Il souhaita la bienvenue à toutes les personnes présentes, en tout 68 personnes selon la liste de présence. Quelques personnes s'étaient excusées. Il annonce le décès de John Hostettler, historien mennonite américain et grand spécialiste de l'histoire Amish et Hutterite. Un autre ami et chercheur de l'histoire mennonite, Jules Lambotte, vient aussi de décéder.

Les activités de l'AFHAM continuent comme dans le passé. Notre stand au Carrefour du Patchwork à Sainte-Marie-aux-Mines a toujours le même succès. Le numéro 21 de Souvenance vient de paraître, il est vendu au prix de 16€. Nous continuerons à le faire paraître dans son format habituel. Les illustrations passent mieux et en plus, l'impression revient moins chère.

Le P.V. de l'A.G. du 4 juin 2001 est lu et adopté à l'unanimité, sans modifications.

Rapport financier 2001 présenté par le trésorier, René Eyer.

Recettes :	17 464,15€
Dépenses :	16 106,94€

L'A.G. remercie son fidèle trésorier pour la bonne tenue des comptes, les approuve à l'unanimité et lui donne décharge.

La parole est donnée à Jean Hege qui présente quelques nouveaux ouvrages, en particulier celui de Claude Baecher. Il vient de terminer un index concernant les numéros 11 à 20 de Souvenance, ceci représente un précieux document de travail pour tous les chercheurs. L'A.G. le remercie chaleureusement pour ce grand travail.

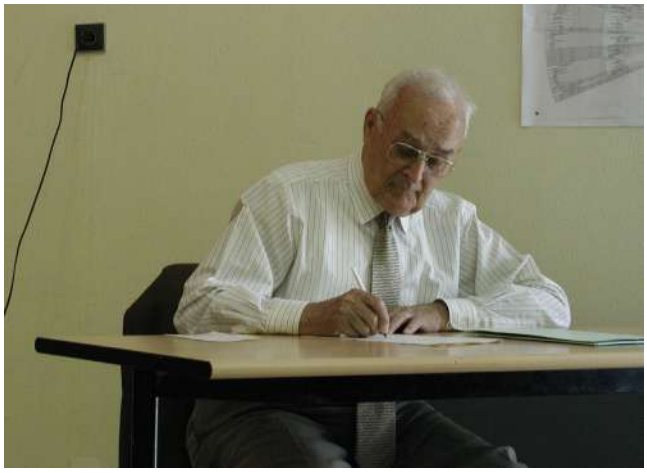
Concernant les archives de Valdoie, Ernest Hege signale que tous les livres de la bibliothèque historique de Valdoie sont maintenant classés selon le même logiciel que ceux de la bibliothèque de l'école biblique du Bienenberg. On peut donc les retrouver par auteur, par titre et par catégorie. Cet hiver, nous avons aussi pu terminer le classement des archives de Pierre Sommer père et de Pierre Widmer. Plusieurs documents précieux ont été trouvés. La bibliothèque s'est enrichie d'un dictionnaire des communes d'Alsace de 1850. Elle a reçu de J.-Claude Abresol un exemplaire du Theatrum Botanicum de Zwingeri de Bâle, datant de 1703 qui était largement utilisé dans les milieux anabaptistes autrefois. Michel Widmer a également remis quelques documents, dont un livre de chants « Hymne du Croyant » de 1901, utilisé à Baccarat.

André Nussbaumer termine un livre sur l'histoire des assemblées mennonites de 1930 à nos jours. Il continue ses recherches sur les vieilles tombes du Salm et fait une collection de photos des anciennes fermes anabaptistes de la vallée de la Bruche.

Robert Baecher poursuit les recherches sur l'arrivée des anabaptistes dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. Il suggère aussi que l'Association fasse les démarches pour le rapatriement d'un certain nombre de manuscrits du XVIII^{e} siècle sur les mennonites d'Alsace qui se trouvent aux archives du Weierhof, en Allemagne.

L'A.G. applaudit Th. Hückel et son épouse pour le travail de rédaction de Souvenance. Elle remercie aussi Daniel Muller pour son exposé sur l'histoire de l'assemblée mennonite de Baccarat. Les remerciements vont aussi à Maurice Hébert pour son exposition d'arbres généalogiques et autres documents historiques. Et c'est par des remerciements à l'assemblée de Baccarat pour son accueil sympathique, que l'Assemblée Générale se termine.

Le secrétaire : Ernest HEGE



Ernest HEGE rédige le compte-rendu.



Jean-Pierre MAGRÉAULT



L'auditoire nombreux écoute attentivement.



Robert BAECHER



Jean-Claude ABRESOL.



Renée EYER



Erika GLEIJSCEEN



Jean HEGE



André NUSSBAUMER



Michel WIDMER

HISTOIRE DE L'ASSEMBLEE MENNONITE DE BACCARAT

Qui ne connaît pas aujourd'hui Baccarat ! Son cristal est célèbre dans le monde entier, et les adeptes internationaux de l'architecte Le Corbusier, connaissent l'église qu'il y a édifiée après la seconde guerre mondiale...

Mais c'est aussi un lieu qui a eu son importance dès l'antiquité, et le petit musée des sources d'Hercule à Deneuvre, commune satellite de Baccarat, met en valeur d'une manière vivante et exceptionnellement agréable l'importance du site à l'époque romaine. Et il ne faut pas non plus oublier la tour des Voués, vestige médiéval d'une structure de défense dominant au sud de la ville, la Meurthe, affluent de la Moselle, rivières qui ont toutes deux donné leurs noms au département où se situe Baccarat.

Et puis, c'est après Baccarat, vers Raon-l'étape et Saint-Dié des Vosges que l'on voit apparaître les premiers cols, signes que nous sommes à proximité des Vosges. La tristement célèbre route nationale N° 59 non encore doublée par une voie rapide entre Lunéville et Baccarat s'illustre par le nombre d'accidents et de tués parfois signalés par des panneaux noirs à l'entrée des villages traversés ; cette voie de communication est le passage obligé de la métropole régionale qu'est Nancy, et de la cité royale de Lunéville, vers les stations des Vosges. Aujourd'hui, Baccarat est contourné par une voie rapide qui a nécessité la construction du viaduc de Bertrichamps qui permet une vue panoramique sur Baccarat.

Baccarat lieu de passage qui a vu s'affronter bien des armées depuis les temps les plus anciens et jusque pendant les deux dernières guerres mondiales. Baccarat qui faisait partie de la Lorraine, état indépendant jusqu'à ce qu'un bon prince, Stanislas Leczinski, parce qu'il était beau-père du roi de France Louis XV, reçut la couronne de lorraine avec obligation de céder la Lorraine à la France après sa mort. Ce fut une mort accidentelle, sa robe de chambre ayant pris feu devant une des cheminées de son château, le petit Versailles de Lunéville, en 1766 ; il avait 89 ans ! S'il a fait perdre son indépendance à la Lorraine, il y a laissé sa marque architecturale et vous êtes tous familiers de la Place Stanislas de Nancy, des châteaux de Lunéville et de Commercy où une de ses cuisinières, navrée d'avoir raté un gros gâteau, a présenté, en utilisant la pâte, de petits gâteaux que le roi de Lorraine a beaucoup appréciés et baptisés du prénom de la malheureuse cuisinière, Madeleine... de Commercy et non de Liverdun où un certain Joseph Rouvenach, au début du XX^{e} siècle a pourtant mis au point une autre madeleine, celle de Liverdun, qui continue aujourd'hui à être commercialisée ; et ce Joseph Rouvenach était un anabaptiste dont la fille, Georgette, dite Georgette de Liverdun, décédée il y a une dizaine d'années seulement, avait épousé un Paul Neyhouser...

Voilà ma transition trouvée, car vous n'êtes pas venus aujourd'hui à Baccarat pour entendre une promotion touristique de la Lorraine, mais pour essayer d'approfondir vos connaissances sur l'Assemblée mennonite de Baccarat, et cerner l'évolution de cette communauté.

Je voudrais avant de poursuivre, dire toute ma reconnaissance à ceux qui m'ont fourni renseignements et anecdotes, et en premier, Maurice Hébert qui, au travers de généalogies souvent complexes, donne des détails qui éclairent, qui renseignent et finalement permettent d'approfondir l'histoire de ce groupe ; un grand merci aussi à Madame Eliane Marinetto, née Salzmann et surtout à Madame Jeanine Strassus, née Suisse, qui

avait déjà témoigné devant vous ici même à Baccarat et dont l'interview est transcrite dans « Lieux d'inhumation mennonite dans l'Est de la France » Tome III page 10, daté février 1995 : toutes deux ont accepté de fouiller pour nous leur mémoire ; M. Marcel Suisse, retenu à Lausanne pour raison de santé, m'a communiqué aussi des détails intéressants, ainsi que Ernest Hege qui a puisé pour nous dans la documentation centralisée à Valdoie. Je suis redevable aussi à Jean Séguy et à « Recherches Historiques sur les Anabaptistes » édité par le regretté Jules Lambotte qui était, lui aussi, un passionné de l'histoire anabaptiste mennonite. Il nous a quittés au début de ce mois de mai, emportant avec lui une mémoire extraordinaire, mais en laissant une masse de documents qu'il n'a pas eu, hélas, le temps de classer d'une manière rationnelle, malgré les sollicitations qu'Ernest Hege et moi-même nous ne manquions pas, en tant que proches, de lui adresser.

Entrons maintenant dans le propos de l'exposé prévu pour cette journée d'Assemblée Générale de l'Association Française d'Histoire Anabaptiste Mennonite, l'AFHAM.

D'après les relevés de Maurice Hébert, les plus anciens anabaptistes habitant Baccarat étaient des Kropp, Pierre, le père, né en 1759, Pierre né en 1794 et Joseph né en 1796, ses deux fils ; un André Schertz né en 1771 et un Jacques Sommer né en 1792. Puis, dans la première moitié du XIX^{e} siècle, apparaissent un Joseph Roppe né en 1814, un Joseph Bacher né en 1817, un Pierre Eyer né en 1825, un Christophe Suisse, né en 1825, un Prachpiller, né en 1829, un Salzmann né en 1832, un André Krémer né en 1847... On a déjà là une grande partie de la panoplie des noms qui vont faire partie intégrante de l'histoire de l'Assemblée de Baccarat.

La première question qui se pose, c'est de savoir d'où venaient tous ces anabaptistes. Les pistes sont diverses. On sait que l'édit de Louis XIV en 1712 a provoqué un exode souvent fictif des anabaptistes installés en Alsace rattachée en partie à la France depuis les traités de Westphalie en 1648. Ceux-ci, en fait, trouvèrent refuge en grande partie dans la principauté de Salm, le duché de Deux-Ponts et la principauté de Montbéliard où régnaient des princes plus tolérants. De toute façon, cet édit n'a pas occasionné un exode massif, mais a favorisé la dissémination des anabaptistes, et Jean Séguy de dire : « Mais une famille mennonite s'établit rarement en un lieu sans que d'autres la rejoignent dans les années suivantes ». On sait aussi qu'à peu près à la même période, la persécution du côté de Berne a provoqué, elle aussi, une migration vers ces mêmes régions hospitalières. Une remarque nécessaire concernant le duché de Deux Ponts : on dit que certaines familles, les Freidinger des Abouts ou de la Maison de Brique en particulier, de la région de Lunéville Baccarat, avaient leur origine en Bavière, et l'on pense aussitôt à la Bavière de Munich, or il faut savoir que le duché de Deux-Ponts, Sarrebruck en allemand, a appartenu dans un premier temps à la famille Deux-Ponts-Neuburg, puis à la branche des Birkenfeld. Ce duché de Deux-Ponts a été annexé à la France en 1797, puis cédé à la Bavière au traité de Vienne, après l'épopée napoléonienne en 1815, d'où l'origine bavaroise de ces familles et d'autres.

Il n'est pas possible encore à l'heure actuelle d'être très précis sur tous ces mouvements, mais ce que l'on constate avec certitude, c'est la tendance à se déplacer vers l'ouest. Cette marche vers l'ouest pourrait s'expliquer par l'évolution des anabaptistes mennonites. Dans un premier temps, ceux qui n'avaient pas émigré en Amérique s'étaient, disons, réfugiés dans des vallées de montagnes, pour ne pas être trop en vue et vivre leur vie selon leurs traditions et sous l'œil parfois bienveillant des autorités locales, ce qui était le cas, par exemple, dans la vallée de la Bruche. Beaucoup de familles, d'après les

relevés de Maurice Hébert, comptaient plus de 10 enfants, alors, conséquence de l'accroissement naturel, il fallait pour assurer sa survie, aller voir ailleurs. Prenons l'exemple d'une famille, la famille Neyhouser dont Madame Ginisty est une des descendantes directes. Maurice Hébert a retrouvé un Jean Neyhouser, né en 1730, à Labroque, près de Schirmeck dans la vallée de la Bruche, on y retrouve son fils Pierre né en 1774 ; puis Henri né à La Broque en 1816, mais mort à Plaine en 1879, une localité située à 11 kilomètres au sud, toujours dans la vallée de la Bruche ; puis André né en 1857 à Plaine, mais mort en 1933 à Belval, situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Plaine ; puis un André, le père de Mme Ginisty, né à Belval en 1884, mais mort en 1972 à Senones.

Cette marche vers l'ouest n'est bien sûr pas une constante, mais elle se vérifie aussi ailleurs pour des raisons variables comme les migrations à partir de la région de Diane Capelle-Gosselming-Sarrebourg vers Nancy, Toul, la Meuse, la Haute Marne et même momentanément en direction de la région parisienne pour une branche de la famille Eymann par exemple. On pourrait aussi avancer le fait de l'assimilation progressive des anabaptistes mennonites à la civilisation ambiante, et en particulier l'adoption du français comme langue courante, voire maternelle, ce qui leur permet de s'insérer plus facilement en terre francophone et dans des fermes de plaines plus vastes et d'un meilleur rapport que les exploitations de vallées ou de montagnes, car la réussite matérielle prenait petit à petit le pas sur les principes anabaptistes.

En ce qui concerne la région de Baccarat, dès les années 1750, les mennonites seront présents dans 35 localités différentes dont Maurice Hébert donne la liste ; elles sont toutes situées dans un cercle de 15 kilomètres de rayon avec pour centre Baccarat. Ernest Hege a relevé dans les Annales de l'Est qu'en 1830 il y avait 886 anabaptistes dans le département de la Meurthe ; il est vrai que le département de la Meurthe englobait Nancy et une bonne partie du département actuel de la Meurthe et Moselle ; mais autre précision toujours dans les annales de l'Est, en 1850, dans le canton de Baccarat, il y avait 18 familles, avec 23 garçons, 35 filles... Cela laisse rêveur ! Mais où sont-ils donc passés, même si, comme le constate les annales, il y a eu, pour cause de conscription, des départs pour les Etats-Unis ? Eh bien, si l'on regarde les différents tableaux généalogiques établis par Maurice Hébert, on constate, en observant les noms de famille qu'ils se sont fondus dans le monde ambiant, par le biais de mariages mixtes. Dans un premier temps on a perdu de vue l'aspect relation avec Dieu au travers de Jésus Christ, mais on a gardé les traditions linguistiques, vestimentaires, professionnelles, et dans un deuxième temps on a tout abandonné pour se fondre dans le monde ambiant et devenir inaperçu. Ce n'est pas le mariage mixte qui est à regretter, c'est la perte d'identité anabaptiste mennonite qui a ses racines dans l'engagement spirituel qui passe par les critères bibliques radicaux dont les anabaptistes mennonites étaient porteurs depuis l'origine du mouvement au XVI^{e} siècle. Et aujourd'hui, s'il y a encore des Krémer à l'Assemblée mennonite de Baccarat, les autres portent des noms qui ne font pas partie des patronymes traditionnels, mais ils ont choisi d'être mennonites et s'inscrivent dans la continuité de ce qui fait la spécificité du mouvement caractérisé en particulier par ce qu'on a appelé « *le discipulat* », c'est à dire une vie en lien étroit avec Jésus Christ mort et ressuscité, et son enseignement, en particulier celui qu'il a donné dans le Sermon sur la Montagne.

Mais revenons à nos anabaptistes de Baccarat. « *L'anabaptiste, agriculteur modèle »* dit Jean Séguy. Qu'en est-il à

Baccarat ? Les annales de l'Est dans le rapport de 1850 signale que dans les 18 familles anabaptistes du canton de Baccarat, il y a 6 cultivateurs, 8 meuniers, 2 journaliers et 2 « *autres* ». Ces 2 autres étaient-ils déjà verriers, puisque la cristallerie a vu le jour en 1817 ? Revenons aux généalogies statistiques de Maurice Hébert. Il est vrai que la grande majorité était soit cultivateur ou meunier, notamment au moulin de Deneuvre, mais on trouve aussi des verriers notés aussi cristalliers, potiers cristalliers ou tailleur de cristaux. En principe, les Mennonites ne devaient pas avoir accès à ce métier considéré comme noble et s'ils y avaient accès, on leur faisait sentir, jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, qu'ils n'y étaient que tolérés. Une anecdote fait état du fait qu'ils n'avaient pas le droit de veiller les morts ni de tenir les cordons du corbillard aux enterrements des cristalliers, et en particulier à la mort du directeur... Dans ces époques pas très lointaines, l'ostracisme n'était pas qu'au cimetière où les anabaptistes mennonites avaient leur quartier réservé avec les protestants et les suicidés... Tout cela est fini, puisque aujourd'hui, un descendant d'anabaptiste a son nom comme meilleur ouvrier au musée du cristal de Baccarat.

On trouve aussi un charpentier, une brodeuse, une couturière, un marchand de vin et un entrepreneur de spectacle, ce qui n'était pas dans la norme anabaptiste mennonite qui se voulait hors du monde. Marcel Suisse nous a communiqué ce qui suit : je le cite : « *Un ancien anabaptiste détaché de la communauté s'était installé entrepreneur forain de bal de campagne lors des fêtes de village. A chaque changement de lieu il fallait bien transporter la tente et tous les accessoires de village en village. Il afferma le service dans la communauté mennonite, en l'espèce à Christophe Suisse, mon grand père, ce qui lui assurait en période creuse, en dehors des foins et de la moisson, un revenu régulier bienvenu. Un soir, cet entrepreneur de spectacle, aussi cafetier restaurateur, vit venir mon grand-père qui lui dit : 'Je viens d'être consacré ancien, aussi, tu comprends, je ne peux plus assurer le charroi de bals frivoles'* »

Ce Christophe Suisse avait donc été désigné comme ancien en 1921, mais on le retrouve prédicateur dès les années 1900, puisqu'il était le délégué de Baccarat avec Joseph Springer de la ferme des Abouts près de Fraimbois-Lunéville à la Conférence d'Epinal le 23 mars 1901, Conférence convoquée par Pierre Sommer et qui a été à l'origine du sursaut et de la survie des Assemblées mennonites de ce côté-ci des Vosges.

L'Assemblée de Baccarat, on devrait plutôt dire, les Assemblées, fonctionnait selon la manière traditionnelle, en se déplaçant dans les familles de 15 jours en 15 jours de Senones à Raon-l'étape et Rambervillers dans les Vosges, à Gerbéviller, Baccarat, Badonvillers et Blamont, en Meurthe et Moselle, et cela jusqu'en 1882 où une salle est louée à Baccarat. La lignée des Pierre Sommer va assurer avec quelques autres comme Jean Sommer de Mignéville, Jean Riebenacht de Methendal, près de Rambervillers, Pierre Gingrich de Senones, originaire du Hang, et Christian et Jean Goldschmidt de Rambervillers, le maintien de l'esprit anabaptiste mennonite dans ce cercle de 15 kilomètres de rayon centré sur Baccarat. Pierre Sommer, consacré ancien en 1901 rejoindra Montbéliard, patrie de sa femme, en 1919, et jouera le rôle bien connu d'initiateur du renouveau mennonite en France. Le Gemeinde Kalender indique le chiffre de 180 membres avec les enfants, à Baccarat, à la veille de la guerre de 1914. Le fait d'avoir centralisé les activités de l'Assemblée à Baccarat va être une des causes du déclin de l'Assemblée. Beaucoup de personnes n'ont pas de moyens de locomotion commodes, ou n'ont plus l'énergie de se déplacer et de s'investir dans une Assemblée

qui leur devient un peu étrangère. Voici ce que l'on pouvait lire dans la chronique de Pierre Sommer relatant l'histoire de l'Assemblée de Baccarat : « Aussi essaya-t-on d'organiser des réunions là où se trouvaient quelques familles assez rapprochées les unes des autres. Cela ne fut réalisé que pour le groupe de Gerbéviller. Ces réunions assurées par les frères Schmoucker de Lunéville et Sommer d'Herbéviller se continuèrent jusqu'à la guerre de 1914. Après la guerre, le groupe de Gerbéviller s'unit à quelques familles provenant de l'ancienne Assemblée de Dieuze pour former la nouvelle Assemblée de Lunéville ». Cette chronique précise aussi, et je cite : « L'Eglise de Baccarat adopta de bonne heure, vers 1875, l'usage du Français, sous l'impulsion du frère Jean Sommer soutenu en cela par l'ancien Jean Riebenacht, venu de la Haute Marne, où le français était alors employé couramment. Ce fut aussi le frère Jean Sommer qui fit faire à Baccarat en 1898 une nouvelle édition de notre livre d'instruction ».

En 1919, avec le départ de Pierre Sommer, l'avenir de l'Assemblée repose sur les épaules d'un seul ancien, Pierre Gingrich de Senones bien secondé par 3 prédicateurs, Christophe Suisse de Baccarat, Christian Gingrich de Senones et André Neyhouser de Rambervillers. La fréquentation diminue, les mariages mixtes se multiplient et le déclin continue. Cette Assemblée aurait bien pu disparaître comme plusieurs de ses voisines : Dieuze à la suite de la partition de l'Alsace-Lorraine en 1871, Gerbéviller, Herbéviller, Morhange, Nancy, Repaix. Mais il n'en fut rien parce qu'à partir des années 1930 Christophe Suisse en tant qu'ancien et son fils Marcel Suisse assurent avec persévérance la vie du groupe qui va en s'amenuisant. A partir des années 1950, le lieu de culte passe de chez Hadrien Suisse au domicile d'Hélène Suisse, fille de l'ancien Christophe Suisse. Voici ce qu'indique la chronique annuelle de l'Assemblée de Baccarat parue dans le Christ Seul de Janvier 1956 : « *Notre sœur, Mademoiselle Hélène Suisse étant décédée, le lieu de culte est transféré chez notre frère Henri Neuhauser, route de Rambervillers, toujours au hameau de Saint Christophe. Le service du culte est assuré par des frères d'autres Assemblées, le frère Joseph Riebenacht, de la ferme de Méthendal près de Rambervillers,* - ferme toujours occupée par ses descendants, la famille Blanck - *et le frère Emile Muller, d'Herbéviller, membre de l'assemblée de Lunéville et surtout par André Goll, évangéliste itinérant* ». Voici ce qu'écrira Eliane Marinetto après la mort de ce frère en 1975 : « *notre cher André Goll, qui, plein d'affection pour nous, est venu pendant 25 ans par tous les temps et malgré la fatigue nous apporter la Parole de Dieu* ». Il faut aussi mentionner la présence et le soutien de la paroisse réformée dans laquelle se sont investies, en même temps que dans l'Assemblée, plusieurs familles mennonites.

Les cultes ont lieu tous les deuxièmes dimanches du mois, le matin à 10 heures, avec culte de Sainte Cène en avril et octobre et des cours bibliques une fois par an. Les années passent et le groupe s'amenuise, mais fidèlement, tantôt Pierre Krémer, tantôt Eliane Marinetto née Salzmann font paraître la rubrique annuelle. Et puis la chronique parue en janvier 1982 a pour titre « *Lumignon... et espoir* » « *La survivance de l'Assemblée de Baccarat tient surtout à tous les éléments extérieurs qui viennent à son secours ! Je pense à nos frères de Bertrimoutier, à Pierre Pelsy et Norbert Amstutz de Lunéville... nous espérons que dans un temps proche, le faible lumignon connaîtra une vigueur nouvelle* ». Et c'est signé Emile Muller. Et dans la chronique de janvier 1985, on peut lire ceci : « *Aujourd'hui, avec reconnaissance, nous pouvons dire que le Seigneur est en train de répondre à notre prière. Depuis quelques semaines un groupe d'étude biblique s'est formé dans le foyer de Pierre Krémer à Saint Christophe. Là les uns découvrent, et les autres redécouvrent la Parole de Vie. Si ac-*

tuellement Baccarat est un peu une annexe de Lunéville, nous espérons que le jour viendra où il y aura à nouveau, une Assemblée à part entière. » Signé : Jean Paul Herzog. Puis vient Pascal Keller, et l'Assemblée de Baccarat commence à émerger. Jean Pierre Magréault, un habitant de Baccarat, décide en 1991 d'abandonner son métier pour étudier afin de devenir messager de Dieu... dans la foulée un groupe de jeunes couples issus d'anciennes souches mennonites ou non, s'engagent... En 1994, Jean Pierre Magréault qui a fini sa formation biblique à l'Institut de Lamorlaye revient porteur d'un projet que plusieurs partagent avec lui sur Baccarat : « *Vivre la fraternité chrétienne, annoncer l'Evangile et se soucier des pauvres* ». Le 22 octobre 1995, 4 personnes se font baptiser sur confession de leur foi, et Jean Claude Muller, de l'Assemblée de Lunéville se réjouit et écrit, dans la chronique parue en janvier 1997 : « *nos frères de Baccarat ont maintenant leur propre structure et leurs propres réunions...* » et en janvier 1998, on peut lire : « *Le noyau dur du conseil de l'Assemblée de Baccarat est formé avec Jean Pierre Magréault, Jean Marc Boudot et Yves Turquais. Cette renaissance, nous la devons à la bonté de Dieu, à la persévérance et la fidélité des chrétiens dans leurs prières et leur générosité via l'Association Missionnaire Mennonite de Lorraine et l'Association des Eglises Evangéliques Mennonite de France* ».

Aujourd'hui, l'Assemblée est autonome et constituée en Association cultuelle avec des activités diverses et un engagement de chacun des membres issus en grande partie de milieux non mennonites et qui ont fait le choix conscient de vivre en disciples de Jésus Christ en s'inscrivant dans la ligne de la réforme radicale initiée par les premiers anabaptistes du XVI^{e} siècle.

Comment expliquer une telle évolution, pourquoi un tel groupe ne s'est-il pas dissous ? Peut-on encore utiliser l'analyse faite il y a plus d'un siècle par un certain Gabriel Richard qui se posait la question de savoir pourquoi les Mennonites n'avaient pas disparu. Voici ce qu'il écrit dans le Mennonitische Blätter : « *les grands principes d'amour du prochain, de paix entre les hommes, de charité, d'hospitalité, de probité dans le travail, d'esprit d'entraide ont été jalousement maintenus. C'est vraisemblablement ce qui explique cet extraordinaire phénomène social du maintien depuis quatre siècles de cette infime minorité alors que tant d'autres groupes religieux plus importants n'ont pas pu subir l'épreuve du temps* ».

En ce qui concerne Baccarat, ce qu'il faut retenir dans cette énumération des critères qui, selon cet observateur, ont permis le maintien et le développement des Assemblées, c'est l'esprit d'entraide. En effet, comme cela a été à maintes fois signalé au cours de cet exposé, les autres Assemblées et notamment l'Assemblée de Montbéliard, mais surtout l'Assemblée de Lunéville, n'ont jamais cessé durant presque un demi-siècle de tout faire pour maintenir une présence mennonite à Baccarat, que ce soit en assurant les cultes et les études bibliques ou en visitant les derniers fidèles mennonites de la région. Et sur place, il y a toujours eu des mennonites irréductibles, en petit nombre, mais déterminés à marcher à la suite de ceux qui les avaient précédés. L'entraide s'est manifestée aussi à travers des organismes émanant des Assemblées mennonites de France, et il faut citer à nouveau l'A.M.M.L., Association Missionnaire Mennonite de Lorraine. Yves Turquais fait remarquer ceci dans la chronique de janvier 1998 : « *Le pacifisme anabaptiste a conduit, dans l'entre-deux-guerres de nombreux mennonites à fuir l'Europe pour s'installer en Amérique du Nord. Aujourd'hui, cependant, nos frères américains contribuent financièrement à revitaliser spirituellement Baccarat et ses environs, en soutenant l'Assemblée de Baccarat autour de Jean Pierre*

Magréault et de l'A.M.M.L. ». Et l'A.E.E.M.F., Association des Eglises Evangéliques Mennonites de France a pris le relais. Oui, l'entraide a été déterminante dans le maintien et le redémarrage de l'Assemblée de Baccarat.

Mais il y a un critère qui n'est pas mentionné par cet observateur d'autrefois, c'est la part de Dieu et de la foi de ceux qui ont cru contre toute espérance, contre l'évidence pourrait-on dire. Dans beaucoup d'Assemblées, on a continué à prier et à croire que Baccarat pouvait renaître, sachant que l'Esprit de Dieu souffle encore aujourd'hui, et que Dieu est attentif à l'intercession de ceux qui ont placé leur confiance en lui. Mais, qui aurait pu prévoir la route de tous ceux qui composent aujourd'hui cette Assemblée ? Qui aurait pu, par exemple, dire que Jean Pierre Magréault allait être appelé par Dieu pour être celui qui allait remettre en route cette Assemblée ou qu'Yves Turquais allait être poussé à quitter sa Champagne pour choisir d'exercer sa profession ici à Baccarat, ou que Jean Marc Boudot, après un détour en région parisienne, rejoindrait le groupe, et que tous les membres, ensemble, iraient de l'avant ? Mais après tout, comme le dit le proverbe populaire : « *la foi peut renverser des montagnes !* » Et c'est bien ce qui continue de se passer ici aujourd'hui à Baccarat !

Daniel MULLER.



Daniel MULLER.

EVOLUTION DES MINISTERES CHEZ LES ANABAPTISTES MENNONITES EN FRANCE AU COURS DES SIECLES (XVI^{e} – XX^{e} SIECLE)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ces études ont été présentées lors de la Pastorale d'été 2002 au Centre de Formation et de Rencontre (CeFoR) du Bienenberg en Suisse (Bâle Campagne) dans le cadre du thème général : « Evolution des ministères dans l'anabaptisme en France au cours des siècles » sous la direction de Claude Baecher et avec la participation de Ernest Hege, André Nussbaumer, tous trois de confession mennonite.

Trois contributions, trois états des lieux pour trois périodes différentes : comment se sont pratiqués les ministères dans les Assemblées anabaptistes du nord-est de la France... Nous ferons, telle une pierre plate jetée avec force dans l'eau, trois ricochets au travers d'un plan d'eau de près de cinq siècles de large. Nous aborderons ainsi le siècle des débuts, le XVI^{e}, puis, en deux contributions les XVIII^{e}-XIX^{e} siècles et le XX^{e} siècle.

Rassembler ces trois analyses est intéressant à plus d'un titre : cela permet de mieux comprendre de quelle manière un groupe donné, se réclamant de l'autorité de la Bible seule repense son organisation et fait face à différentes conditions socio-culturelles, tout cela sans le recours aux moyens de contrainte. Il sera ainsi intéressant de relever la manière dont ces « assemblées » se structurent et choisissent de pratiquer la direction et la cohésion entre elles, les assemblées anabaptistes-mennonites.

Pour le bouillonnant XVI^{e} siècle, je présenterai dans un premier exposé, essentiellement des extraits à notre sens pertinents de documents anabaptistes évoquant la tâche des pasteurs/prédicateurs et la question de leur cohésion. Nous comparerons pour ce faire leur pratique avec celle des vaudois médiévaux (surtout ceux du XIV^{e} au début du XVI^{e} siècle). Nous tirerons un certain nombre de conclusions de la pratique des ministères chez les anabaptistes. Nous resterons essentiellement cantonnés au XVI^{e} siècle et sommes bien conscients que l'analyse des pratiques du XVII^{e} siècle est la partie faible de ces exposés. La recherche sur ce siècle progresse, et dès à présent on lira les études de Robert Baecher parues dans *Souvenance Anabaptiste* et l'important livre de Hanspeter Jecker[1] sur l'anabaptisme bâlois durant ce siècle. Nous aborderons différents thèmes importants en rapport avec la vocation ou le ministère : les conditions changeantes, l'appel, les titres portés, les leçons de l'expérience, la conduite collégiale, la discipline, la séparation d'autres membres du clergé, la formation et enfin le discernement des vocations.

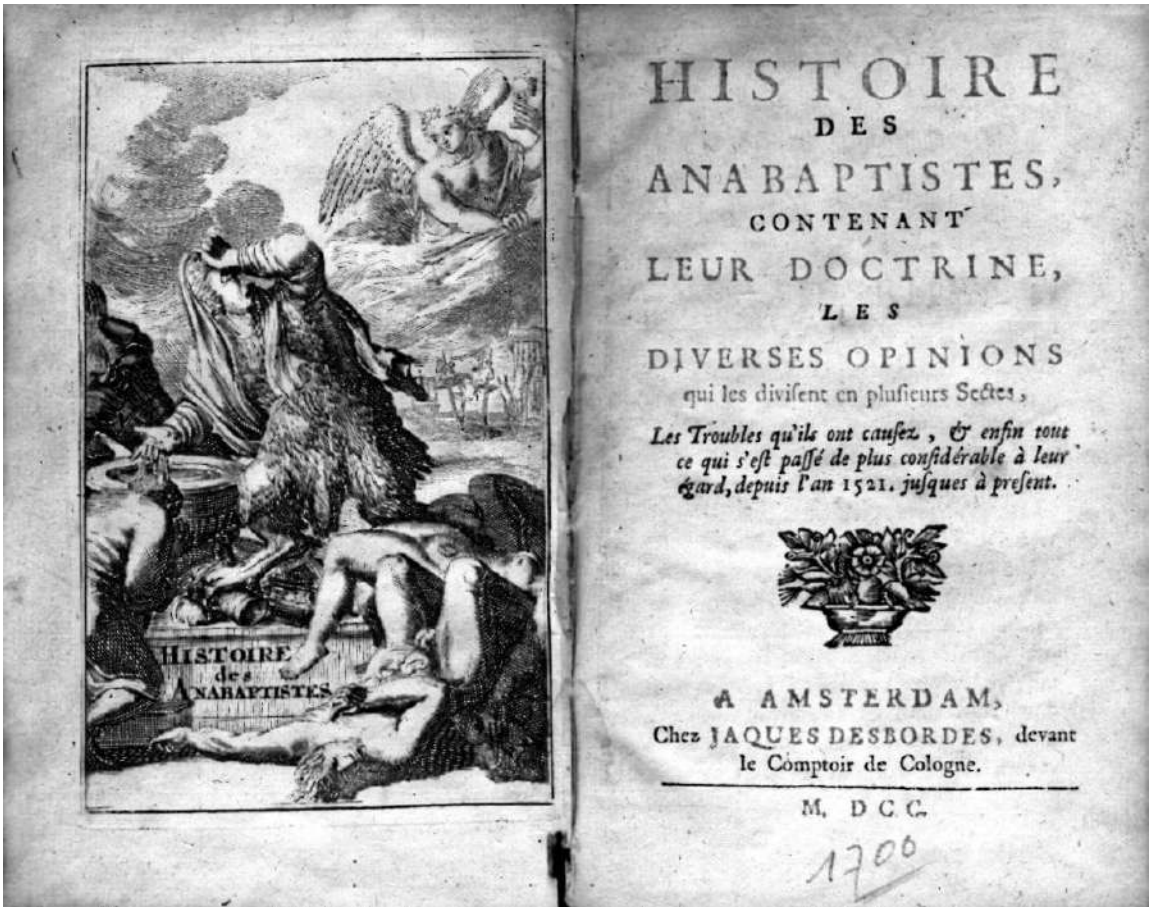
Dans un deuxième exposé, Ernest Hege analysera le fonctionnement des anabaptistes dans une période marquée par la tendance « amish » et par leur isolement au sein du royaume de France, puis durant la révolution française et après ; il évoquera également des figures marquantes parmi les *anciens/pasteurs* du XVIII^{e} et du XIX^{e} siècles. Les assemblées y représentaient dans cette région, de 3 à 4000 membres vivant dans un climat où ils furent plus ou moins tolérés. Ernest Hege parlera de leur mode de consultation (par les conférences ou réunions d'ordonnances), il évoquera l'apparition de

[1] *Ketzer, Rebellen, Heilige. Das Basler Täufertum von 1580-1700*, Verlag des Kantons Basel-Landschaft, 1998.

lieux spéciaux pour les cultes à partir de 1833, mais ne taira pas ce qu'il appelle la « période de déclin », consécutive à une émigration massive dans la deuxième partie du XIX[e] siècle. Tout cela aura pour conséquence une crise des vocations : les prédicateurs seront mal préparés dans une période où l'émigration vers l'Amérique du Nord rendra ces assemblées anémiques.

André Nussbaumer aborde le XX[e] siècle et décrira les ministères dans les assemblées touchées par le Réveil. Il y verra un glissement d'une « prêtrise quasi sacerdotale au régime de service partagé », et abordera l'élection de ces « serviteurs », leur origine sociale, leur fonction, leur formation, comme leur cohésion. Il ne taira pas la question des ministères féminins et décrira quelques ministères particuliers. Son étude nous fait percevoir l'évolution d'un groupe de croyants, sa manière de se ressaisir et de retrouver une identité.

Claude BAECHER



XVI[e] siècle
Page de titre de *Histoire des Anabaptistes*..., 1700, s.a., longtemps attribué au Père Catrou, mais il s'agit plutôt d'une traduction du *Lambert Hortensii tumultuum anabaptistarum liber unus*. Voir la gravure représentant un « baptiseur » aux pieds de loup ravisseur, responsable de la mort de bien des personnes et digne de la colère de Dieu.

LA COMPREHENSION DES MINISTERES CHEZ LES ANABAPTISTES FRERES SUISSES ET MENNONITES DU XVI^{e} SIECLE

Aucun mouvement organisé ne peut se passer des services de ministères pour le guider. Il faut que la Parole de Dieu soit prêchée, que la concertation puisse avoir lieu, il faut que les sacrements soient distribués et que le soin au « troupeau » puisse être maintenu. Au début du XVI^{e} siècle, « pasteur », « enseignant » ou « prédicateur » étaient des mots nouveaux pour ne pas reprendre celui de « prêtres » avec tout ce qu'il sous-entend en matière de sacrements et de hiérarchie par rapport à Rome.

Impossible pourtant de dire que tout a commencé au début du XVI^{e} siècle sur une page blanche dans le cadre de la Réformation, même par rapport aux ministères. C'est bien entendu à la fois en réaction par rapport au rôle des prêtres dans l'Eglise catholique romaine du XVI^{e} siècle et sous l'influence de la Bible que les ministères des différentes familles du protestantisme ont eu à se redéfinir. Mais n'oublions pas l'important et très ancien héritage laissé par les Vaudois (début des Pauvres de Lyon à la fin du XII^{e} siècle mais se réclamant de la pratique en vigueur dans une Eglise avant sa 'chute' constantinienne) et par les Hussites plus à l'Est. Pour ne parler que des Vaudois, on avait déjà à faire à un fonctionnement habitué à la clandestinité[1] et qui a pu servir de modèle d'inspiration, sinon de continuité. Les Vaudois ont montré la manière d'imaginer les ministères dans la persécution.

« N'importe quel laïc, pourvu qu'il soit pauvre et par là juste et bon, a le même pouvoir que les prêtres et peut, s'il est instruit, enseigner et prêcher aussi bien que célébrer les sacrements, tout comme le clergé, la parole de Dieu n'étant liée à personne ». C'est ainsi que l'un de leurs adversaires, Claude de Seyssel, décrira leur compréhension du ministère[2].

Ils revendiquèrent le sacerdoce universel des croyants, à travers leur fondateur Vaudès (« Valdo »). Leur origine remonte aux tous premiers adversaires de la donation de Constantin, contemporains du pape Sylvestre. Ils sont généralement opposés à toute tendance hiérarchisante. Leurs responsables, les « barbes », nous y reviendrons, avant leur adhésion à la réforme (1532), mirent l'accent sur le travail manuel chez leurs responsables, sur la nécessité de la prédication des Ecritures, sur la concertation périodique entre eux, sur la pauvreté apostolique ou communauté des biens, mais



Prédicateur itinérant (anabaptiste ?). Gravure sur bois tirée de la Bible traduite par Luther (dans le prophète Osée).

1 On se réfèrera à l'excellent livre de Gabriel Audisio, *Les 'Vaudois', Naissance, vie et mort d'une dissidence (XII^{e}-XVI^{e} siècles),* Editions Albert Meynier, Turin, 1989.

2 Voir l'article de Giovanni Gonnet, « Strasbourg et les vaudois », dans *Strasbourg au coeur religieux du XVI^{e} siècle*, Hommage à Lucien Fèbvre, Librairie Istra, Strasbourg, 1977, p. 476 et leurs activités décrites en p. 485.

aussi sur l'itinérance. La différence essentielle réside dans la nécessité de la confession des péchés de la part des fidèles à ces responsables et sur leur célibat.

La question pour nous est de savoir comment ces assemblées anabaptistes de Suisse et du nord-est de la France ont fonctionné au XVI[e] siècle : comment ces responsables se sont situés par rapport à l'idée que chaque croyant est un prêtre, quel devait être leur rôle, comment ils ont maintenu l'unité de l'Eglise, comment ils se formaient, qui les désignait, quelles étaient leurs forces et leurs faiblesses.

1. Des conditions changeantes

Après des débuts très populaires et radicaux (1524-35), très vite les assemblées ont eu à faire face à l'hostilité des puissants et des religieux. Les universités leur furent fermées et les assemblées eurent à s'organiser pour subsister et durer. Il fallait se muer en organisation dissidente et trouver un fonctionnement adapté.

Mais ce n'était pas le cas tout au début : dans la première décennie foisonnante de la Réformation on s'était mis à prêcher en public, parfois même dans les paroisses, et en langue du peuple. Pour comprendre les évolutions des ministères au XVI[e] siècle, il est intéressant de relever ce que nous rapporte Marc Lienhard dans son très bon chapitre sur les anabaptistes, se basant sur les travaux de Clasen de 1972[3].

Alors qu'entre 1525 et 1529, il y a 62,4 % d'anabaptistes qui vivent dans des villes et 30 % dans les villages et les fermes (artisans ou paysans), entre 1550 et 1618, 73 % se trouvent à la campagne et 16 % dans les villes. Pour les ministères, cela signifie également un grand changement du fait même que les « serviteurs » sortent du rang même des assemblées anabaptistes. Mais il y a encore une autre conséquence : entre 1530 et 1549 il n'y a plus que 12 intellectuels sur les 68 présents avant 1530. La persécution sévissait et la formation devait ainsi trouver une autre manière de se mettre en place. Il fallait désormais et pour longtemps que les responsables se forment sans l'aide de l'université, mais au contact des plus expérimentés ayant survécu et à la lecture de la Bible et de quelques traités anabaptistes.

La plupart des responsables anabaptistes étaient au début des membres éduqués du clergé et des intellectuels laïques, et parmi eux, un nombre non négligeable sous l'âge de trente ans. Avec les effets d'une persécution très sévère, les responsables passèrent rapidement dans la catégorie des commerçants et des artisans qui compte comme la population la plus mobile.

2. Comme du temps des apôtres, une mission sans limite

Avant le milieu du XVI[e] siècle, il n'existait pas de « limites en-dehors » pour l'activité missionnaire (comme nous la fixons avec le mot 'France' dans l'intitulé de notre recherche). Les catégories territoriales seront typiques des Eglises officielles après la confessionnalisation. Comme le déclaraient souvent les anabaptistes en citant la Bible (Les Psaumes) : *"La terre est au Seigneur" (Exode et Psaume 24, 1).* Ainsi, par exemple Conrad Winkler a été au moins arrêté dix fois pour être revenu dans la ville de Bâle. Ils refusèrent dans les premières décennies les propositions des autorités de leur épargner la vie à condition de rester tranquilles. Pour eux, il n'y a pas de position mitoyenne compromettante car leur vocation c'est celle que le Seigneur leur a confiée et il en va du témoignage, de la crédibilité de l'Eglise dans ce monde. Ainsi également, dans un anabaptisme proche de celui des Frères Suisses, et dont les « envoyés » étaient

[3] Voir dans la collection *Histoire du Christianisme des origines à nos jours*, sous la dir. de J.-M. Mayeur, Ch. Pietri, A. Vaucher, M. Venard, volume 8 "Le temps des confessions (1530-1620/30)", Desclée, 1992, pp. 119-181.

également présents en Alsace, un certain Claus Felbinger, un des nombreux évangélistes houttériens, a pu écrire en 1560 que les allégeances faites aux villes et aux princes ne les liaient pas, car les autorités humaines n'étaient pas en droit - aux yeux de Dieu - de leur imposer de telles limitations :

« Quelques uns nous ont demandé pourquoi nous sommes venus dans les terres du duc de Bavière afin de dissuader les gens de lui être fidèles. Je leur ai répondu que non seulement nous sommes allés sur ces terres-ci, mais aussi sur toutes les autres, pour autant que notre langue puisse y être comprise. Car partout où Dieu nous ouvre une porte et nous montre des coeurs zélés qui cherchent ardemment le Seigneur... en tous ces endroits nous prévoyons nous rendre et pour ce faire la Bible nous livre bien des raisons »[4].

Une telle attitude, un anabaptiste notoire qui avait été à Strasbourg, l'ingénieur hydraulique Pilgram Marpeck, l'appelait "prêcher librement sous la croix de Christ", et cela, contrairement aux 'prédicateurs' (de l'Eglise magistérielle) qui recherchaient avant tout la sécurité d'un poste et le confort sous la protection de certaines autorités.

3. L'appel vient du Seigneur des Seigneurs

Bien plus au nord, en Frise, Menno Simons répondit de même par ces mots aux accusations de Gellius Faber se plaignant que les anabaptistes « répandaient leur semence pernicieuse... par des prédications nocturnes, des prédications dans des boutiques, la conspiration, le fait de se faufiler dans les villes et de disparaître à nouveau » :

« C'est pourquoi, nous prêchons, autant qu'il nous est possible, durant la journée et durant la nuit, dans les maisons comme dans les champs, dans les forêts comme dans les lieux désertiques, ici et là, à la mission et au-delà, dans les prisons et dans les donjons, dans l'eau et le feu, sur les tables de torture comme sur la roue, devant les seigneurs et les princes, par la parole et par la plume, avec les biens et le sang, avec la vie et avec la mort. Nous avons fait ceci durant ces nombreuses années, et nous n'avons pas honte de l'Évangile de la gloire de Christ »[5].

Une telle manière de voir les ministères nous rappelle l'attitude des « barbes » vaudois. Eux se déplaçaient par deux, suivant en cela l'ordre et l'envoi des disciples par Jésus (cf. évangile selon Marc 6,7). Les anabaptistes pratiquaient cela occasionnellement et cette stratégie fut même explicitement mise en oeuvre avec répartition des enseignants anabaptistes dans les grandes régions lors du synode anabaptiste dit des martyrs, à Augsburg (en août 1527). Y prirent part des responsables anabaptistes venant d'Alsace, de la Suisse et d'Allemagne du sud, avec une soixantaine de participants dont 22 étrangers à la ville. Plus tard les anabaptistes communautaires appelés Houttériens le pratiquèrent également et persévérèrent dans cette pratique jusqu'au XVII^{e} siècle. Les méthodes utilisées durant l'âge d'or de l'histoire des Houttériens (1560 à 1590) ont été décrites dans leur *Grande Chronique* et furent justifiées ainsi :

« La mission chrétienne fut instituée par le Seigneur et constitue ainsi un commandement. Il dit : Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » et aussi « Je vous ai choisis et vous ai établis afin que vous alliez et que vous portiez du fruit ». C'est pourquoi les serviteurs de l'Evangile et leurs aides ont été, chaque année, envoyés (à

[4] Robert Kreider, texte ronéoté, "The anabaptist in the History of Evangelism", p. E-6.

[5] Menno Simons, *Complete Writtings of Menno Simons, c. 1496-1561*, Herald Press, Scottdale, Pa, 1966 - 2e édition, p. 633.

Pâques et en automne) dans les pays où nous avions quelques raisons (d'espérer un succès).

- Ils visitèrent des individus qui désiraient changer leur manière de vivre, qui recherchent et s'interrogent au sujet de la vérité.

- Ils les incitèrent à quitter leur pays de jour et de nuit, selon leurs désirs, ne prenant pas compte des gens d'armes et du bourreau, ni du fait que beaucoup ont eu à sacrifier leur tête, leur corps, leurs vies pour cette raison. Ainsi, ils réunirent le peuple du Seigneur (en Moravie) d'une manière digne de bons bergers.[6] *»*

Leurs "fermes fraternelles" qui comptaient jusqu'à 200 adultes totalisèrent jusqu'à 26 000 membres au début du XVII[e] siècle. Mais tant catholiques que protestants et Turcs mirent fin à leur extension en Moravie, par des mesures coercitives.

Lorsque nous abordons la question de la manière de désigner les ministères parmi les anabaptistes, il faut nous souvenir qu'il fallait trouver un nom de préférence trouvé dans la Bible et qui d'un point de vue pratique devait à la fois permettre de se faire reconnaître par les chrétiens anabaptistes et à la fois passer inaperçu aux yeux des autorités.

Les vaudois ou Pauvres de Lyon avaient des « prédicateurs » qu'ils appelaient également pour les régions de langue allemande *prediger*, c'est à dire prédicateurs. Ce n'est qu'au XV[e] siècle qu'ils appelèrent leurs pasteurs des « barbes », c'est à dire 'oncles', titre qui témoignait à la fois le respect et l'affection familiale, mais également un titre qui avait l'avantage de ne pas éveiller les soupçons. Ces responsables se recrutaient au sein de communautés, et cela fut également le cas dans l'anabaptisme. Une fois que l'université était interdite aux croyants de convictions anabaptistes, il fallait trouver des manières de former les personnes à la fois à la connaissance de la Bible et à l'apprentissage pratique de la prédication et du conseil.

4. Les titres qu'ils portèrent et la nature de leurs services

Dans l'anabaptisme, les responsables ne se nommèrent pourtant pas « oncles ». Leur désignation n'était pas uniforme, mais on trouve parmi eux généralement les titres suivants correspondant à un triple office :

- *Diener des Wortes*, ou *Prediger*, équivalent de « prédicateur », mais avec un statut parfois comparable, parfois différent de celui du *Aelteste* (ou 'ancien' dans le sens de 'pasteur'), équivalent à *Hirte* (le berger ou pasteur) ; dans l'anabaptisme, le prédicateur pouvait, surtout dans les débuts être un homme ou une femme qui prophétisait. Deux siècles plus tard la tradition amish, maintenait l'idée de deux « prédicateurs », le deuxième donnant essentiellement un écho au message du premier (ils appelaient cette pratique « la règle de Paul », se référant aux directives de l'apôtre Paul dans sa première épître aux Corinthiens (14, 29 : (Quant aux prophéties, que deux ou trois prennent la parole et que les autres jugent »)

- on trouve également *Vorsteher* (président), parfois équivalent à 'ancien', parfois un responsable d'un ensemble d'anciens, et dont le ministère était reconnu largement au-delà de l'assemblée ;

- enfin les *Armendiener* (diacre ou lit. « serviteurs des pauvres »).

Le mot évêque était quasiment inexistant. Il faudra attendre le Concept de Cologne pour qu'apparaissent les expressions « évêques ou *leeraer* » qui devaient être ordonnés par les anciens par imposition des

---

6 Gross, Leonard, "*Sixteenth-Century Hutterian Mission*, in Anabaptism and Mission". A Vision as relevant to the twenty-first century as it was to the sixteenth. Edité par Wilbert R. Shenk, Herald Press, Scottdale, Pennsylvania et Kitchener, Ontario, 1984, p. 100.

mains (1591) et encore essentiellement pour les régions nordiques. Ailleurs comme chez les Waterlander, dans les Pays-Bas, on trouve également le titre *vermaner* (exhortateur) et le *Leeraer* est plutôt le pasteur/l'ancien.

Dans le vocabulaire utilisé pour décrire les fonctions, un certain flottement est pourtant perceptible chez les anabaptistes. L'expression « frères et soeurs » était courante pour désigner tous les anabaptistes. Pour les responsables, selon les régions géographiques, ils fonctionnaient souvent selon une règle déjà apparemment pratiquée par les vaudois ; « le plus ancien règle ce qui concerne les prêtres et les diacres »[7]. Mais le *majoral* des vaudois se nomme *Vorsteher* ou président.

L'examen des lettres des anabaptistes traitant des ministères, nous indique à la fois un attachement premièrement à l'idée que la vraie autorité c'était le service des autres, à l'exemple du Christ, deuxièmement à l'idée qu'il fallait coûte que coûte éviter la dérive commune au clergé qui s'était octroyé, pensait-on, l'honneur, la médiation qui appartient au Christ uniquement tout en cherchant à mener une vie confortable.

Ainsi, les lettres de Marpeck ou de Sattler contiennent des indications intéressantes sur le mandat confié aux responsables :

Pilgram Marpeck dira[8] que les ministères existent :

« Pour qu'en Christ nous recevions consolation, paix et joie, dans la communion aux souffrances du Christ... Les dons sont présents en chaque membre selon la foi en Jésus Christ, en vue du service pour l'édification du corps de Christ. De cette manière, les plus petits, les moindres membres seront fortifiés par les plus forts. Le but étant l'éducation, la croissance, la nourriture jusqu'à la stature parfaite du Christ.... Celui qui veut être un maître devra être un serviteur, serviteur et non régent, dit le Seigneur (en Lc 22). Il s'agit par conséquent de paître le troupeau en étant un modèle du troupeau, selon l'apôtre Pierre en 1 Pierre 5.

Paître ou régenter ? Le modèle est le Seigneur qui est venu pour servir. Il s'est donné lui-même pour notre salut, sans même désirer qu'on le serve. C'est pourquoi nous dit la Bible il a été placé au dessus de toute autorité, au dessus des anges etc. C'est la définition de l'autorité ».

Les premiers documents anabaptistes nous font connaître des règles toutes simples. Jean Séguy date ce document autour de 1525. Il est communément appelé la « discipline de Berne »[9].

*« Premièrement : les frères et les soeurs doivent se réunir à tout le moins trois ou quatre fois par semaine**, pour s'exercer dans l'enseignement du Christ et des apôtres** et s'exhorter du fond du coeur les uns et les autres par rapport au Seigneur qu'ils ont louablement décidé d'aimer.*

*Deuxièmement : Lorsque les frères et soeurs sont ensemble, il leur faut choisir quelque chose à lire (dans l'Ecriture) ; **celui à qui Dieu a donné le plus d'entendement exposera** ce passage, tandis que les autres se tairont et écouteront, de sorte qu'il n'y en ait pas deux ou trois qui tiennent une conversation particulière et qui gênent leurs*

---

7 Audisio, p. 123, citant un inquisiteur.

8 cf. *Kunstbuch* (cf. exemplaire dactylographié au Bienenberg, archives de la Société d'Histoire Anabaptiste Suisse - une édition devrait paraître publiée dans la série *Täuferakten)*.

9 Cf le texte dans Jean Séguy, *Les Assemblées Anabaptistes-Mennonites de France*, Mouton, Paris - La haye, 1977, p. 310ss, également repris dans Claude Baecher, *Michaël Sattler. La naissance d'Eglises de professants au XVI^e siècle*, coll. Perspectives anabaptistes, Editions Excelsis, Cléon d'Andran, 2e édition revue et augmentée, 2002, pp. 68-72.

voisins. Il leur faudra lire le psautier chaque jour chez eux ».

Là également la rencontre est importante, car elle permet de s'exhorter autour de l'enseignement du Christ (par conséquent ce qui est au centre, c'est la doctrine des apôtres et le fait que le peuple de Dieu continue à être conduit par le Christ vivant). Après avoir convenu d'un passage à méditer, c'est celui qui pense avoir le plus de compréhension qui en expose la pertinence pour le temps. Il y a un souci d'ordre.

5. « Veiller sur le troupeau de Dieu : les ennemis de l'intérieur »

Ce souci d'ordre n'a pu empêcher des dérives et des mesures disciplinaires ont été tout naturellement mises en place. Cela a surtout été le cas surtout lorsque des prophéties spéciales, en lien avec la fin des temps et dans des temps troublés ont mis les communautés devant des avis qui étaient difficilement vérifiables. La personne qui avait (re)baptisé Menno Simons laissera même un message écrit à la fin de sa vie, confessant à ce sujet[10] :

« Car à l'époque, c'était un temps où personne n'osait contredire avec force. Et qui s'y opposait s'opposait rapidement à l'Esprit et blasphémait et était qualifié de Jannès ou de Jambrès qui s'étaient opposés à Moïse et à Aaron avec leur magie [2 Tim. 3 : 8 et Exode 7 : 11]. De cette manière ils effrayèrent les coeurs par la malédiction, de telle sorte que personne n'osait les contredire, et que tous craignirent qu'ils pussent pécher d'une manière ou d'une autre envers eux et s'opposer à l'envoi ou à l'ordonnance de Dieu. Car nous étions bien trop naïfs, comme des enfants et nous n'étions pas attentifs à l'idée de pouvoir être trahis par nos propres frères qui étaient tous les jours avec nous en danger de mort et qui devaient comme nous souffrir de la persécution ».

Selon Obbe Philippe, ces « prophéties menteuses » avaient mené certains à la folle entreprise illuministe de Münster en Wesphalie (1534-5).

Les études récentes sur les femmes prophètes dans les divers courants anabaptistes du XVI[e] siècle montrent qu'en l'espace de deux années (1525-1527), la méfiance s'était installée par rapport aux révélations directes et furent de plus en plus remplacées par la révélation de la parole écrite interprétée par des hommes[11]. Cela fut tant l'oeuvre des autorités répressives que des arrangements internes aux communautés persécutées.

6. Le Saint-Esprit vous conduira...

Mais dès 1527, des documents anabaptistes de grande diffusion dans la haute vallée rhénane, comme celui de Schleitheim précisent qu'il ne s'agissait pas de s'éloigner des impératifs clairs du Nouveau Testament et d'être vigilants pour que ceux qui se réclament d'une inspiration (de l'Esprit) ne se conduisent pas en réalité « selon la chair »[12].

Nous redonnons tout entier ce cinquième article de l'Entente fraternelle de Schleitheim (1527), car il contient les grandes directives de l'anabaptisme

---

10 Déjà publié dans le *Cahier de Christ Seul* N°3/1999, « L'espérance de l'Eglise, une perspective biblique », sous le titre « les prophéties menteuses »; voir également notre étude plus générale parue dans le collectif *Prophètes et prophéties*, Cahiers V. L. Saulnier, N°15, notre article « Phénomène prophétique et schémas eschatologiques; examen de leurs corrélations au XVI[e] siècle chez Luther, Müntzer, Zwingli et certains Anabaptistes, Université de Paris-Sorbonne, sous dir. Nicole Cazzauran, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris, 1998, pp. 29-63.

11 On se réfèrera au livre édité par Arnold Snyder et Linda Huebert Hecht*, Profiles of Anabaptist Women, Sixteenth-Century Reforming Pioneers*, Etudes sur les femmes et la religion, volume 3, Wilfrid Laurier University Press, Waterloo,Ontario, Canada, 1996, 438 pages.

12 Voir le texte complet dans notre livre *Michaël Sattler,* 2002, pp. 53-68. C'est nous qui soulignons dans les citations.

concernant les ministères en temps de persécution :

« Cinquièmement : ***nous avons été unis*** *ainsi, concernant* ***les bergers*** *dans l'Eglise de Dieu. Le berger dans l'Eglise doit absolument* ***être en accord avec l'ordre de Paul*** *(1 Tim. 3 : 7), c'est à dire être quelqu'un qui a* ***un bon témoignage aux yeux de ceux qui sont en dehors de la foi****. La charge d'une telle personne doit être de* ***lire, d'exhorter, d'enseigner, d'avertir, de corriger ou d'exclure dans l'assemblée, de diriger adéquatement tous les soeurs et frères dans la prière et dans la fraction du pain, et en toutes choses, d'avoir soin du corps du Christ, pour qu'il soit édifié et amélioré****, afin que le Nom de Dieu soit loué et honoré au travers de nous et que la bouche du détracteur soir fermée Mais celui-ci (le pasteur)* ***doit être soutenu*** *là où il aurait des besoins, par l'assemblée qui l'a choisi, afin que celui qui sert l'Evangile en vive aussi, comme le Seigneur l'a ordonné. Mais si un pasteur devait* ***faire quelque chose de répréhensible****, rien ne doit être fait à son égard sans la parole de deux ou trois témoins. Si les pasteurs pèchent, ils doivent être corrigés devant tous, afin que les autres en aient de la crainte (1 Tm 5 : 20). Mais si le pasteur est extradé (par les autorités) ou ramené au Seigneur par la* ***croix, un autre doit être ordonné à sa place sur l'heure****, afin que le petit peuple (de Dieu), que le petit troupeau de Dieu, ne soit pas détruit, mais soutenu et consolé par l'exhortation »*

Ici, le ministère est appelé « berger », ou « pasteur ». Les anabaptistes reprirent probablement des vaudois la pratique des rencontres entre responsables pour traiter des affaires en une sorte de conseil général. Cette pratique est nécessaire pour maintenir la cohésion d'un mouvement qui ne dépend ni d'une hiérarchie, ni d'un prince ou d'un empereur. Leurs décisions sont alors collégiales et ces rencontres ou « conférences » sont autant de centres régulateurs. Remarquons l'attente que Dieu Lui-même les dirige en matière d'obéissance, par son Esprit les guidant ensemble, et l'expression qui revient dans les articles est la suivante : « nous avons été unis ».

Les vaudois également exercèrent au XV^{e} siècle des métiers qui rendaient nécessaire la pérégrination ou qui leur permettaient de recevoir des étrangers, comme les métiers en rapport avec l'artisanat, voir en rapport avec la santé[13] ou avec le commerce ce qui n'éveille habituellement aucun soupçon. Vaudois comme anabaptistes prêchèrent communément dans les maisons ou en quelque endroit retiré. Vaudois du Moyen-Age comme anabaptistes encouraient la peine de mort, soit par le bûcher, la noyade ou le glaive si la sentence était plus clémente. Nous comprenons d'autant mieux l'expression « si le pasteur est extradé ou ramené au Seigneur par la croix » comme le précise l'article 5 de Schleitheim.

7. La discipline, note indispensable de la vraie Eglise

Mais faisons un petit tour dans l'une des rencontres proches de Strasbourg, devant la forêt d'Eckbolsheim le samedi 5 juin 1557, au lieu dit Röthig, avec un groupe d'environ cent hommes et femmes réunis. Ils étaient au bénéfice du ministère de deux responsables. On signalait bien cinq ou six rencontres analogues dans l'Est de la France au milieu du XVI^{e} siècle.

Quand tous furent installés, *« un de leurs enseignants (lerer), appelé (comme ils disent) 'frère Pierre' s'est levé. Il est armurier et... frère de feu le fouleur du foulage des environs de St Arbogast. Il exhorta le peuple à implorer Dieu le Seigneur avec grande ferveur, demandant sa grâce et sa miséricorde. Il demandait aussi qu'ils remercient Dieu pour leur avoir encore une fois accordé la grâce de pouvoir*

13 Audisio, *op. cit.,* p. 142-3.

se réunir ; et ils demandèrent également la grâce de pouvoir encore avec profit sa sainte parole divine. ***Quand il eut terminé un autre se leva****, un nommé frère Bastian, un étranger vivant dans le Brisgau,* ***qui répéta l'exhortation dudit Pierre****. Ils ne firent rien d'autre que (l'un après l'autre,* ***et se référant à bien des points et textes de l'Ecriture divine****) d'enseigner et d'enjoindre aux gens d'adorer le Seigneur Dieu, et de ne servir que lui seul, de ne chercher qu'auprès de Lui soutien et consolation. Ce culte s'acheva par une prière solennelle et silencieuse »*[14].



Assemblée nocturne dans une forêt surprise par la police (voir haut de l'image). Détail d'une peinture vers 1575 de la Wickschen Sammlung (bibliothèque centrale de Zurich, Ms F 23, fol. 394). Reproduite dans un livre récent de Ulrich Bister et Urs B. Leu, Verborgene Schätze des Täufertums, Herborn, 2001, p. 121.

Ainsi les frères Pierre et Bastian prêchent et l'un répond à l'argument de l'autre comme nous l'avions déjà relevé avec la « règle de Paul ». Il leur arrivait de devoir 'discipliner' (entendre reprendre en usant de l'exclusion de la communion) un frère ou une soeur, comme par exemple cela nous est relaté lors de la même rencontre, pour un homme qui avait battu son épouse pour simple soupçon d'infidélité. « Après consultation générale, il fut exclu de l'assemblée », malgré sa prière instante de le recevoir de nouveau. A la fin d'une âpre discussion, les « présidents » *(Vorstehern)* refusèrent de s'engager plus loin dans la discussion. Mais lors de la même rencontre, on reçoit à nouveau dans la communauté une couturière nommée soeur Barbara, après confession de son infraction.

Comme chez les vaudois également, le prédicateur pouvait être discipliné pour faute grave, l'article cinq de Schleitheim parle de « quelque chose de répréhensible » dans son comportement et que cela ne doit pas être traité à la légère, mais qu'il faut qu'au moins deux ou trois chrétiens déposent une plainte et que l'Eglise prenne une décision en connaissance de cause. Il ne faut pas oublier la dimension toute humaine du processus de discernement de ces dons de service pastoraux, en témoignent encore les paroles d'un Jean Hostetter de Brumath au sujet d'une rencontre dans la forêt d'Eckbolsheim en 1545. Il avait suivi des personnes qui sortaient d'une des portes de la ville. Voici ce qu'il dit : *« Ils en ont aussi présenté deux (il parle de prédicateurs), un Pierre et un Bathelmé et ont élu Barthelmé président, ce qui n'a pas plu à Pierre... »*[15].

[14] *Documents Anabaptistes*, N°5, Extraits inédits des archives alsaciennes, EBME Bienenberg, 1975, p. 14. Il s'agit là de l'extrait d'un rapport lu au conseil de la ville de Strasbourg, le mardi 3 août 1557.

[15] *Documents Anabaptistes*, N°5, Extraits inédits des archives alsaciennes, EBME Bienenberg, p. 13. Voir *Quellen sur Geschichte der Täufer*, Elsass IV, p. 146.

8. La séparation pour du meilleur fruit ?

Mais il y a plus, les prédicateurs vaudois comme les anabaptistes se définissaient souvent en contraste avec le clergé qui menait une vie très large et qui ne prêchaient plus la parole de Dieu qui reprend les pécheurs. A la différence pourtant des barbes vaudois, les anabaptistes pouvaient se marier. Mais toutes les deux communautés historiques étaient conscientes de ne pas appartenir au monde religieux de 'l'Antichrist' (le ou les ennemis du Christ, auxquels il est fait référence dans les épîtres de St Jean). Cela, vaudois et anabaptistes l'ont en commun.

Ainsi d'une manière typique le message des traités anabaptistes sur *Les faux prophètes* ou *Les mauvais dirigeants*. La mise à distance par rapport au clergé et à leur interprétation de la Bible constitue la raison majeure de la nécessité de la séparation avec les autres cultes devenus territoriaux chez les anabaptistes Frères Suisses. Ils peuvent même parfois partager l'idée que seule l'Ecriture est autorité, que seule la foi sauve, il n'empêche qu'ils incarnent - lorsque les anabaptistes sont injustement mis à mort - un système de pensée qui justifie cette conduite inique par le recours à l'Ecriture. Pour reprendre l'expression tirée de la littérature apocalyptique de la Bible, ils sont accusés de « faire la guerre aux saints et à l'Agneau ». Ainsi les pasteurs sont appelés des « scribes » et les prêtres les « pharisiens ».

Pour illustrer la nécessité de la séparation, le premier traité utilise une parabole : *« Lorsqu'un homme prend du poison dans sa bouche, intentionnellement et en connaissance de cause, et pense qu'à cause de son expertise, cela ne lui fait aucun mal de l'avaler, et que toutefois ils se trompe dans son évaluation et qu'il meurt, chacun dira librement qu'il avait l'intention de se suicider »*[16]. Après la révolution française, il sera difficile de comprendre l'intransigeance d'une telle attitude, car ce ne seront plus les représentants du clergé qui prendront les décisions en matière de mise à mort pour raisons religieuses. Dans le traité sur les « mauvais dirigeants » il leur sera reproché de ne pas être des *Vorsteher* (présidents), mais des *hindersterher* (suiveurs), donc l'inverse du modèle. Il leur sera également reproché de ne pas avoir d'appel précis du Seigneur, que la vie du serviteur de Dieu n'a pas de relation avec ce qu'ils disent, enfin que l'on peut baptiser un nourrisson sans nuire à la vérité. Les mots sont sévères, ils participent à la mise à mort (au scandale) des petits dans la société (les anabaptistes) et par conséquent, un jugement sévère leur est réservé par Dieu (Matthieu 18). Il leur est essentiellement reproché de prêcher un évangile qui cherche à éviter la souffrance et la repentance. Aux « luthériens » il est reproché de couvrir leur inconduite (leur attitude et la persécution injustifiée des anabaptistes pacifiques) sous le couvert de la justification par la foi. C'est à leurs yeux une abomination. Une telle manière de voir est évidente dans la *Concordance* anabaptiste des Frères Suisses, en usage dans les assemblées du milieu du XVI^{e} siècle jusqu'au XVIII^{e} siècle[17]. Voici quelques-unes des rubriques qui ont un rapport avec les ministères : le service de Dieu, Le serviteur de Dieu, Porter témoignage, Vigilance, Le temple de Dieu, L'arbre, Nul ne peut servir deux maîtres, Ne dépendez pas de la foule, Dieu ne fait pas acception de personnes,

---

16 Cf. le *Sammelband* de Goshen, p. 5 et traduction anglaise dans Yoder John, *The Legacy of Michaël Sattler*, Herald Press, 1973, pp. 128-9.

17 Un exemplaire se trouve aux archives de l'Association d'Histoire Anabaptiste-Mennonite à Valdoie et une très récente traduction anglaise vient de paraître: *Biblical Concordance of the Swiss Brethren, 1540*, traduction par Gilbert Fast et Galen Peters, introduction rédigée par Joe Springer, édité par Arnold Snyder, (Pandora Press, Kitchener, Ontario coédité par Herald Press, Scottdale, Pa, Waterloo, Ontario, 2001).

Concernant les faux prophètes et l'antéchrist....

Il faut entendre à ce sujet les paroles de Menno Simons dans son traité *Claire réponse à un écrit de Gellius Faber*, 1554, parlant des pasteurs de la réforme magistérielle :

« Alors que chacun les salue (les pasteurs) en les appelant docteurs, seigneurs et maîtres, il nous faut entendre qu'on nous appelle anabaptistes, prédicateurs de recoin, séducteurs et hérétiques, et qu'on nous salue au nom du diable. Bref, pendant que pour leurs survies, ils sont récompensés magnifiquement, par de grandes prébendes et une vie agréable, notre récompense et notre lot, ce sont le feu, le glaive et la mort »[18].

Dietrich Philippe, dans un traité sur lequel nous reviendrons, dit la même chose :

« Qui est celui qui se vante le plus de l'Evangile et de la vraie théologie et connaissance de l'Ecriture Sainte si ce n'est le savant et le scribe de ce monde ? Pour avoir fait des études dans de grandes universités ("académies"), il (sic) s'estime être les seuls docteurs et rabbins de l'Ecriture, et toutefois n'ont pas même appris le fondement de la Parole de Dieu, n'ayant jamais encore été à l'école du Christ, ni été enseigné du vrai Maître et Docteur, à savoir le Saint-Esprit, lequel ils n'ont ni reçu ("pris"), ni connu, ainsi ils parlent de l'Ecriture Sainte mais ne la comprennent pas ; et s'ils en comprennent quelque chose, ils ne veulent pas la suivre »[19]

"Ainsi s'ils en comprennent quelque chose, ils ne veulent pas la suivre". A leur propos, Philippe mentionne les 'faux enseignants (docteurs)' que le Christ mentionne en Matthieu 7 : 15 et que l'on peut facilement reconnaître aux critères suivants : *« - Ils se vantent du Christ, ils ont belle apparence,... mais comme des loups, ils ravissent les brebis du Christ ».* Il est essentiellement reproché de cautionner un système injuste et meurtrier à l'égard des personnes de leur fraternité.

Les prédicateurs dissidents sont par contraste, vus comme « des hommes bons envoyés de Dieu ». Ils ont par conséquent de l'autorité non seulement parce qu'ils enseignent la Bible, mais parce que leur vie était toute entière consacrée au service de Dieu et obéissante au Seigneur, quoi qu'il en coûte. Il va ainsi sans dire qu'ils jouissaient de la considération de leurs communautés. Mais ils constituent les premières cibles des autorités de l'époque. On sait dans ce genre de contexte ce qu'est la souffrance et ce qu'est le sentiment d'impuissance.

La discipline de Scharnschlager (1528-1534) précise que les pauvres avaient une place importante et que le « culte » anabaptiste allait de pair avec la pratique du principe de miséricorde et d'équité.

« Troisièmement : Lorsqu'on est ainsi ensemble, un dirigeant (Vorsteher), ou s'il n'y en a pas un quelconque frère ancien (1 Cor. 14), devra pour l'amour du Seigneur, ***faire mention des pauvres*** *en termes pleins de sagesse, de coeur, de douceur, de pureté, sans faire pression et cependant avec profondeur... ».*

Les pauvres sont constamment mentionnés, à la fois chez les vaudois et chez les anabaptistes du XVI^{e} siècle, à croire qu'un culte n'est pas un culte s'ils n'occupent pas une place importante et si aucun égard ne leur est rendu. Durant ces rencontres, on prend un repas ensemble et il arrive également que des outils soient confiés aux uns ou aux autres pour qu'ils puissent travailler et subvenir à leurs besoins.

---

18 Trad. Marc Lienhard, dans *La foi vécue. Etudes d'histoire et de la spiritualité*, Fac de Théol. Prot. Strasbourg, 1997, p. 146, en référence à Ap 13:10

19 Nous donnons la référence exacte de ce traité de langue française dans le texte un peu plus bas. Ici il s'agit d'une citation de la page 119.

Conformer sa vie au modèle évangélique et méditer le sermon sur la montagne (Matthieu 5 à 7), même l'usage de certains livres extrabibliques comme 4 Esdras, l'accent sur l'Evangile selon Matthieu et de Jean semblent avoir été communs à ces deux mouvements vaudois et anabaptiste. La pensée des deux mouvements de surcroît est non spéculative, essentiellement pratique et promeut la suivance du Christ chez tous les fidèles. Le traité vaudois « La Noble Leçon » n'est-il pas une copie conforme de ce qu'à été l'anabaptisme des XVI[e] au XIX[e] siècle ? *« S'il y en a qui aiment et craignent Jésus-Christ, qui ne veuille maudire, ni jurer, ni mentir, ni adultérer, ni occire, ni prendre d'autrui, ni se venger de ses ennemis, ils disent qu'il est vaudois et digne d'être puni »*[20]. Mais notre étude première n'étant pas l'étude du valdéisme au XV[e] siècle et de sa continuité dans l'anabaptisme, nous disons tout de même une fois de plus notre étonnement devant tant de convergences. François Caudwell a sans doute raison de voir que lorsque l'un disparaît en abandonnant ses spécificités (refus du serment, non-violence) lors du synode de Chanforan en septembre 1532, l'anabaptisme en quelque sorte reprend le flambeau en pays germanophone[21].

9. Une formation par l'expérience, « Learning by doing ! »

La prochaine citation date d'une Ordonnance dite de Strasbourg, des années 1568 et reprise en 1607 par les anabaptistes. Nous relèverons la mention des « serviteurs qui sont dans les prisons » et de leurs familles. *« Article 2. **Les Serviteurs parcourront les Assemblées voisines de la leur, et pourvoiront à tous les besoins**, et consoleront les frères par la saine doctrine ; ils **mèneront avec eux des Anciens autorisés** qui pourront initier les futurs Anciens à leur charge à venir.*

*Ils devront **consoler et visiter les épouses et enfants sans ressources des Serviteurs** qui sont en danger ou dans les prisons, et pourvoir à leurs besoins de sorte que tous, soit en prison soit dans tout autre péril, puissent se consoler et se réjouir à la pensée de cette charité et entraide fraternelle. Il faudra penser à **pourvoir à tous les besoins de ceux que l'on envoie dans de telles missions périlleuses**, etc ».*

Au passage nous relevons le mode de formation au ministère donné dans des conditions si difficiles ; les vaudois et les anabaptistes avaient en la matière une même pratique. Près de deux cents années plus tard, ce sera encore en vigueur, comme le montre l'Ordonnance d'Essingen de 1779 (cf. plus loin la référence à Nafziger, dans l'exposé de Ernest Hege). Nous lisons dans le cinquième point : *« Les anciens doivent parcourir les assemblées, pourvoir à tous leurs besoins, et tenter de les améliorer par la parole du Seigneur et d'établir partout des anciens, dans la mesure du possible. **Avec eux voyageront des serviteurs ou des anciens jeunes, ou nouveaux dans leur charge**, pour qu'ils puissent être initiés au soin à donner à une assemblée ».*

Une différence de ton est toutefois perceptible dans cette ordonnance de 1779 car elle stipule une prérogative que nous n'avions pas encore relevée à ce degré dans l'anabaptisme du XVI[e] siècle, à côté de la référence classique au Christ comme autorité unique se trouve la crainte de devoir envisager des changements dans les formes extérieures et somme toute non essentielles : *« Sixièmement : Les Serviteurs et les Anciens doivent s'acquitter de leur ministère, qui leur a été confié par le Seigneur et son assemblée, non avec ostentation et orgueil, mais dans*

---

20 Audisio, p. 163.

21 François Caudwell, *La non-violence des vaudois médiévaux*, in *Heresis*, n°20, 1993, p. 67-89.

l'humilité et la modestie, avec sérieux et grande conscience, selon le saint Evangile, ***et ne rien introduire de nouveau et d'inhabituel****, de sorte qu'on ne se détourne pas de la simplicité qui est dans le Christ ».*

Il est clair qu'il ne reste pas beaucoup d'initiatives ou de marges de manoeuvres aux plus jeunes serviteurs dans ces conditions. Mais revenons au XVI[e] siècle...

8. Le discernement des vocations : celui d'entre eux qui leur semble en avoir les vertus

Pour savoir qui pouvait être un responsable, la communauté discernait et les critères étaient tirés de la Bible ou de la raison. La *discipline de Scharnschlager (1528-1534) nous précise les choses :*

« Lorsqu'ils se réunissent et qu'il n'y a ***pas de dirigeant*** *(Vorsteher) particulier parmi eux, il leur* ***faut prier amicalement et charitablement celui d'entre eux qui leur semble en avoir les vertus****, de leur lire (l'Ecriture) ou de leur parler, selon les dons qu'il a reçus de Dieu ; ou bien quelqu'un peut se proposer lui-même, par charité, pour se charger du service.* ***Et l'un après l'autre des présents, chacun selon que quelque chose lui est donné, peut, comme Paul l'enseigne (1 Cor. 14), prendre la parole et ainsi exercer ses dons pour l'édification de tous****. Ainsi notre réunion ne ressemblera pas à celles des fausses célébrités où un seul peut parler, et personne d'autre à part lui... ».*

Nous abordons pour terminer la question importante de la vocation parmi les anabaptistes. Le sujet a été un sujet de controverse également entre Réformés du canton de Berne et les anabaptistes. Déjà en 1524, des anabaptistes notoires comme Guillaume Reublin et Simon Stumpf lancèrent les hostilités en affirmant qu'un vrai pasteur devait renoncer aux bénéfices anciens de la prébende afin de ne pas être soumis au monde. Le réformateur de Zurich, Zwingli, y répondra dans son traité *De la prédication (Vom Predigamt)* de 1525. Il semble que dans l'anabaptisme, une vocation soit la conjonction de l'appel intérieur à un service particulier chez le croyant et de l'appel communautaire de l'Assemblée. Calvin plus tard reprendra ces deux aspects.

Nous avons par exemple lors de la confrontation de Berne de 1538 le dialogue entre un prédicateur officiel de la ville de Berne du nom de Erasmus Ritter et d'un anabaptiste du nom de Mathiss Wiser de Bremgarttenn[22]. Il s'agissait de savoir si l'envoi (la consécration) des anabaptistes pouvait être de Dieu, donc légitime...

L'anabaptiste Wiser après avoir dit qu'il dégageait sa conception des ministères de la Bible, affirma :

« Au ***sujet de l'appel et de l'envoi*** *à l'office de prédicateur, voici notre conviction : une assemblée chrétienne doit être sanctifiée et purifiée, et c'est ainsi qu'elle discerne les dons et les capacités comme le dit Paul, elle a le droit (hat sy gwaldt) de les envoyer pour annoncer l'Evangile. Le Christ, selon Matthieu 4 (v. 17), et ses apôtres ont tous enseigné la justice, celle qui compte devant Dieu, se repentir****. Ceux qui sont appelés se convertiront avant à une vie bonne****. Le Christ dit : personne ne vient à moi, si mon Père ne le cherche. Il en découle que le commencement d'une prédication chrétienne doit être le suivant : d'abord rechercher le changement, l'amélioration, la nouvelle naissance. En conséquence,* ***lorsque ces vertus sont reconnues, on peut aborder la question de l'envoi****, comme le Christ appelle les apôtres à le suivre. Ils ont (manifesté une) volonté de se soumettre à ses directives au sujet de la justice, et de s'éloigner du péché. C'est seulement après*

---

22 Cf. notre traduction de *Q.G.T.* in der Scweiz, 4e volume, sous la direction de Martin Haas, *Drei Taüefergespräche in Bern und im Aargau, p. 287-8.*

cela qu'il les a envoyés, leur a commandé d'annoncer l'Evangile, la bonne nouvelle. C'est de cette manière que le Christ et ses apôtres ont érigé cet état (ce ministère), cela n'est pourtant pas resté ainsi, mais dans les derniers temps cela nous a à nouveau été révélé. Cela s'est manifesté de trois façons, une partie papiste, une autre zwinglienne, et une troisième baptiste (täüffersch). Et chacune prétend être un groupe chrétien et je les ai tous expérimentés, éprouvés, comme (le dit) 1 Jean 4(: 2) : "Eprouvez les esprits, pour voir s'ils viennent de Dieu". Que le papiste ne soit pas sorti de Dieu, nous le reconnaissons, et il en est de même du zwinglien : car bien qu'il ait dès le commencement été question de se défaire du culte des idoles et des cérémonies, il n'a pas voulu bâtir sur le fondement de la repentance (buossvertigkheitt) ».

Le ton très polémique montre en tous les cas l'importance primordiale mise sur une conversion de vie au Christ qui doit précéder le discernement de l'Assemblée. L'anabaptiste livre même une manière de relire l'histoire de l'Eglise, avec une chute que traditionnellement les anabaptistes placent du temps des empereurs Constantin ou Théodose.

Un document important datant du XVI[e] siècle, mais diffusé et connu dans les Assemblées du nord-est de la France au XVIII[e] siècle, a également eu beaucoup de poids pour les ministères. Par chance, une vieille traduction française nous a été conservée et c'est elle que nous citerons[23]. Il s'agit d'un traité de Dietrich Philippe, compagnon de service du réformateur anabaptiste pacifique Menno Simons et qui aborde la question des ministères. Il reprend également - comment en serait-il autrement à cette époque ! - la polémique contre ceux qui sont formés dans des universités, mais qui sont des 'faux prophètes' qui font du mal au troupeau de Dieu, essentiellement car ils disent et ne font pas et persécutent le 'troupeau de Dieu'.

Voici le titre complet de l'ouvrage, très évocateur :

DE LA
VOCATION
ET OFFICE DE PAS-
TEURS ET MINISTRES
DE LA PAROLE DE DIEU
à scavoir
Quels sont les vrais Ministres ou Pasteurs, qui
sont envoyés de Dieu, & vrayement esleuz de l'Eglise
Chrestienne. Par quels signes on les connoistra :
quels fruits ils doivent produire : &com-
ment on doit eviter & fuir tous faux Docteurs.
Le tout brievement déclarée, suivant l'Ecriture Sainte.
Avec
L'Exposition d'aucunes sentences, mises en avant &
mallégée par les adversaires de la vérité & detracteurs
des Vrais Ministres de l'Evangile par
Theodore Philippe

Ses critères sont à la fois négatifs et positifs sur le plan moral :
« Le Saint-Esprit n'envoie pas des ivrognes
Il n'envoie pas des paillards
Il n'envoie pas des avares
Il n'envoie pas des idolâtres
Il n'envoie pas des hypocrites
Il n'envoie pas les gens qui aiment leur ventre plus que Dieu ».

Les prédicateurs doivent avoir l'Esprit-Saint et doivent être enseignés par la Parole de Dieu

Ainsi ils seront lumière du monde et sel de la terre.

Les critères positifs sont à la fois des critères spirituels et techniques :

"Celuy que Dieu a envoyé parle les paroles de Dieu" (Tite 1 : 9 et 3 : 34). Son

23 Un exemplaire se trouve à la bibliothèque universitaire d'Amsterdam et existe aussi sur microfiches (catalogue I.D.C.). Dietrich Philippe (1504-1568), fils d'un prêtre des Pays-Bas, moine franciscain, anabaptiste depuis 1533, a rédigé ce traité sur les ministères en 1564 (trad. française publiée en 1627).

office le plus important consistera à garder les paroles du Christ (selon Jean 17, 6). Par elles il faut chercher la gloire de Dieu et le salut du prochain, et cela comprend le renoncement au « terrestre » et de « s'engager aux bonnes oeuvres sans hypocrisie ». Une chose est certaine : *« Nul ne peux en vray enseigner la Parole de Dieu s'il ne demeure en Christ et en sa doctrine »* (p. 125).

Les signes intérieurs de la vocation, appelés également dans ce traité, les « critères de l'Esprit » sont les suivants : avoir un coeur touché, enflammé d'amour et désireux de paître l'Eglise de Dieu (Jn 21 : 15, 16 ; 2 Pierre 5 : 2).

En conclusion nous dirons que dans l'anabaptisme du XVI^{e} siècle, *"Nul ne doit, de soi-même vouloir la charge des pasteurs s'il n'est appelé et élu de Dieu et conduit par le Saint-Esprit*". Par conséquent, au sujet de la vocation au ministère pastoral dans une perspective anabaptiste, *«la charge vient de Dieu et de l'Eglise avec l'imposition des mains comme Timothée ».*

Avec ces considérations conclusives, nous passons à l'analyse des ministères au XVIII^{e} et XIX^{e} siècle pour tâcher de percevoir les évolutions dans des conditions sociopolitiques et religieuses différentes...

Claude BAECHER.



Petite assemblée clandestine sur un bâteau dont le propriétaire est Pieter Pieters Beckjen mort martyr à Amsterdam le 26 février 1569 (gravure de Jan Luiken 1649-1712, tirée du Martyrologe mennonite).

LES EGLISES ANABAPTISTES MENNONITES DE FRANCE AU COURS DU XVIII^{e} ET DU XIX^{e} SIECLE

Comment une vingtaine de petites assemblées mennonites, dispersées dans l'est de la France et comptant au mieux trois à quatre mille membres, ont-elles pu survivre pendant deux siècles dans des conditions matérielles difficiles, sans une organisation pour centraliser et orienter le mouvement et quelle est leur histoire ?

C'est à cette question que veut répondre cet article. Une histoire passionnante qui a déjà incité Jean Séguy, maître de recherche au C.N.R.S., à écrire le grand ouvrage : *Les assemblées Anabaptistes - Mennonites de France* qui a souvent servi de référence à notre article. Depuis la sortie de ce livre, en 1970, les recherches ont continué. Jean Séguy décrit ce mouvement en tant que sociologue, vu de l'extérieur. Mais l'histoire peut aussi être vue par quelqu'un « de l'intérieur » qui fait partie de l'Eglise mennonite. C'est ce que nous essayons de faire pour les XVIII^{e} et XIX^{e} siècles.

En 1693, Jakob Amman provoque ce que l'on appelle le schisme amish. Le mouvement anabaptiste avait cheminé depuis 1525 dans différents pays d'Europe en gardant, une certaine unité, malgré bien des divergences. L'intransigeance de Jakob Amman, pour des questions de discipline dans l'Eglise, provoque une coupure, encore accentuée par les excommunications prononcées par lui. La rupture est ressentie douloureusement par les communautés mennonites d'autres pays comme la Suisse et l'Allemagne. Des anciens comme Gerrit Roosen de Hamburg-Altona et Jakob Guth du Palatinat écrivent pour exhorter à plus de compréhension, mais sans résultat. Jakob Amman entraîne, dans son mouvement, la presque totalité des assemblées françaises. En 1700, Jakob Amman reconnaît avoir été trop loin, mais rien ne peut plus se faire pour une réconciliation. Peu de temps après, Jakob Amman disparaît. Isolés des mennonites des autres pays, les mennonites français vivent dans un isolement quasi total.

Le second événement qui a secoué la communauté a été l'édit d'expulsion de tous les mennonites d'Alsace, décidé par le roi Louis XIV, en 1712, suite à une pression exercée par l'Eglise Catholique. Ce sont principalement les mennonites de Sainte-Marie-aux-Mines et de la principauté de Ribeauvillé qui ont souffert de cet arrêté. Dans le Sundgau et le nord de l'Alsace l'édit n'a pas été appliqué avec la même rigueur. Les familles trouvent refuge dans la principauté de Montbéliard, dans le Brisgau, dans la principauté de Salm, en Lorraine et dans le Palatinat. Certains font déjà partie de la première vague d'émigration pour l'Amérique qui passe par le Palatinat et les Pays-Bas.

La famille Graber de Montbéliard possède de cette période un document très intéressant. Il s'agit d'un passeport délivré à Peter Graber, natif de Hutwil, en Suisse, qui avait habité le village de Jebsheim, près de Colmar, où il avait appris le métier de tisserand. Le laissez-passer le présente comme un homme humble, honnête, mais qui doit quitter la province à cause de son appartenance à la religion mennonite, selon l'ordre de sa majesté, le roi.

Les Mennonites savent qu'ils ne sont que tolérés. Ils doivent se faire remarquer le moins possible. Ils sont nécessaires pour les travaux de reconstruction, après les dévastations terribles de la guerre de trente ans. Ils habitent la campagne et travaillent comme cultivateurs, ouvriers agricoles,

meuniers, tisserands. Par la suite, on leur confie l'exploitation de grandes fermes pour lesquelles il fallait se mettre à plusieurs familles. C'était le cas à Montbéliard, mais aussi ailleurs. Leur savoir-faire, leur honnêteté, leur discrétion faisaient d'eux une main-d'œuvre recherchée par les grands propriétaires terriens. En plus, comme étrangers sans titre, on pouvait les renvoyer comme on voulait.

Nous n'avons que peu de renseignements concernant la vie des Eglises anabaptistes pendant la première moitié du XVIII^{e} siècle. Les réunions se tiennent dans les maisons, selon une habitude déjà prise en Suisse. L'Eglise choisit ses responsables, anciens, prédicateurs et diacres. Certaines fermes sont connues pour des rassemblements plus importants, appelés « grandes assemblées » lors des services de Sainte Cène, baptêmes et mariages. C'est ainsi qu'on connaît la ferme des Gouttes à Montbéliard, la ferme de la Maie à Belfort, la Maison Rouge à Florimont, pour n'en citer que quelques-unes. Selon les plus anciennes prédications, que nous possédons encore, on lisait de longs passages de la Bible, en pensant que le texte devait s'expliquer par lui-même.

Les Mennonites se connaissaient et maintenaient des rapports entre eux. La ballade de Schwertfeger le souligne bien. Ils sont hospitaliers, s'entraident, échangent des conseils et des recettes pour la culture, les soins des animaux et la santé. Les diacres interviennent pour aider les pauvres et ceux qui sont frappés par le malheur. Les mariages se font entre Mennonites, parfois arrangés par le diacre ou l'ancien[1]. Les anciens se connaissent, se visitent et se soutiennent dans l'exercice de leur ministère. La personne qui se marie avec un partenaire d'une autre religion doit quitter l'assemblée.

Il était sévèrement interdit aux Mennonites, par les autorités religieuses dominantes, de gagner de nouveaux membres, de faire du prosélytisme. Les curés et pasteurs protestants y veillaient jalousement. Mais on peut citer des exceptions comme celui d'un garçon orphelin qui travaillait dans une ferme mennonite près de Wissembourg. Son changement de religion et son mariage avec une fille mennonite ont seulement été autorisés à condition qu'il quitte le pays. Il a émigré aux Etats-Unis. Son nom était Stolzfuss, aujourd'hui un des noms le plus répandus parmi les familles Amish.

Louis XIV décède en 1715. Il avait voulu que tous ses sujets aient la même religion et avait pensé avoir le droit de l'imposer à tous, même en utilisant la force. Avec Louis XV arrive aussi plus de



Prédicateur lisant une Bible. Anabaptiste suisse, lithographie colorée, Gabriel Lory fils (1784-1846).

[1] Ndlr. : équivalent du pasteur dans les autres Eglises de la Réforme.

tolérance. A ce sujet, il existe une lettre écrite par le duc de Choiseul du 4 mai 1764. La copie certifiée de cette lettre se trouve dans les archives de Valdoie. Elle est adressée au Procureur Général de l'évêché de Metz pour dire qu'il ne faut pas inquiéter les Anabaptistes dans l'exercice de leur religion. Ce serait une infraction aux privilèges accordés aux Suisses par les traités d'alliance. Ce qui veut dire que les Mennonites étaient toujours considérés comme des étrangers, dont il fallait respecter les particularités.

Johannes Nafziger.

Dans leur isolement, au XVIII^{e} siècle, les Mennonites de France ont connu une seule personne qui a eu l'appel et les capacités pour devenir une sorte de conducteur. Il s'agit de Johannes Nafziger, de Essingen près de Landau, petite ville du Palatinat qui faisait alors à moitié partie de la France. Il a vécu de 1706 à 1792, les dates exactes ne sont pas connues. En 1731, il est consacré prédicateur et ensuite ancien. C'est principalement à lui qu'on doit l'édition en allemand du martyrologe, imprimé à Pirmasens, en 1780. C'est lui qui a cherché les plaques de cuivre à Amsterdam pour les illustrations. L'édition allemande ultérieure, celle de Pennsylvanie les reprendra[2].

Il voyageait beaucoup pour visiter les assemblées amish, jusqu'au Pays-Bas, en Pologne, en Suisse, et aussi à Montbéliard où il avait à régler un conflit entre anciens. Un voyage en Pologne, selon une de ses lettres, représentait une marche à pied de 200 heures. A la demande des assemblées amish de Hollande, il rédigea un manuel pour anciens. Ce manuel règle les questions concernant les cérémonies dans l'Eglise. Ce manuel n'a jamais été imprimé, mais fut copié par tous les anciens des assemblées de France et retransmis de génération en génération. On le retrouve dans la plupart des carnets de prédications, il représentait, avec la confession de foi de Dordrecht, ce que l'on appelait « Die Ordnung ».

Dans ses voyages, Johannes Nafziger aimait se faire accompagner par d'autres anciens. Hans Rich de Montbéliard, Jakob Goldschmidt de Sainte-Marie, Christian Gingerich de Steinseltz font avec lui le voyage en Hollande. Dans ses lettres à son ami Schowalter en Pennsylvanie, il parle de ses visites dans d'autres assemblées pour contribuer à l'installation de nouveaux responsables, pour régler des différends. Il se réjouit de ce que les assemblées maintiennent une bonne discipline mais reconnaît que les jeunes prédicateurs ont encore bien des choses à apprendre. Il parle du désordre causé par la Révolution Française et se demande s'il ne faut pas interpréter cela comme un signe que le grand jour du Seigneur approche.

A la fin de sa vie, J. Nafziger a failli être condamné à mort pour avoir baptisé deux jeunes filles. Ces filles, deux sœurs, étaient nées dans une famille mennonite, avaient quitté l'assemblée et désiraient y retourner après quelques années. Grâce à sa bonne renommée et à l'intervention de quelques personnes hautes placées, il s'en est tiré en payant une très forte amende.

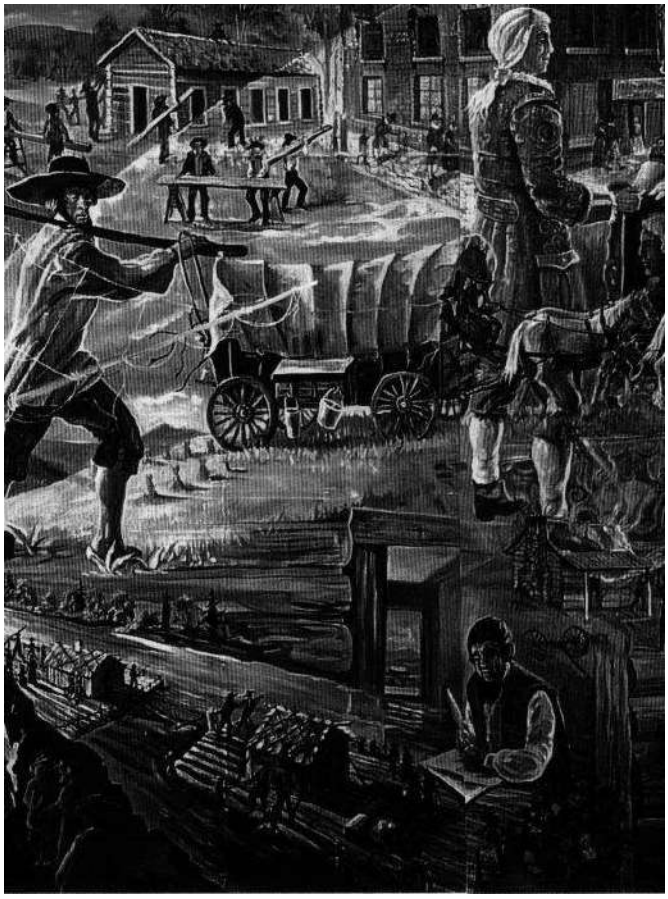
Son œuvre la plus importante est certainement l'organisation des conférences d'Essingen, la première en 1759 et la deuxième en 1779[3] et peut-être aussi celle de Steinseltz en 1752. A celle d'Essingen 35 anciens et prédicateurs étaient présents, représentant 18 assemblées. La raison de ces rencontres est clairement exprimée dans le compte-rendu de 1759 : « Aujourd'hui, 1er mai 1759, nous soussignés, nous sommes

[2] Ndlr. : voir à ce sujet le livre *Miroir des Martyrs,* éditions Excelsis, collection Perspectives anabaptistes, 2003, avec de nombreuses reproductions.

[3] Ndlr voir le document avec les noms des personnes présentes p. 41

réunis à Essingen, pour voir si nous étions d'accord dans la foi et sur quelques autres points ».

Jean Séguy a longuement commenté le contenu des ces *Ordnungsbriefe* probablement aussi rédigées par J. Nafziger. Il trouve que les anciens étaient devenus légalistes, cherchant à dominer les assemblées. Il est vrai que les points d'éthique abordés par certains paragraphes pourraient nous le faire penser, mais ce qui me semble beaucoup plus important, c'est le fait que la réunion eut lieu, que les responsables soient venus de si loin pour parler et partager ensemble leurs soucis, que cette rencontre marque une bonne cohésion du mouvement et la volonté de rester ensemble. Un siècle après, plus rien de semblable n'était possible.



Johannes Nafziger (en bas à droite) rédigeant l'Ordnung en 1765. Détail de la fresque « Behalt » (sections 9 et10) relative à l'histoire amish, houttérite et mennonite. Elle est de l'artiste Heinz Gaugel (visible au Mennonite Information Center à Holmes County Road 77, Berlin, Ohio, U.S.A).

Pour l'histoire des Mennonites de France, Johannes Nafziger mérite d'être mieux connu pour le rôle important qu'il a joué. Il y a en Amérique, dans le village de Berlin, dans l'état de l'Ohio, un centre d'information mennonite et dans une grande grange, on peut voir une énorme fresque de 90 m sur 3,50 de haut qui retrace toute l'histoire amish, huttérite et mennonite, réalisée par l'artiste Heinz Gaugel. Sur cette fresque on peut voir Johannes Nafziger, assis à sa table, en train de rédiger son manuel pour prédicateurs (Voir l'extrait de la fresque ci-joint).

Tentatives pour obtenir l'exemption du service militaire.

La Révolution Française apporte la liberté mais aussi des obligations. Considérés dorénavant comme citoyens français, les Mennonites sont appelés au service militaire. (Ce sujet a été traité longuement par Jean Séguy, pages 357 à 370). L'Eglise mennonite envoie une députation à Paris, elle est reçue par la Convention le 8 août de l'An 2. Le 13 août, le comité du Salut Public se prononce favorablement. Les Anabaptistes sont autorisés à servir comme pionniers, ou charrois, ou à s'acquitter du service en argent. Auparavant, le même privilège avait déjà été reconnu aux Quakers.

Ce privilège ne les empêche pas d'être soumis à la conscription, ils sont incorporés dans l'armée. Dans les armées napoléoniennes, on ne fait bientôt plus la différence, les soldats du train étant armés comme les autres. D'autres tentatives seront faites parce que l'achat d'un remplaçant coûte cher. Une réunion eut lieu au Bildhaüserhof, près de Rosheim, le 19 juin 1808. Les assemblées se cotisent pour payer à deux délégués le voyage pour Paris, qui est effectué le 28 février 1809.

Après des semaines d'attente et une audience auprès du ministre de l'intérieur, ils repartent sans résultat positif.

Nouvelle réunion au Bildhaüserhof, le 1er juin 1811, nouvelle délégation à Paris, le 30 janvier 1812. Cette fois, les délégués s'adressent au ministre des cultes et au directeur de la conscription. Ils sont reçus, la question est débattue, le dossier voyage d'un service à l'autre. Finalement le Conseil d'Etat décide « qu'il n'y avait pas lieu de déroger aux lois sur la conscription ».

Nouvelle tentative en 1814, une requête fut envoyée dans l'espoir que la première Restauration pourrait avoir une attitude plus favorable. Mais, entre temps, Napoléon était revenu de l'île d'Elbe. Concernant la période qui succéda immédiatement à l'Empire, la conscription n'ayant pas été rétablie, c'est seulement vers 1829 que les Mennonites français reprennent la question. Cette fois, la requête est envoyée au ministère des cultes par l'intermédiaire du pasteur protestant Cuvier, de Nancy. Dans la requête on propose de payer un impôt particulier à la place du service militaire. La réponse est négative, il n'y a plus rien à espérer, et un statut de non-combattant, comme l'avaient obtenu les Mennonites en Allemagne, ne fut pas accordé non plus. Il fallait se soumettre ou s'exiler.

L'émigration

L'obligation du service militaire a été la principale raison de l'émigration en Amérique, principalement aux Etats-Unis, mais aussi, pour des familles de Lorraine, en Ontario (Canada). Il y avait certes aussi des raisons économiques, surtout dans les familles ayant plusieurs enfants.

L'Amérique, bien connue comme le pays de la liberté, attirait de nombreux émigrants. Il n'y avait plus la peur des Indiens, comme au siècle précédent et les conditions de voyage étaient beaucoup plus supportables.

On peut revivre ce grand voyage en relisant le journal de Michaël Neuenschwander (édité par Delbert Gratz). Le 15 mai 1823, après avoir vendu ce qu'il ne pouvait pas emporter, Michaël Neuenschwander de Faverois (Ter. de Belfort), charge sur sa voiture tirée par deux chevaux, ses bagages, surtout du ravitaillement, et, avec sa femme et ses trois enfants, se met en route pour le port du Havre. Il note fidèlement les différentes étapes et arrive au Havre après 22 jours. Il compte 48 jours pour traverser l'océan et encore 59 jours depuis New York jusqu'à sa destination dans l'état de Ohio. Là, il retrouve la communauté mennonite de ceux qui l'avaient devancé. Il continuera à parler le même dialecte, il fréquente la même Eglise et il reçoit aide et conseils.

On peut dire que la plupart des Mennonites qui ont émigré ont agi de cette façon, rares sont ceux qui sont partis sans connaître un point de chute à leur arrivée. Ceci explique la réussite matérielle des Mennonites, contrairement à d'autres qui ont connu de grandes difficultés pour s'adapter et qui se sont perdus dans les grandes villes.

Ces départs n'étaient pas sans incidence sur la vie spirituelle des assemblées. Souvent ce sont les conducteurs qui sont partis. Un exemple, Jean Riche, de Dambenois, part en Amérique en 1884. L'assemblée de Belfort restera pendant 25 ans sans prédicateur. On pourrait aussi citer le cas de prédicateurs qui ont aidé à la constitution d'assemblées aux U.S.A.

Un autre cas, Sébastien Gerig, de Pfastatt, part pour l'Amérique en 1856, âgé de 17 ans. Dix ans après, il est consacré prédicateur et ensuite ancien. Elu président d'une conférence mennonite régionale, il a joué un rôle important. Sa biographie figure

dans l'*Encyclopédie Mennonite* (de langue anglaise).

Les lettres échangées entre ceux qui étaient partis et ceux qui étaient restés, sont intéressantes. En France, on pense qu'en Amérique on gagne facilement sa vie. Depuis l'Amérique, on désire aussi aider spirituellement les assemblées. Quand l'assemblée de Bâle-Holee et celle du Birkenhof ont arrêté de chanter dans l'Ausbund, en 1890, c'était pour choisir comme livre de chants, le recueil allemand de l'Eglise mennonite de Berne (Indiana).

Construction de lieux de culte.

Pour les mennonites français, la construction de lieux de cultes est une étape importante de leur évolution. Ce n'est pas seulement le passage de l'Eglise de maison à l'église bâtiment public. C'est l'Eglise mennonite qui sort de la clandestinité, des rencontres privées pour des réunions publiques ouvertes à tous.

La liberté de pratiquer sa religion étant reconnue, il devint possible de créer des lieux de culte. Le besoin s'en faisait sentir là où le nombre de participants était important.

En premier, c'est l'assemblée de Montbéliard, qui, en 1833, construisit une maison pour les réunions, à la sortie de Montbéliard, en direction d'Audincourt. Cette solution, selon Pierre Sommer, fut bien appréciée par les familles des proches environs. Pour les familles éloignées, ce fut une autre question.

Sur l'initiative de l'ancien de l'assemblée de Florimont, Joseph Klopfenstein, un petit temple fut construit au milieu des fermes en 1845. Voulant également installer un cimetière à côté de la chapelle, cela donnait lieu à un échange de lettes très intéressant, entre Joseph Klopfenstein et avec le maire de Florimont, le sous-préfet de Belfort et le préfet de Colmar. Il fut découvert que le temple avait été construit sans autorisation. En haut lieu, on s'aperçut que les Mennonites n'étaient pas une ethnie, mais une religion, puisqu'il y avait un culte et ce culte devait être autorisé. Finalement, grâce à la bienveillance du préfet et le bon vouloir du maire, tout a pu s'arranger. Mais ce n'est que très longtemps après que l'assemblée s'est constituée en association déclarée.

Pour la chapelle de Bâle-Holee en 1849, nous avons affaire à la Suisse. Même certains cantons de Suisse étaient devenus plus tolérants et ne trouvaient pas d'arguments pour ne pas autoriser la construction d'un lieu de culte. Toutefois, le permis de construire précisa que, pour éviter toute confusion avec une véritable église, il était interdit de construire un clocher avec une cloche.

Dans la même année, en 1849, l'assemblée du Geisberg était dans l'obligation de trouver un lieu de rassemblement. Pendant un bon siècle, les réunions eurent lieu à la ferme du Schafbusch, mais la ferme était passée entre les mains de fermiers non-mennonites, une salle fut alors spécialement aménagée au Geisberg.

En 1856, l'assemblée de Pulversheim fit l'achat du restaurant des Deux Clés, situé à la sortie de Pulversheim, en direction de Mulhouse. Cette belle propriété avec un grand terrain permettait l'aménagement d'une salle de réunion, ainsi que d'un appartement pour une famille de concierge.

En 1864, ce fut le tour de l'assemblée du Birkenhof de se donner un lieu de culte. Elle acheta une maison à colombage dans un village des environs et la remonta au Birkenhof. Une salle de réunion fut aménagée au rez-de-chaussée, le sous-sol servant d'écurie pour les chevaux. Le temple de Belfort fut construit à la périphérie de la ville en 1898, alors qu'en cette période l'assemblée n'avait ni ancien, ni prédicateur.

Dans presque tous les cas, les 'chapelles' disposaient d'une petite pièce, appelée *Abrat* où se réunissaient les prédicateurs et anciens pour décider qui prendrait la parole, pour prier et pour parler des questions concernant la marche de l'assemblée. Pendant ce temps, l'assemblée chantait un cantique de l'Ausbund et même deux si l'attente se prolongeait.

Il faut encore mentionner la chapelle de Morhange, en Lorraine, construite en 1856. Elle fut désaffectée par la suite, les familles étant parties ailleurs, mais également du fait de la proximité de la frontière et des bouleversements des deux guerres. Le même sort arriva à la chapelle de Niederrödern, Bas-Rhin, construite en 1875 avec une forte subvention municipale et qui fut détruite lors de la deuxième guerre mondiale. L'assemblée de Baccarat avait, pendant un certain temps, loué une salle à Baccarat, mais cela fut sans lendemain.

Littérature.

Dans son livre *Les Anabaptistes des Vosges*, publié en 1860, le journaliste Alfred Michiels parle longuement de la bibliothèque découverte chez l'ancien, Nicolas Augsburger, dans la principauté du Salm. Il est surpris de la grande quantité de livres. Tous les Mennonites ne lisaient pas autant, mais les livres réunis actuellement dans les archives de la Société d'Histoire à Valdoie donnent une idée de ceux qui étaient les plus répandus.

Je veux énumérer les plus importants et ensuite, parler plus en détail de ceux qui ont été traduits en langue française.

Il faut citer en premier la Bible de l'imprimeur Froschauer, imprimée au seizième siècle à Zurich et rééditée à Strasbourg vers 1750, ainsi que les Nouveaux Testaments à l'origine du même imprimeur. Ces Bibles n'avaient pas de division en versets, ce qui explique pourquoi, quand on a cité un texte au cours d'une prédication, on ne trouve que l'indication du chapitre. Tous les autres livres ont des auteurs mennonites hollandais, traduits en allemand.

Parmi les livres de piété nous avons : *L'Enchiridion* de Dirk Philipps, le *Fondement* de Menno Simons, et, de Chabalye, le livre *Die Wandlende Seel*. Depuis 1780, figure aussi parmi les livres importants, le *Martyrologe* de Thieleman van Braght. Comme livre de chants, c'est le *Ausbundt*, utilisé jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle. Tous ces livres ont été conservés pieusement, transmis de génération en génération, mais comme le note Pierre Sommer, ils n'étaient pas beaucoup lus.

Par contre, deux livres, moins volumineux, étaient très répandus et aussi lus. Le premier porte le titre : *Christliche Glaubensbekenntnus*, imprimé à Amsterdam en 1691, traduit du néerlandais en allemand, réédité et diffusé par l'imprimeur von Mechel de Bâle. Le deuxième a comme auteur l'ancien de l'assemblée de Hamburg-Altona, Gerhard Roosen, connu pour avoir écrit à Jakob Amann au moment du schisme amish. Il a écrit cette apologie du mouvement anabaptiste à l'âge de 90 ans. Il porte le titre *Unschuld und Gegenbericht* et fut imprimé en 1703.

Vers le milieu du dix-neuvième siècle, le besoin d'une traduction française s'est fait sentir. On ne connaît pas les traducteurs, ni la date exacte, mais nous avons quelques exemplaires imprimés à Nancy, en 1862[4]. Le livre porte le titre :

"Confession de Foi Chrétienne"

Ses 144 pages se divisent en quatre parties.

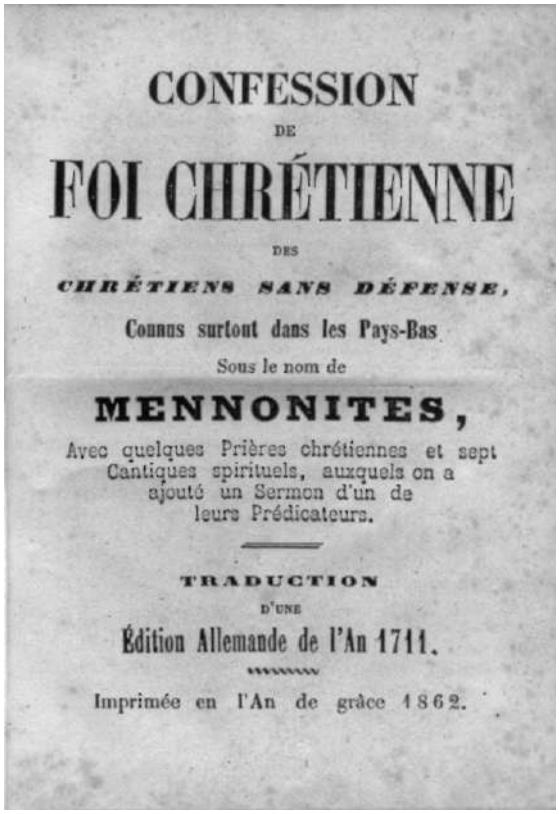
---

4 *Ndlr une note manuscrite mentionne « fait traduit et fait imprimé par Jean Kennel né à Haroué. Traduit en l'an 1862 »*

Premièrement, la confession de foi de Dortrecht, adoptée à Ohnenheim en 1660. Deuxièmement, « Quelques prières chrétiennes que les fidèles, dans leurs assemblées, ou chacun dans son particulier, peuvent apporter à Dieu avec dévotion et humilité ». Troisièmement, sept cantiques de prière et d'actions de grâce, dont l'auteur est Paul Glock, un anabaptiste d'Allemagne du Sud qui a composé ces chants pendant les 27 ans qu'il a passés en prison à cause de sa foi.

Ces trois premières parties sont prises du livre *Christliche Glaubensbekenntnus* alors que la quatrième partie est prise du livre *Unschuld und Gegenbericht*. Il s'agit d'un sermon sur le texte de 1 Cor. 15 : 55 - 57. On indique que ce sermon a été prêché le dimanche après Pâques de l'année 1753 par le plus jeune prédicateur de l'assemblée de Hamburg-Altona. D'après Friedmann, qui a consulté le registre des sermons de cette assemblée, ce plus jeune prédicateur était le gendre de Gerhart Roosen, Pieter Verhelle. Mais ce Pieter Verhelle était déjà décédé en 1711. On pense que la date de 1753 est la date de la réédition du livre.

Le sermon en question devait prouver que les Anabaptistes savaient aussi faire de bonnes prédications et en même temps servir de sermon modèle. Le sermon d'Altona a une introduction, probablement faite par Roosen. Cette introduction retient notre attention. Il s'agit d'une apologie pour la prédication laïque comme on n'en trouve pas beaucoup dans la littérature mennonite. En voici un extrait : « Nous croyons que, lorsqu'un homme se donne tout entier à Dieu, qu'il lui demande, en le priant sincèrement, l'aide et l'assistance du Saint-Esprit, et des yeux éclairés pour apprendre à connaître Christ, qu'il s'applique à méditer l'Ecriture Sainte, il obtiendra le don de pouvoir annoncer la volonté de Dieu à son prochain, comme les apôtres qui n'ont point étudié dans des écoles supérieures ».


CONFESSION
DE
FOI CHRÉTIENNE
DES
CHRÉTIENS SANS DÉFENSE,
Connus surtout dans les Pays-Bas
Sous le nom de
MENNONITES,
Avec quelques Prières chrétiennes et sept Cantiques spirituels, auxquels on a ajouté un Sermon d'un de leurs Prédicateurs.
TRADUCTION
D'UNE
Édition Allemande de l'An 1711.
Imprimée en l'An de grâce 1862.

Confession de foi mennonite (1711-1812)

Un deuxième livre, le catéchisme de Deux-Ponts (Palatinat) fut traduit et imprimé à l'initiative des anciens Joseph Schweitzer de Goncourt et André Rediger de Sauley. Nous en connaissons trois éditions, Nancy en 1862, Neuchâteau en 1869 et Baccarat en 1898. Ce catéchisme contient en première partie, l'instruction de l'Ecriture Sainte par demandes et réponses ; ensuite la confession de Dortrecht qu'on devait apprendre par cœur et, pour terminer, les prières pour différentes circonstances.

Je cite encore une troisième traduction, le *Geistliches Lust-Gärtlein frommer Seelen* un livre de prières dont l'auteur n'est pas mennonite. Ce sont les anciens de Belfort qui, en 1889, demandent à Mlle Lehr de Porrentruy d'en faire la traduction. Le *Jardin de Plaisance des âmes pieuses* fut très répandu dans la région de Belfort-Montbéliard et fut aussi utilisé jusqu'au milieu du vingtième siècle.

Déclin de la fin du XIX^e^ siècle.

La deuxième partie du XIX^e^ siècle fut pour les Mennonites français une période de déclin. Ils diminuèrent en nombre à cause de l'émigration, mais aussi à cause des mariages mixtes et des mouvements à l'intérieur du pays. Les prédicateurs étaient mal préparés à leur tâche, la discipline se relâche. Les règles sur l'habillement, les agrafes, sont abandonnées progressivement sans que personne ne réagisse.

Les conducteurs spirituels s'étaient fixés comme règle, pour ne pas se tromper, de continuer fidèlement ce qui avait été établi par les *Erzväter* (patriarches). Hans Rich, ancien de Montbéliard de 1761 à 1790, écrit : « *Nous estimons aussi comme bon et nécessaire qu'un serviteur prenne soin de maintenir les traditions qui ont toujours été en usage et de ne pas introduire des choses nouvelles ou inhabituelles, ni de rompre avec les vieilles habitudes »*[5]. Dans les prédications on insiste beaucoup sur ce point.

Dans une lettre de Peter Kennel, ancien de la Welschländergemeinde, écrite en 1881, depuis Vaucouleurs, il est question à deux reprises du maintien de la *Christlichen Ordnung* (discipline chrétienne).

Toutefois, les temps ont changé, la pression de l'environnement est trop forte. Je cite ce que l'ancien Joseph Schweitzer, 1820 - 1896, de Goncourt, écrit dans son *Handbuch* : *« Il y a beaucoup de points de doctrine que nos patriarches ont tenu, mais dans les temps actuels, on ne peut plus s'y*



Tisserand (canton de Berne), eau forte colorée signée M.K., du *Helvetischer Almanach für das Jahr 1822*, Zürich chez Ore Füssli et Comp.

5 "Wir achten auch für nötig und gut, dass ein Diener sich befleissige mit den alten gewöhnlichen Braüchen der Gemeinde Haus zu halten, nicht viel neues und ungewöhnliches zu machen, noch altes zu brechen ".

tenir, la loi du monde l'interdit »[6]. Ici Joseph Schweitzer fait principalement référence à l'obligation du service militaire.

On se défend contre l'entrée du « monde » dans l'assemblée, on se défend contre les diverses influences piétistes, du moins pendant un certain temps. Mais ce qui se relâche surtout, c'est la cohésion au sein du mouvement anabaptiste.

Un événement va le révéler. Après la guerre de 1871, l'ancien de Florimont, Pierre Klopfenstein suspendit la cérémonie du lavement des pieds. Les autres assemblées s'en émurent, comment pouvait-il se permettre une chose pareille ? Le lavement des pieds, c'était aussi le respect de l'article 11 de la confession de foi de Dortrecht, observée par Jakob Amman, il s'agissait d'un pilier de la « Ordnung ».

Les assemblées de Montbéliard et de Bâle-Holee décidèrent de convoquer une rencontre de tous les anciens et prédicateurs. Depuis les rencontres à propos du service militaire, au début du siècle, on ne s'était plus rencontré. Les contacts avec les assemblées de Lorraine étaient inexistants. A Bâle, l'ancien Joseph Klopfenstein s'est demandé à qui il fallait écrire. Sa lettre se trouve dans nos archives à Valdoie. Il connaît un seul ancien, Conrad Schweitzer d'Einville, près de Nancy. Il lui écrit en le chargeant d'écrire aux autres anciens de Lorraine pour les inviter à une conférence prévue à Bâle, le 19 février 1876. Il insiste qu'on vienne aussi nombreux que possible vu l'importance de la question qui sera traitée.

La rencontre eut effectivement lieu, mais nous n'en avons aucun compte-rendu ; comme lors des conférences d'Essingen, un siècle plus tôt, aucun papier ne fut signé. On n'approuva pas la position de Florimont, mais l'assemblée ne changea rien. Le lavement des pieds ne fut plus repris, et bientôt, d'autres assemblées agirent de même[7].

Il serait faux de dire qu'il n'y a jamais eu de tentative de réforme ou de rénovation du mouvement. On peut déjà citer le cas de Johannes Muller, prédicateur de l'Assemblée du Schafbusch, dont on possède la correspondance avec Peter Weber de 1756 à 1777. Il était fortement influencé par le mouvement piétiste et il lui fut interdit de prêcher. Selon l'expression utilisée : « Er wurde still gelegt » (« on le réduisit au silence » quant au service de la prédication).

Il y a le cas de Christian Amstutz, prédicateur de Florimont, de qui nous avons une lettre écrite à son frère de Bluffton (Ohio, U.S.A.). Il y écrit qu'il est en conflit avec l'assemblée pour la question du baptême. Il critique l'habitude de l'assemblée de baptiser systématiquement tous les adolescents. Il demande qu'on ne baptise que ceux qui ont passé par une conversion authentique. Son effort ne mène à rien et il quitte l'assemblée en 1868.

Il y a aussi le cas d'Isaak Rich, qui aurait pu apporter une réforme. Homme intelligent, ayant beaucoup voyagé, il ne réussit pas à avoir une place dans l'assemblée de Montbéliard. Finalement sa tentative échoue et il termine mal.

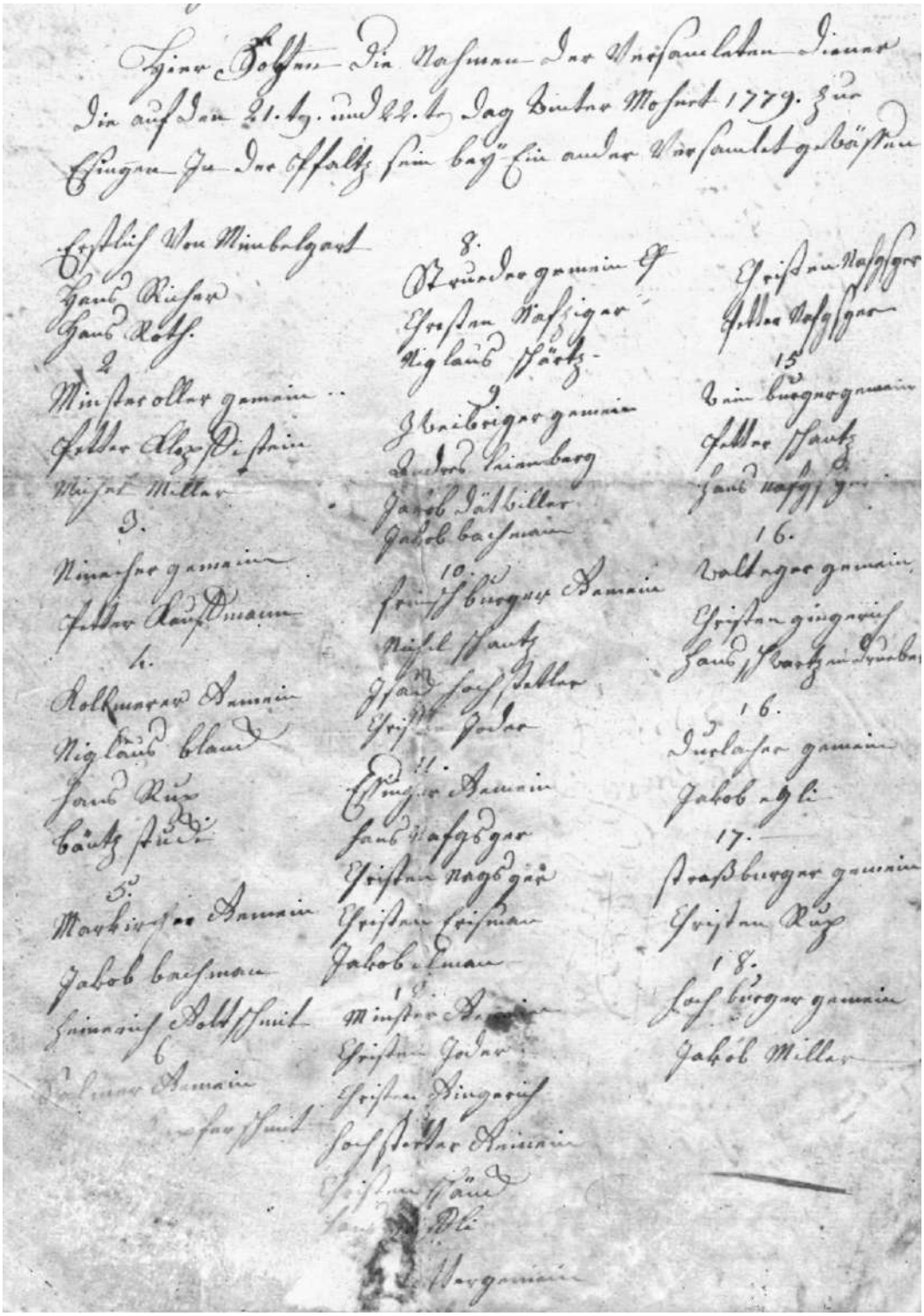
Nous arrivons à la fin du siècle. Tout n'est pas perdu, Dieu a veillé sur ce petit peuple et il va, comme aux temps de l'Ancien Testament, appeler un homme en 1898, Pierre Sommer. Ce dernier entre comme étudiant à l'école biblique de St. Chrischona, près de Bâle. Mais pour le voir à l'œuvre, il faut entrer dans le vingtième siècle.

Ernest HEGE

---

6 " Es sind viele Punkte die unsere Erzväter gehalten haben, aber in unserer Zeit können sie nicht mehr gehalten werde, denn das weltliche Gesetz verbietet es

7 Ndlr. : nous signalons l'excellent travail de Linda Oyer sur le sujet : *Dieu à nos pieds... Une étude sur le lavement des pieds*, Editions Mennonites, Montbéliard, novembre 2002, 75 pages.



Signatures =
Noms des responsables d'Assemblées figurant sur le document de l'Ordnungsbrief de Essingen de 1779. Le nom de « Hanss Naffziger » figure sous « Essinger gemein » (11) du Palatinat, mais également sous « Weisenburger gemein » (15). Les deux lieux ne sont pas très éloignés.

EVOLUTION DES MINISTERES AU XX^{e} SIECLE DES EGLISES MENNONITES DE FRANCE

Note du rédacteur de cette série : les documents dont il est fait mention dans l'article qui va suivre sont quasiment tous édités par les Editions Mennonites, Montbéliard.

Cet article fait suite aux études précédentes relatives aux ministères anabaptistes du XVI^{e} siècle (Claude Baecher) et des XVII^{e} - XIX^{e} siècle (Ernest Hege). Nous remercions MM. André Nussbaumer et Ernest Hege, tous deux retraités et membres des communautés évangéliques mennonites de France pour leur important travail de recherche et de synthèse.

Claude BAECHER

1. Les ministères

D'une prêtrise quasiment sacerdotale au régime de service partagé, parfois contesté

Pierre Widmer écrit dans son éditorial (journal *Christ Seul* 6/1955) sous le titre *Réflexions sur le service de Dieu dans l'Eglise* : *« Contrairement à d'autres confessions chrétiennes, nous croyons réellement que Dieu appelle tous les rachetés de Jésus-Christ à exercer un ministère dans l'Eglise et qu'il n'y a plus, dès lors, des prêtres et des laïcs, mais uniquement des enfants de Dieu, adoptés en Jésus-Christ au moyen de l'expiation faite par son sang, et destinés à servir le Seigneur et l'Eglise chacun avec ses dons…*

Il ne doit donc pas y avoir dans l'Eglise de Jésus-Christ, et particulièrement dans nos Assemblées Mennonites, qui essaient sincèrement de se rapprocher du modèle donné par l'Ecriture, de gens qui dominent sur les autres. Chacun ne peut y être que le serviteur de tous, dans l'humilité, et sans jamais s'élever en quoi que ce soit puisque, quelles que soient ses fonctions et ses capacités, il est appelé à considérer les autres comme supérieurs à lui-même et à se faire, par la charité, serviteur de tous (cf. Philippiens 2 : 3 et Galates 5 : 13). »

Voilà le grand principe. La réalité, comment la résumer ? Les ministères dans les Eglises Evangéliques Mennonites de France s'approchent actuellement plus de cet idéal. On est passé de la conception sacramentale de la prêtrise au principe d'un service partagé, parfois contesté, des dons partagés. Dans les faits, depuis le début du siècle et encore aujourd'hui, les Eglises mennonites font la distinction suivante des serviteurs consacrés :

- les serviteurs des pauvres, les diacres
- les serviteurs de la Parole, les prédicateurs
- les serviteurs anciens, les anciens (tout court)

Le *Manuel d'Instruction Religieuse* de 1922 (p. 56) mentionne la possibilité « *d'élection et de consécration comme diaconesses, de veuves âgées ayant un bon témoignage ».*

Le *Nouveau Manuel d'Instruction* de 1956 (p. 81) cite à propos des diacres et diaconesses, *« Ces ministères doivent encore se trouver dans une église fidèle ».*

Les missionnaires et les évangélistes ou prédicateurs itinérants rentrent dans ces diverses catégories, mais avec des missions spéciales, parfois mal définies !

Le *Guide des serviteurs* de 1961 parle de la consécration des diacres, prédicateurs, anciens, missionnaires et évangélistes itinérants (les diaconesses sont absentes).

Le *Guide pratique pour la vie dans l'assemblée* de 1985 cite les mêmes ministères avec la remarque suivante : *« On constate que divers ministères ont été et sont*

remplis par des femmes dans le diaconat, l'enseignement et la mission, ce qui pose la question du ministère féminin d'enseignement » (Le Discernement des Dons – Election et consécration des serviteurs –Diversité des ministères).

Il n'est pas question de consécration au ministère de « pasteur », alors que l'on cite des ministères du Nouveau Testament : « Pasteur, Evêque ». J'ai pourtant relevé la désignation comme « pasteur » d'un ancien dans la revue *Christ Seul* 9/10 (p.11) : « *Notre frère Ch. Graber de Dambenois pasteur de l'Eglise de Belfort* ».

Le document *Service salarié et vie d'église* de 1995 (p. 9) cite *« l'usage commun, et les habitudes de notre société, consistant à nommer « pasteurs » ceux que nous avons désigné par « serviteurs salariés » ou « à plein temps » ... nous proposons de l'étendre, notamment dans nos relations extérieures, à tous les anciens ».* Les premiers « plein temps » sont désignés comme « responsables » ou « anciens » ou « évangélistes » dans les annuaires publiés par *Christ Seul*. En 1992 l'appellation pasteur apparaît : Jules Lambotte à Flavion. En 1997 la plupart des « plein temps » sont devenus « pasteurs ».

L'enquête sur les Assemblées Evangéliques de France de 1994 révèle la situation des ministères dans les assemblées à cette époque (cf. notre chapitre 3 Direction de l'Assemblée).

2. Election et consécration des Serviteurs

Le *Guide pratique des serviteurs de Dieu* de 1961 détaille la procédure (cf. Election et consécration des Serviteurs – I. Election des Serviteurs II. Consécration des Serviteurs, p. 36-39).

Pour les assemblées faisant partie de la Conférence (Union d'Eglise) d'Alsace-Lorraine-Luxembourg, le comité de conférence devait donner son avis avant toute consécration de nouveaux serviteurs (cf. Statuts des Eglises Evangéliques Mennonites de France 1925, 17a). Les assemblées de « langue française » créent en 1929 « le Groupe des Eglises évangéliques - mennonites de langue française ». Son article 5 précise : « *Le groupe s'interdit toute immixtion dans l'administration particulière des assemblées ».* Le principe adopté par les statuts de l'association 1925 est appliqué dans les assemblées Alsace-Lorraine jusqu'au moment de la fusion des deux conférences en 1979. Cependant dans quelques assemblées d'Alsace-Lorraine subsistaient encore des traces de ce principe. Nous avons constaté dans le règlement intérieur d'une de ces assemblées : *« La consécration se fera lors d'un culte spécial en présence de représentants d'autres assemblées mennonites, du bureau et de représentants de l'A.E.E.M.F. »*



Consécration le 2 mars 1952 de Goldschmidt Charles comme ancien de l'assemblée du Hang, Bourg-Bruche, par Henri Volkmar (1882-1953). Volkmar fut prédicateur itinérant entre 1913 et 1952.

Le *Guide pratique pour la vie dans l'Assemblée* de 1985 précise dans la rubrique « Choix des serviteurs » : *« L'apôtre Mattias, après certaines démarches a été désigné par le sort. Pendant longtemps cette pratique a été utilisée dans nos assemblées. Il nous semble bon d'adopter le processus suivant :*

- recherche des critères exigés par l'Ecriture
- *réflexion et recherche de personnes correspondant aux critères*
- *entretiens personnels avec le(s) candidat(s)*
- *évaluation et prière au sujet des candidats*
- *décision sur la base d'un consensus très large de l'assemblée. »*

Actuellement dans le règlement intérieur des assemblées, on constate différentes pratiques allant vers le processus suivant :

- *appel de candidature*
- les candidats retenus sont ceux qui ont obtenu une proportion importante de voix (par ex. 1/3)
- demande aux personnes désignées si elles sont prêtes à accepter le ministère
- vote de l'assemblée
- sont nommés, puis consacrés ceux qui ont obtenu le nombre de voix requises (par ex. ancien 3/4 des voix, diacres 2/3 des voix)

Puis apparaît comme une nouveauté : le mandat limité dans le temps (ex. ancien 6 ans, diacre 3 ans) est proposé dans le document *Service salarié et Vie d'Eglise* (1995) : *« Il serait souhaitable qu'à l'âge de 70 ans, au plus tard, les anciens soient déchargés du service qu'ils assurent seuls. Cependant, dans l'esprit de Nombres 8/25-26, ils peuvent continuer d'aider leurs frères ».*

- On constate cependant une certaine réticence vis-à-vis de cette proposition : le caractère sacramentel catholique n'a pas entièrement disparu.
- Certaines assemblées ont supprimé le ministère de prédicateur, « ministère non biblique » alors que celui d'ancien/pasteur est bien attesté !

3. Origine sociale

Jean Séguy note dans son ouvrage *Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France* (1977, p. 808) : « *De fait, la liste des anciens laissa apparaître les mêmes noms qu'au siècle précédent… L'aristocratie de la diaspora du XVIIe siècle se perpétue ainsi de nos jours…à ce qu'il semble, une famille n'entre dans le réseau des ministères que lorsque, par suite de circonstances diverses, les lignées traditionnelles se révèlent incapables de satisfaire la demande … La respectabilité sociale, une certaine intensité d'expérience religieuse et la capacité de s'imposer semblent particulièrement recherchées… On ne peut pas s'étonner dans ce cas que la plupart des Serviteurs appartiennent à des familles qui ont fait leurs preuves dans le domaine profane ».*

Dans les vieilles assemblées les anciens noms de famille mennonites persistent, de nouveaux noms apparaissent dans les nouvelles assemblées. Dans *l'annuaire 2002* sur 140 noms de personnes consacrées cités, 55 (39%) ont des noms qui ne sont pas de tradition mennonite, 85 (61%) ont des noms de tradition mennonite. Les Graber, Goldschmidt, Hege, Kennel, Klopfenstein, Muller, Nussbaumer, Peterschmitt, Widmer persistent.

4. Les fonctions

Voir à ce sujet ce qu'en dit le *Guide pratique des Serviteurs de Dieu* (1961, p. 37, 38, 39).

Devoirs et engagements

- *des diacres*
- *des prédicateurs*
- *des anciens*
- *des évangélistes et missionnaires (1985)*

Le *Guide pratique pour la vie dans l'assemblée* (1985), donne des précisions dans sa fiche Fiche 7. Le discernement des dons et élection et consécration des serviteurs (p. 4 et 5) précise onze charges différentes pour les anciens, 2 fonctions pour les diacres.

Il ajoute : *« Si le frère est accompagné de son épouse : ' ton rôle consiste à être une aide pour ton mari… être son vis-à-vis le plus proche, partageant avec lui, dans la discrétion, les fardeaux de l'assemblée devant le Bon Berger*

- *Mettre au service de l'assemblée les dons que le Seigneur t'a confiés*
- *Etre un modèle qui, par ses paroles, ses actes et son exemple, amène les autres à une foi plus profonde et plus vivante ».*

On pouvait à une certaine époque être ancien de plusieurs assemblées, ce que firent par ex. Joseph Muller à la fois à Toul, à St-Genis et à Bénaville et Emile Kremer : à Colmar et à Sarrebourg.

Evolution des fonctions

Jean Séguy constate[1] *: « Les diacres prêchent de plus en plus, tandis que les prédicateurs sont de plus en plus admis à célébrer la Cène ou le Baptême, à présider aux obsèques… Les prédicateurs voient leurs obligations catéchétiques changer de forme. Ils dirigent plutôt, aujourd'hui, les études bibliques des adultes, le dimanche matin avant le culte. La catéchisation proprement dite est faite par groupes d'âge et confiée à des moniteurs adultes ou adolescents… Diacres et prédicateurs ne jouent plus le rôle directeur dans la conclusion et la préparation des mariages, qui était le leur aux siècles précédents. Les jeunes mennonites trouvent très bien tout seuls une partenaire à leur idée ».*

Le ministère diaconal est très varié. Une enquête menée en 1993 par l'Association Compassion en Action révèle leur diversité. Elles vont de celles dites « spirituelles » (catéchisme) au nettoyage… Le nombre des diacres consacrés dans les assemblées augmente régulièrement. En 1980 : 6 assemblées fonctionnent avec 11 diacres, en 1999 : 16 assemblées avec 37 diacres. Les femmes diacres sont aussi en progression en 1980 11% des diacres sont des femmes, en 1999, 46%[2].

L'autorité des serviteurs évolue elle également : Séguy relève l'attitude suivante (p. 804) « *Le particularisme des âges passés est de moins en moins admis, même dans les milieux ruraux. Ainsi Christ Seul (juin 1963 etc…) doit-il parfois rappeler la soumission et la déférence dont les serviteurs doivent être l'objet ».*

Aujourd'hui il faut dialoguer, débattre, répondre aux questions épineuses de la jeune génération plus instruite. Le décalage s'accentue entre générations, décalage d'instruction et de formation entre les anciens et la jeune génération. Voyons cette question plus en détail.

5. Formation

Pierre Sommer (père), conscient de ce décalage au début du siècle déjà, lance des « Cours d'instruction pour jeunes gens et jeunes filles » en 1928, durant l'hiver pour le temps de quelques semaines, *« pour ceux qui désirent s'approfondir davantage dans l'étude de la Parole de Dieu. ».* Ces cours fonctionnent jusqu'en 1934. Par la suite, des jeunes gens fréquentent des écoles bibliques, des jeunes d'Alsace-Lorraine dès la fin du XIXe siècle l'école biblique St Chrischona près de Bâle. Pierre Widmer écrit en 1950 : *« Nos assemblées ont contracté avec les*

1 1977, p. 803-804

2 *Christ Seul* mars 2000, « Que deviennent les mennonites de France ? »

Ecoles Bibliques de St Chrischona et de Nogent, et aussi accessoirement envers celles de Genève (Alexander), Emmaüs (De Benoit, Pache), Beatenberg (Wasserzug) une dette de reconnaissance qu'elles ne doivent pas oublier à l'heure où elles s'essaient, à Bâle, à voler de leurs propres ailes »[3]. Huit jeunes de nos assemblées fréquentent l'Institut Biblique de Nogent 1948-1949. C'est en effet en 1950 que fut créée l'Ecole Biblique Mennonite Européenne (actuel CeFoR Bienenberg) d'abord installée à Bâle, puis à partir de 1958 au Bienenberg, au-dessus de Liestal (Bâle Campagne). Cette création suscite pas mal de réserves sinon d'oppositions : une théologie trop américaine, la peur de certains serviteurs en place moins formés. Va-t-elle former des futurs pasteurs salariés ? Comment ces jeunes gens, avec une formation théologique, vont-ils pouvoir s'intégrer dans leur assemblée locale avec des serviteurs en place ? Des élèves de Nogent-Sur-Marne, de Chrischona sont partis servir dans l'Armée du Salut, chez les Darbystes larges, etc.… quant aux anciens élèves de l'école du Bienenberg, Séguy écrit[4] : *« L'Ecole biblique n'est pas, en effet, une école pastorale ... Elle désire former des animateurs qui reviendront dans leurs Assemblées pour y continuer une activité de 'laïcs' éclairés ... Ils se heurtent au monopole de fait des Anciens sur la vie des Assemblées, et sont réduits à un rôle secondaire alors qu'ils aspirent à collaborer avec les Serviteurs ... La déception des jeunes ... paraît d'autant plus justifiée qu'ils sont, la plupart du temps, allés au Bienenberg sur l'instigation ou avec l'approbation des Serviteurs ».*

Plus tard certains jeunes gens et jeunes filles fréquentent les facultés de théologie, notamment la Faculté Libre de Théologie Evangélique de Vaux-sur-Seine, la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg, ainsi que des Universités Mennonites aux Etats-Unis et au Canada.

Une Commission des Bourses fonctionne au sein de l'union d'Eglise des Mennonites de France (A.E.E.M.F.) depuis 1982. Elle conseille et vient en aide à certains jeunes gens ou jeunes filles qui en font la demande. Les écoles bibliques et facultés de théologie mentionnées étaient les suivantes : Institut Biblique Mennonite Européen du Bienenberg (actuel CeFoR), I.B. de Nogent-sur-Marne, I.B. de Lamorlaye, I.B. d'Emmaüs, I.B. Belge, Faculté Libre de Théologie Evangélique de Vaux-sur-Seine, Faculté Libre de Théologie Réformée d'Aix-en-Provence. Aux Etats-Unis : Goshen College (Indiana), A.M.B.S. (Elkhart, Indiana), M.B.B.S. (Fresno, Californie), au Canada : I.B. Laval (Québec), Mennonite Brethren Biblical College et Canadian Mennonite Bible College (Winnipeg).

Les mennonites de France ont maintenant un certain nombre de docteurs en théologie – dont une femme – dans nos églises. Mais ici, s'impose la même remarque que précédemment : certain(e)s diplômé(e)s de facultés ou d'écoles bibliques n'ont pas trouvé de place dans les assemblées, en particulier les femmes. Ils sont partis sous d'autres cieux. Citons en quelques-uns : René Kennel (ancien de Nogent), Joël Stroudinsky, Michel Gaudry, qui sont en train de faire une « belle carrière » dans d'autres milieux.

Il convient également de signaler à ce stade l'existence de la formation permanente ou « en cours d'emploi » dispensée par le CeFoR Bienenberg, les séminaires d'été et la Formation Biblique pour le Service dans l'Assemblée (F.B.S.A.).

Certains serviteurs ont fréquenté d'autres milieux tout en restant dans leur assemblée. Cela n'a pas toujours favorisé une croissance harmonieuse de leur église locale.

---

3 *Almanach Mennonite du Cinquantenaire,* p. 56

4 p .806-807

D'autres rencontres sont proposées aux prédicateurs pour l'édification, la communion fraternelle, pour le partage de leurs expériences, pour le débat autour de thèmes particuliers, et l'on pense à des thèmes chauds, comme les relations avec les catholiques, les mariages mixtes, l'homosexualité etc., soit de « délibérer en matière de doctrine et de discipline »[5].

Evoquons ces différentes possibilités de rencontres.

6. Rencontres

Les anciens des assemblées Alsace-Lorraine Luxembourg ont organisé dès 1921 des *Dienerversammlungen* (rencontres de serviteurs) ou des *Predigerversammlungen* (rencontres de prédicateurs) ou des *Brüderversammlungen* (rencontres de frères) *Versammlungen der dienenden Brüder* (rencontres des frères au service). Elles ont eu lieu en général toute une journée, à la veille des conférences.

Le groupe francophone les a imités à partir de 1931.

Les 4 et 5/3/1946 tous les anciens des assemblées de France étaient invités au Synode de Montbéliard. Pierre Widmer, le rédacteur du journal *Christ Seul*, invite les serviteurs à une retraite spirituelle à Guebwiller les 12-15/9/1946 : une rencontre diversement appréciée « influences étrangères à nos assemblées ou dangereuses pour elles »[6].

A partir de 1951 des réunions de prédicateurs sont organisées à Valdoie dans le nouveau home acquis par l'Association Fraternelle Mennonite. Parallèlement sont organisées – de 1956 à 1981, des réunions de dames, surtout fréquentées par les épouses des prédicateurs.

De 1952 à 1959 ont lieu des « Journées d'étude des jeunes prédicateurs », plus tard appelées « Cercle d'Etude Mennonite ». Un essai a été fait pour promouvoir des rencontres « Week-end des intellectuels » en 1952[7].

En 1993 a été créée à la fois la Commission Foi et Vie et la Commission des Anciens et Prédicateurs (C.A.P.) Ces instances organisent dorénavant une rencontre par an pour les « serviteurs ». Les épouses de ces derniers sont invitées à ces rencontres. A partir de 1994 a lieu une rencontre régionale par an : la France est divisée en 5 régions, Alsace Nord, Alsace Sud, Franche-Comté/Saint-Genis, Lorraine, Région parisienne.

7. Le ministère féminin

La question de fond du ministère féminin n'a jamais été vraiment débattue, question sensible, s'il en est : une femme peut-elle être consacrée comme prédicateur ou ancien ? Séguy n'en parle pas dans son ouvrage.

« Une femme ne peut ni enseigner ni prêcher au culte le dimanche matin mais une célibataire missionnaire qui revient d'Afrique peut « partager » ou « donner un témoignage » déclare Marthe Ropp »[8]. Pourtant la question du ministère féminin apparaît régulièrement. On constate une certaine évolution.

En 1927 à la conférence des Assemblées à Colmar on évoque la question d'une œuvre de garde-malades ou diaconesses : *« Plusieurs de nos sœurs sont employées comme diaconesses par l'Eglise protestante qui leur confie des postes importants : une fille issue de nos familles est sœur catholique !* ». En 1928 est constituée,

---

5 cf. Règlement intérieur de l'A.E.E.M.F., art. 3

6 cf. *Christ Seul (C.S.)*, 10/1946, p.18

7 *C.S.*, 10/1952 p.12

8 *C.S.*, 7/1994 p.2

dans le cadre de l'Association des Eglises évangéliques - mennonites de France, une commission pour l'œuvre des gardes-malades : … 8-10 membres dont 2 sœurs. *« La commission cherche par tous les moyens à orienter les jeunes filles qui ne trouvent pas leur activité dans la vie de famille, vers le service de gardes-malades ou d'infirmières… Après 3 années de service actif, elles reçoivent la consécration définitive comme 'Diaconesses de l'Association des Eglises Evangéliques Mennonites de France' »*[9].. Nous n'avons pas trouvé trace de « consécration » dans les différents documents consultés. Le budget de cette commission est évoqué dans les rapports de conférences jusqu'au début de la 2e guerre mondiale.

Dans l'annuaire publié par *Christ Seul* en 1980 apparaissent pour la première fois deux couples de diacres. En 1992, une femme seule est citée comme diacre et 5 couples (et 13 hommes). En 1999, 9 femmes citées comme diacre (une comme diaconesse), 8 couples (13 hommes). Dans le même annuaire de 1999, 2 femmes apparaissent dans une « équipe pastorale », et dans celui de 2002, 4 femmes dont 2 « équipes pastorales » et 3 prédicatrices dans 2 assemblées.

Différents débats ont eu lieu quant au ministère féminin[10] « Le rôle de la femme dans l'Eglise par le Dr. Marthe Ropp. Rencontre de dames du 1er mai 1977 à Montbéliard : « Rôle et la place de la femme dans l'Eglise. Le rôle et la place de la femme dans l'Eglise : exposé du Dr. Marthe Ropp »[11]. Lors des Journées missionnaires à Montbéliard 22-25/9/1977 une table ronde avec plusieurs dames animée par Pierre Widmer débattait la question : Problèmes du ministère féminin en mission et l'instruction des enfants[12].

Le 1er mai 1979 Jacques Blocher traite le thème « Que signifie aujourd'hui être responsable dans une assemblée » il aborde la question : « Et les femmes ? »[13].

1985 Le document *Guide pour la vie dans l'assemblée* est approuvé. Dans la rubrique « discernement des dons », on note : *« On constate que divers ministères ont été remplis par les femmes dans le diaconat, l'enseignement et la mission ce qui pose la question du ministère féminin d'enseignement ».*

1992, Parution du *Cahier de Christ Seul* portant le titre « Et tes filles prophétiseront ». Il contient d'intéressantes contributions relatives à une compréhension actualisée des ministères féminins ainsi qu'une large bibliographie sur le ministère féminin dans l'Eglise[14].

1994 : Réunion des prédicateurs le 14 mai à Valdoie. Exposé de Linda Oyer sur le thème « Le ministère féminin dans l'Eglise ». L'exposé était suivi du témoignage de Louise Nussbaumer.

Le document *Service salarié et vie d'Eglise* approuvé en 1995 précise sous le par. 4.3 discernement (p.11) *« Le choix d'une femme pour ce service reste du ressort de chaque Eglise. Dans ce domaine, très sensible actuellement, l'ensemble des Eglises est invité au respect mutuel des positions des uns et des autres ».*

Et puis, une première : dans *Christ Seul* avril 2002, p. 20 figure le compte-rendu de la consécration au ministère de la prédication et de l'enseignement de deux femmes :... « Et tes filles prophétiseront ».

9 cf. *C.S.,* 5/1928, p.10 et 11

10 *C.S.*, 1/1976 p.5-8

11 *C.S.,* 8-9/1977 p. 5-7

12 cf. *C.S.*, 11/1977 p. 10-11

13 *C.S.*, 7/1979 p. 3-8

14 cf. *Cahiers de Christ Seul* 3/1992

Nous constatons une évolution de la conception du ministère féminin, du moins dans certaines assemblées. Comme nous l'avons dit en introduction, nous évoluons de la conception quasiment sacramentelle – catholique – du ministère, vers un service plus partagé dans les Eglises Mennonites de France, vers une reconnaissance des dons et des services de tous et aussi des femmes. Dans sa conclusion des « Ministères féminins dans le Nouveau Testament »[15], Fritz Goldschmidt écrit : *« Je ne propose pas la révolution dans nos assemblées, mais je souhaiterais une évolution positive sur la question du ministère féminin, afin de ne pas nous priver de la moitié des dons que le Seigneur a fait à son Eglise ».*

Va-t-on retrouver ce partage des dons qu'ont connu les églises anabaptistes du XVIe siècle ? Sébastien Fath, dans un article intéressant[16] écrit : *« ... Le courant de la 'Réforme radicale' au XVIe siècle, s'est distingué par des accents plus audacieux. Les femmes y ont joué un rôle sensiblement plus important que dans les autres branches de la Réformation. ... Elles s'affirmèrent comme des 'figures cruciales' dans la cohésion du mouvement anabaptiste en acceptant d'accueillir dans leur foyer les groupes clandestins, et en assurant ainsi la cohésion des congrégations fragiles et sans lieux de culte officiel. ... Prédicantes occasionnelles, témoins remplies d'audace, elles ont profondément marqué les débuts du protestantisme 'non conformiste' fondé sur des assemblées locales militantes. »*

Examinons encore la question des « permanents », des évangélistes itinérants et des missionnaires.

8. Ministères particuliers

8.1 Les Permanents

Dans le numéro de *Christ Seul* de mars 2000, nous avons publié sous la rubrique « Que deviennent les mennonites de France », une étude sur les assemblées et leurs permanents : 1980-1999. On peut se référer à cette étude pour plus de détails.

C'est en fait depuis les années 1970 qu'apparaît le service « à plein temps » dans nos assemblées, à l'exception des missionnaires américains présents déjà bien avant, par exemple à Châtenay-Malabry à partir de 1955.

En 1991 la réunion des délégués a adopté une « convention salariale » pour harmoniser les traitements entre les diverses assemblées et les employés de l'AEEMF.

En novembre 2001 est adoptée une nouvelle convention, « toilettage de celle de 1991 ».

En 1995 la réunion des délégués adopte le texte *Service salarié et vie d'Eglis*e, *« un document ayant pour but d'aider à la fois les Eglises Mennonites de France et leurs pasteurs, à prendre conscience des efforts d'adaptation mutuels nécessaires ».*

En 1999 une commission des ministères a été mise en place, elle est constituée à ce jour, par les membres de la commission Foi et Vie.

Pour conclure : Alors que certains craignaient une évolution vers un fonctionnement à la « hollandaise, ou à l'allemande » avec un déploiement des pasteurs salariés pour le ministère dans les assemblées mennonites, le nombre d'assemblées employant un permanent n'a pas sensiblement évolué depuis 1986, soit 10 à 12 assemblées pour un permanent, souvent à temps partiel. La notion de bénévolat engagé des laïcs au service de l'assemblée est encore très vive.

---

15 voir le *Cahier de Christ Seul* 3/1992 p. 90

16 *Hokhma* 74/2000 p. 23-60, intitulé *La prédication féminine en protestantisme évangélique*

8.2. Les évangélistes itinérants

Jean Séguy consacre quelques pages dans son ouvrage[17]) à « L'évangélisation itinérante dans les Assemblées » de 1906 à 1914 : *« Le comité de conférence organisa des visites dans différentes communautés par des anciens et prédicateurs volontaires. Durant une semaine, ces évangélistes itinérants temporaires organisaient des réunions de Réveil ou d'études bibliques dans les assemblées mêmes et visitaient les familles pour lire la Bible et prier avec elles ».*

Dès 1913, le Groupe Alsacien nomme Henri Volkmar, un ancien de Colmar, comme évangéliste itinérant d'Alsace et de Lorraine, il a été remplacé en 1921 par Fritz Goldschmidt de l'assemblée de Bâle-Holee jusqu'en 1939. En 1952 c'est Willy Peterschmitt de l'assemblée de Colmar qui exerce la fonction jusqu'en 1968. Il visite inlassablement les familles isolées, marginales, les membres des différentes assemblées ; il organise des rencontres, par exemple à Strasbourg jusqu'à la création de la nouvelle assemblée en 1978. Pierre Sommer de l'assemblée de Montbéliard a été consacré comme prédicateur itinérant des églises mennonites de langue française par la Conférence à Pfastatt en 1927. Il exerce ce ministère jusqu'en 1939. Après la guerre ce fut André Goll, de l'assemblée de Montbéliard, qui l'exerça de 1956 jusqu'à son décès en 1975.

Willy Peterschmitt et André Goll fonctionnent aussi comme directeurs de colonies de vacances. Ils enseignent à l'école biblique du Bienenberg, président des cours bibliques et assurent le service dans les assemblées privées d'anciens.

Après une période sans prédicateurs itinérants, Jean-Paul Herzog de l'assemblée de Colmar est nommé visiteur des pasteurs en 1997, ministère qu'il exerce jusqu'en mai 2002. En novembre 2002, la réunion des délégués a confié à Daniel Muller de l'assemblée de Toul et à Michel Widmer de Bethoncourt le ministère des visites, l'un pour la région Lorraine, l'autre pour la région Franche-Comté. Leur mission consiste *à visiter les personnes en marge de nos églises, entretiens avec les anciens, pasteurs, prédicateurs, à aider les petites églises. Ils exercent ce ministère à titre bénévole.*

8.3 Les missionnaires

Pierre Widmer écrit en 1950 : *« Depuis trente ou quarante ans, de nombreux jeunes se sont levés et, faute de trouver une occasion de consacrer à Dieu leur vie entière au sein de nos assemblées, ils ont dû aller ailleurs ... nous souhaiterions que leur obéissance rencontrât, dans nos milieux, une compréhension et une sympathie qui ont parfois fait défaut* » voir *l'Almanach Mennonite du Cinquantenaire,* p. 60.

« En 1950 nous n'avions aucun missionnaire en propre, Paul Widmer était à Oran (Algérie) avec une Mission Evangélique, les Charlemagne en Nouvelle – Calédonie, avec la Mission de Paris, Marthe Ropp allait partir à Java, d'abord avec le MCC, puis comme missionnaire de l'EMEK. (comité de mission mennonite européen). Ensuite, c'était Raymond Eyer qui rejoignait le Tchad (1954), avec la SUM franco-suisse, tandis que les Denni-Nussbaumer allaient en Nouvelle Calédonie (1953). Puis Ruth Peterschmitt et Lilly Knecht s'orientaient vers le Tchad[18].

Le Comité de Mission Mennonite Française est fondé le 12.11.1950 suite à deux circonstances, le départ de Marthe Ropp

17 *Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France,* p. 582-588

18 *Christ Seul*, 7.1980 p.12-13

comme médecin missionnaire en Indonésie (1951) et la constitution de l'EMEK.

A partir de ce moment *Christ Seul* accorde une large place à l'information missionnaire. Pierre Lugbull relève[19] : *« Au long du siècle écoulé la vocation de plus d'une centaine de membres des assemblées mennonites pour le service du Seigneur au loin ».*



Le Hang, le 5 novembre 1978, avec deux couples de diacres (à gauche, Frédéric et Jeanne Weil et Lydie et René Dellenbach), un prédicateur Armin Winter avec son épouse Evelyne et leur fille Floriane, et André (ancien) et Louise Nussbaumer. Au 2e rang, Charles et Edith Goldschmidt (Charles a été ancien jusqu'au 2 juillet 1978) et Irma et Emile Winter (diacres).

Nous noterons que parmi ces vocations un grand nombre sont des femmes qui ont trouvé dans ce cadre une possibilité d'assurer un service dans l'œuvre du seigneur. Rappelons ce que dit Marthe Ropp[20] en tête du paragraphe sur les ministères féminins.

Actuellement l'engagement mis–sionnaire n'est plus un engagement à vie, ni à plein temps. Nous sommes surpris par le grand nombre de personnes, jeunes et moins jeunes femmes et hommes qui s'engagent pour un service à temps partiel, quelques années pour le service missionnaire.

9. Conclusion

En passant en revue les différents ministères dans les assemblées, nous sommes frappés par le nombre, la diversité des personnes engagées, chacune avec ses dons pour un, des services dans les assemblées mennonites de France. Des jeunes qui se lèvent, se forment, et essayent de trouver leur place pour un ministère dans leur communauté locale ou un ministère au loin au nom de leur assemblée locale.

Au XX^{e} siècle, l'évolution des assemblées a tout naturellement suivi celle de la société. Le passage d'un milieu rural à un milieu urbain est significatif. Alors qu'au début du siècle les activités des assemblées étaient réduites à un culte tous les quinze jours, ou tous les mois, aujourd'hui la diversité des activités nécessite l'engagement d'un plus grand nombre. La progression du nombre des diacres, diaconesses, le ministère féminin de plus en plus reconnu, en témoignent.

Souhaitons que la nouvelle génération de ceux qui s'engagent au service de ces églises, sache répondre aux besoins et aux interrogations du nouveau millénaire, avec la même fidélité, la même humilité, et le même engagement que ceux qui les ont précédés.

André NUSBAUMER

19 *Dossiers de Christ Seul* 3/2001, p. 36

20 *C.S.*, 7 1994, p. 2

SUZANNE KROEKER-SCHOWALTER 1874 – 1938 (?)
PREMIERE MISSIONNAIRE MENNONITE D'ALSACE

Les mennonites et la mission

C'est Zinsendorf qui peut être considéré comme le père de la mission évangélique parmi les païens. C'est en 1732 que fût crée la première mission et dès le début elle fut soutenue par les mennonites hollandais. Dans différentes églises mennonites du Palatinat furent mis en place des troncs pour la mission dès 1821 pour soutenir la Mission Baptiste. Des fêtes de la mission et des rencontres pour stimuler la mission furent organisées. La première société de mission mennonite a été fondée en 1847 en Hollande. En 1851 Johann Peter Janss part comme premier missionnaire mennonite à Japara, au nord de Java, Indonésie. Mort en 1904 Peter Janss n'avait pris aucun congé missionnaire. En 1854 les cinq premiers Javanais sont baptisés.

En France aussi les mennonites ont commencé par soutenir la mission hollandaise. Elle versa 9 florins en 1864, 119 en 1912, 1479 en 1929[1]. La Conférence de 1902 fit également un don à la Société Missionnaire d'Amsterdam. En 1939 l'assemblée du Geisberg, évacuée en Haute-Vienne destina sa collecte de Sainte Cène à la Société de Mission d'Amsterdam. Elle envoie à Pierre Sommer la somme de 2500 F pour transmission en Hollande. L'ancien Philippe Hege rappelle à Pierre Sommer que c'est la coutume au Geisberg de consacrer une collecte par mois à la Société Missionnaire d'Amsterdam. Il demande que ce don soit publié dans Christ Seul sous anonyme.[2]

Susanne Schowalter

Susanne Schowalter est née le 18 juin 1874 à Rittershoffen, un village à 15 Km au sud de Wissembourg. Son père, Daniel Schowalter est né au Deutschhof, ferme dans le Palatinat faisant partie de l'assemblée mennonite du Geisberg-Deutschhof. Sa mère Susanne Hirschler né au Geisberg vivra sa jeunesse au Schafbusch. Daniel Schowalter est établi à Rittershoffen en temps que brasseur de bière. En 1880 on le retrouve à Haguenau comme malteur. Il exploitait alors une brasserie. Susanne à encore une sœur, Marie, née en 1873 mais elle décède deux années plus tard à Rittershoffen, ce décès n'est pas consigné dans le registre de l'assemblée du Geisberg-Deutschhof

Susanne vivra son enfance à Haguenau et y restera au moins jusqu'en 1890. Avec ses parents elle fréquente alors l'église protestante de Haguenau, mais pour la Sainte Cène ils font le déplacement au Geisberg. Susanne sera baptisée au Geisberg en 1888 à l'age de 14 ans[3]. Elle va à l'école primaire de



Daniel Schowalter, le père de Suzanne

1 Mennonitisches Lexikon Tome II page 274

2 Jean Hege. Die Geisberger Mennonitengemeinde auf der Flucht in die Haute-Vienne 1939-1940. Page 42

Haguenau puis à la « Höhere Tochterschule » également à Haguenau, elle a alors 15 ans. Nous n'avons aucune indication de ses activités entre 1890 et 1900. En 1894 la maman décède, le registre d'assemblée ne précise pas son domicile mais l'acte de mariage de Susanne nous dit que le dernier domicile de la défunte était le Schafbusch. On peut supposer qu'elle était malade et que sa sœur du Schafbusch, Barbara Hirschler, la pris chez elle pour la soigner. Entre 1890 à 1895, nouveau déménagement à Schiltigheim dans la banlieue nord de Strasbourg. Daniel Schowalter est encore brasseur de bière dans une ville qui compte beaucoup de petites brasseries dont certaines se développeront par la suite pour donner le nom aux grandes brasseries alsaciennes du 20e siècle. A Schiltigheim les Schowalter habitent la Münchherrengasse comme l'atteste une carte postale de 1899. Mais une fois de plus ils viennent de déménager. Restent-t-ils à Schiltigheim ou vont-ils habiter à Strasbourg même comme l'atteste l'acte de mariage de Susanne ? Si Susanne semble encore habiter dans la région strasbourgeoise en mars 1899 son acte de mariage en juin 1900 donne



Suzanne Schowalter, jeune fille

comme domicile le Schafbusch où elle habite chez sa tante Barbara Hirschler. C'est peut être pour mieux pouvoir préparer son mariage, puisqu'elle n'a plus sa maman. A Strasbourg, Susanne et son père sont encore plus éloignés de l'assemblée du Geisberg, la carte postale déjà citée nous apprend qu'ils ont pris contact avec un certain prédicateur Knock du Neudorf dans la banlieue sud qu'ils s'apprêtent à le visiter et dont ils ont l'intention d'assister à la réunion dans l'après-midi. Susanne ajoute que dans cette famille elle a été accueillie très cordialement.

En février et mars 1900 Suzanne, maintenant fiancée, est à l'hôpital pour



Le Frauenspital à Bâle

femmes de Bâle comme l'atteste trois cartes postales écrites à sa cousine du Geisberg. Elle suit une formation de sage-femme. Elle a maintenant un but, partir en mission. Elle n'a pas encore de précision quant à ce départ et son fiancé est toujours encore en Amérique. Dans sa correspondance elle parle de présence en salle d'accouchement et aussi de formation théorique intense qui ne lui laisse pas le temps pour faire des excursions ou visites. Elle a tout juste le temps d'assister aux cultes. Elle transmet les salutations de son fiancé sans en parler plus, elle vient également de recevoir une lettre de sa parente en Ukraine qui se réjouit avec elle. Elle encourage sa cousine à bien s'exercer dans la chorale du Geisberg pour le jour du mariage. Mais dans cette correspondance le sujet principal reste la couture En effet Susanne charge sa cousine de lui confectionner des robes et des blouses que celle-ci lui envoie à Bâle. Très jeune déjà Susanne était intéressée par la mission et lisait les informations de la

mission de Bâle, elle envisageait de contacter la mission mennonite de Hollande, c'est alors qu'elle reçut une lettre de demande en mariage ; mais cela est une autre histoire. Qui était donc ce prétendant ?

Johann Franz Kroeker

Johann Kroeker est né en Ukraine le 8 octobre 1871.dans la colonie mennonite Molotschna[4] à Konteniusfeld. Cette deuxième colonie, la plus florissante de toute la Russie, vit le jour entre 1804 et 1863 et se composa de 57 villages. Konteniusfeld fut fondé en 1832 et a son nom d'après Samuel Kontenius un haut fonctionnaire russe originaire de Silésie qui œuvra pour le bien des colons qui n'hésitèrent pas à nommer un des ses villages en souvenir de ce bienfaiteur. A Konteniusfeld les activités principales étaient la culture des céréales, l'élevage, l'apiculture et les arbres fruitiers. Un important atelier de construction de machines agricoles fonctionnait dans le village.

Une formation solide

En 1892 à 21 ans, Johann Kroeker quitte cette belle région pour s'inscrire pour trois ans à l'Ecole Biblique de Chrischona près de Bâle[5] D'autres mennonites russes avaient déjà fait ce déplacement pour se former comme prédicateur dans cette école biblique. Selon la tradition orale les jeunes étudiants russes, pendant leurs congés, venaient visiter les familles de l'assemblée du Geisberg. Notre Johann Kroeker semble les avoir imité. Y a-t-il rencontré sa future épouse, c'est possible mais les études de Johann ne sont pas terminées et il part pour les Etats-Unis dans le Kansas où il s'inscrit à l'école mennonite de Bethel à Newton. Il n'est pas tout à fait seul puisqu'il a un oncle en Amérique, le frère de sa mère Jakob Janzen qui est établi à Mountain Lake dans le Minnesota. Après quatre années à Bethel College il va en Pensylvanie et fait encore une année de médecine à Philadelphie.

Jeune étudiant, il a besoin d'argent, aussi pendant son temps libre il vend des livres et arrive aussi dans une certaine famille Schroeder à Mountridge, Kansas, où il voit la photo d'une jeune fille, Suzanne Schowalter. C'est le coup de foudre, il se fiance par correspondance en janvier 1900. Mais comment cette photo est-elle arrivée dans la famille Schroeder ? Ce qui suit est une supposition. Suzanne Schowalter avait une cousine Elise Hirschler de sept mois son ainée et originaire du Schafbusch mais émigrée depuis quelques années aux Etats-Unis où elle a marié un Heinrich Schroeder. On peut supposer que c'est là que Johann vit cette photo. Heinrich Schroeder partit avec sa femme dans l'Oregon sur un champ missionnaire parmi les Indiens.

En Pennsylvanie Johann fait la connaissance de A.B. Shelly secrétaire de la nouvelle société missionnaire que la « General Conference » vient de créer. Cette conférence fondée en 1860 s'est fixée deux objectifs : l'éducation et la mission. Deux couples sont prêts pour partir. Penner A. et



Johann Franz Kroeker

4 Molotchna signifie « fleuve de lait »

5 Période confirmée en novembre 2002 par le secrétariat du Theologisches Seminar St. Chrischona



Le mariage au Schafbusch

son épouse et Johann Kroeker avec sa future épouse. La mission fait un appel pour récolter des fonds, elle nécéssite 1100 Dollars pour équiper nos missionnaires[6]. Johann Kroeker est consacré missionnaire par l'ancien A.B. Shelly de l'église de West-Swamp en Pennsylvanie le dimanche 27 mai 1900. A.B. Shelly est également secrétaire de la mission. Mais maintenant il est grand temps de quitter l'Amérique, il lui reste cinq semaines pour traverser l'Atlantique et la France pour rejoindre le Schafbusch en Alsace où le mariage est programmé pour le dimanche 24 juin. Il semble qu'il est attendu lors de sa traversé de Paris où séjourne une cousine de Suzanne, Madeleine Hirschler du Geisberg. Celle-ci y organise un accueil, il est fort possible que Suzanne Schowalter soit de la partie ! [7]

Le mariage

Le mariage est célébré dans la chapelle du Geisberg. Le mariage civil a lieu le même jour à la mairie de Steinseltz dont dépend le Schafbusch. L'acte de mariage nous donne la profession de Johann Kroeker : missionnaire, Suzanne est sans profession. Johann donne comme domicile le Schafbusch. C'était sans doute plus simple pour des questions administratives. Comme témoin Suzanne a choisi son cousin Johann Hirschler du Schafbusch, 25 ans et Johann Hirschler du Geisberg 37 ans. Ce dernier étant le cousin de la maman de Suzanne. Le repas de fête a eu lieu au Schafbusch, une photo a été prise devant la maison d'habitation. Nous avons essayé de retrouver des personnes connues. Nous n'avons pas trouvé le témoin Jean Hirschler du Geisberg. Quant au père de Suzanne, Daniel Schowalter, je laisse au lecteur le soin de le trouver en s'aidant de la photo en début de cet article.

Le voyage en Inde

La date où le jeune couple quitte l'Alsace ne nous est pas connue. Leur première destination est l'Ukraine où ils saluent la parenté et les connaissances de Johann. Puis fin août le couple P.A.Penner venant d'Amérique les rejoint. Ensemble ils font une tournée pour intéresser les églises mennonites à ce futur champ missionnaire. Ce n'est pas un succès ; les mennonites russes ne sont pas aussi généreux que ceux de l'Amérique, ensuite ils ont l'habitude de soutenir la mission hollandaise à Java, puis nos jeunes partants n'ont aucune expérience et n'ont aucun rapport précis à présenter. Mais ils rencontrent l'américain Goertz qui lui revient de l'Inde. Il vient d'organiser la distribution de céréales que les mennonites de la Général Conférence ont envoyées en Inde suite à une grande famine. Goertz connaît le pays et il conseille nos jeunes partants sur le choix de leur nouveau champ de mission.

6 Mennonitische Blätter août 1900

7 Carte postale du 22 mai 1900

Il faut penser à s'embarquer ; ils traversent l'Autriche puis la Suisse. Ils s'arrêtent à Bâle puis se rendent en Italie à Gène leur port d'embarquement. C'est sur le « S.S. Grosser Kurfürst » qu'ils vont passer les prochaines semaines avec comme destination la ville de Colombo dans le Sri Lanka. Arrivés là bas ils ont juste le temps de changer de bateau et c'est au bord du « S.S. Coromandel » qu'ils arrivent à Bombay le dimanche 9 décembre 1900.



Les couples Penner et Kroeker en Inde.

A la recherche d'un champ de mission

Ils prennent le train pour l'Etat de Madhya Pradesh dans le centre du pays. Ils vont vivre pendant dix mois à Dhamtari sur une station missionnaire américaine des « Old Mennonite ». Dès le 20 décembre ils commencent l'étude de la langue hindoue. Depuis Dhamtari les frères Kroeker et Penner feront sept voyages d'inspection pour trouver où établir un nouveau champ missionnaire. Les consignes de leur comité de mission étaient laconiques : Allez en Inde, choisissez un champ de mission, si possible pas trop loin de la mission des Old mennonites, et commencez à travailler. Climat trop malsain, hostilités des habitants, refus de vendre du terrain, région occupée par une autre mission telles étaient les difficultés rencontrées. Enfin après dix mois, en Amérique on commençait à s'impatienter, toutes les conditions sont réunies et nos pionniers peuvent s'établir sur leur terrain. Johann et Suzanne et leur bébé se fixent à Janjgir, le couple Penner à Champa à une quinzaine de kilomètres de distances. Plus tard ces deux stations seront reliées par une ligne téléphonique privée.

Johann et Suzanne s'installent dans une petite hutte. Comme meubles ils ont une table, deux chaises et parterre de la paille, leur lit. Puis ils dressent une tente au milieu de leur terrain où il n'y avait ni arbre ni arbuste. C'est dans cette tente humide que Suzanne tomba gravement malade. Le médecin qui l'ausculta dit à Johann : il n'y a plus d'espoir pour votre femme, c'est une pneumonie. Mais grâce à Dieu Suzanne se rétablit et enfin en 1902 ils peuvent construire une maison en dur qui existe encore aujourd'hui. La station va s'agrandir avec la construction d'un orphelinat, d'une maison pour l'évangéliste hindoue, d'une étable, d'un puits et d'un jardin.

Sur le champ missionnaire

Johann et Suzanne tout naturellement s'occupent des orphelins qu'ils recueillent sur place ou qui leurs sont envoyés. En 1903 17 garçons vivaient à Janjgir. Le couple Penner à Champa en faisait autant pour les filles.

Les orphelins sont occupés dans les plantations de riz, la mission ayant loué environ vingt hectares de terre. A partir de 1906 ils travailleront aussi dans un atelier de tissage qui vient d'être installé. Johann voulait une fois tester leur capacité

d'apprendre par cœur. Un soir il promit une récompense à qui le premier récitera le chapitre 17 de l'Evangile de Jean. Le lendemain soir alors que c'était un jour de classe, quelle ne fut pas sa surprise d'entendre un orphelin réciter sans faute les 26 versets de la prière sacerdotale. L'occupation principale de nos missionnaires reste l'annonce de la parole de Dieu, et là ils sont bientôt aidés par un jeune Hindou chrétien, Rufus Asna, celui-ci sera aussi responsable de l'orphelinat. En 1904 les premiers huit jeunes gens, dont quelques-uns de l'orphelinat, sont baptisés.

En 1906 Johann et Suzanne reçoivent du renfort, Annie Funk de Pensylvanie les rejoint, elle s'occupera d'une école de filles. Annie Funk est devenu tristement célèbre, en effet lors d'un congé pour visiter sa mère malade en 1912, elle s'embarque sur le Titanic et périt dans la catastrophe. On raconte qu'elle a cédé sa place sur le canot de sauvetage à une maman avec son petit enfant. Mais rien de précis n'a été écrit à ce sujet.

Voyons maintenant la vie de missionnaire vue par Suzanne Kroeker. Voici des extraits d'une lettre que Suzanne a écrite à des amis en Amérique et qui résume bien son activité.

Missionnaire en Inde selon Suzanne Kroeker

« Nous sommes arrivés à Bombay le 9 décembre 1900 avec la joyeuse assurance de toucher enfin au but de nos espoirs et désirs.

Dans mes occupations quotidiennes j'ai bien vite réalisé qu'il y avait une différence entre une missionnaire célibataire et une épouse de missionnaire.

Nous avons passé les neuf premiers mois à Dhamtari pour l'étude de la langue et c'est là qu'est né notre premier enfant, Suzanne, le 26 mai 1901. Pour des raisons de santé j'ai dû passer un mois à Bilaspur chez le docteur Mc.Neil.

Le 18 novembre nous sommes arrivés à Janjgir, la place où nous allions exercer notre ministère. Peu après j'ai passé par une forte maladie due au séjour dans une pauvre hutte humide. Je fus rétablie fin mars. Nous avons alors déménagé dans une petite maison de deux pièces.



L'église de Janjgir construite en 1926

A partir de ce moment là j'avais souvent affaire à des femmes malades. J'ai aussi visité beaucoup de femmes qui uniquement par curiosité voulait me voir. A ce moment j'étudiais le Hindou, enseignais à l'école du dimanche les femmes et jeunes filles, j'enseignais aussi la Bible journellement aux orphelins. J'accompagnais aussi mon mari dans ses tournées de villages. Je parlais aux femmes et jeunes filles. Je leur apprenais aussi à coudre. Je les ai invitées à venir une fois la semaine dans notre maison pour des leçons de couture. Elles devaient juste apporter le matériel nécessaire mais là elles n'étaient pas d'accord.

Les habitants de Janjgir m'ont souvent supplié d'ouvrir une école pour filles, mais les moyens financiers nous manquaient.

1903. Notre deuxième enfant, Johannes est né le 26 août. En plus mon mari contracta une maladie des mains. Je devais donc en plus de l'enseignement des orphelins passer plus de temps au foyer.

1904. En janvier et février nous avons fait notre première grande tournée sous tente. J'avais là beaucoup d'occasions de parler aux

femmes et jeunes filles. Une des femmes brahmane nous demanda de leur envoyer un enseignant chrétien pour apprendre à lire aux femmes. Elle m'a demandé de les visiter plus souvent.

Mes deux enfants étaient très malades et mon mari, à cause de ses mains endolories devait se soumettre à un traitement à Bilaspur et Calcutta.

1905. Pendant la saison froide nous avons visité une centaine de villages et avons appris à vivre sous tente. Les jours de pluie étaient particulièrement éprouvants à cause des enfants et du mauvais état des routes. En plus notre troisième enfant, Marie, est né le13 juillet. Il s'en est suivi une longue période de maladie pour moi et mon enfant. Les mains de mon mari devenaient tellement douloureuses que je devais, bien que malade, m'occuper de lui comme d'un bébé. En même temps il fallait s'occuper des orphelins et de la correspondance.

1906. La sœur Penner[8] meurt. Nous n'avons pas pu aller en tournée car mon mari devait souvent aller Champa. Fin janvier le comité de mission nous a écrit qu'à cause de la maladie des mains de mon mari nous devions aller à Bangelore pour plusieurs mois de convalescence. C'était sur les conseils d'un bon médecin. Maintenant j'avais une surcharge de travail pour nous préparer, nos enfants et les orphelins pour une période de quatre mois. Il y avait avant tout à préparer des habits. Comme j'avais enseigné la couture à six des orphelins j'ai demandé leur participation à la couture de vestes pour les orphelins.

Nous avons quitté le 24 avril et sommes rentrés le 11 septembre. Notre foyer était dans un très mauvais état. La pluie s'était infiltrée par le toit ; tout était moisi et humide. J'avais peu de temps pour visiter les femmes, même celles toute proche. Par contre moi je recevais toujours plus de visites d'elles. Elles étaient si heureuses de notre retour. Parmi elles il y avait une femme brahmane dont j'avais fait la connaissance. Elle a osé aller au delà des règles pour me voir à l'intérieur de la maison à la seule condition que mon mari quitte les lieux ; il ne lui était pas permis de la voir et elle voulait visiter toute la maison.

Le10 décembre notre quatrième enfant, Elisabeth, est né. Les quatre enfants et le ménage étaient des raisons suffisantes de rester maintenant au foyer et de remplir ma mission au sein de ma famille.

La visite des sœurs de Steen (?) en février nous donna l'occasion d'assister à une fête païenne où j'ai distribué quelques traités. En automne je suis tombée malade dû au surmenage et était incapable de recouvrir mes forces.

1908. Pendant les presque trois mois où mon mari était en tournée je m'occupais principalement de la correspondance.

Le 13 avril notre cinquième enfant, Herbert, est né. La saison chaude suivante était spécialement dure et longue. Je n'arrivais pas à me rétablir et étais sujette à de nombreuses périodes de vertige.

Je ne voudrais pas mentionner les maladies courantes que les enfants ont dû supporter et les jours et nuits nécessaires pour les soigner. Tous les parents comprennent cela.

Les résultats de mes efforts missionnaires à l'étranger sont maigres, mais ma prière et mon désir sont que la bénédiction du Seigneur soit néanmoins sur ce travail.

L'Inde pour Christ !
Votre collègue
Susie Kroeker

8 L'épouse du missionnaire A. Penner à Champa décédée à la suite d'une tumeur au cerveau. A. Penner va se remarier en 1909.

Départ de l'Inde

En 1908, Johann et Suzanne donnent leur démission. Le climat, les cinq enfants, la santé ont pu être des raisons de ce choix. Cette démission est acceptée à contre cœur et à la condition de rester jusqu'au printemps de l'année suivante. Ils acceptent. Le 9 avril 1909, un Vendredi Saint par une belle journée Johann préside son dernier culte à Janjgir et baptise Monohar un des orphelins. Puis la famille comprenant deux garçons et trois filles quitte Janjgir l'après-midi par le train. Ayant conquis la sympathie de toute la population, un grand nombre de personnes les accompagne jusqu'à la gare. Nous ne savons rien sur leur itinéraire de retour. Ont-ils fait un détour pour visiter leur parenté en Alsace et leurs amis en Suisse ?

En Sibérie

Johann Kroeker avec sa famille retourne dans la colonie Molotchna. Mais bientôt, au plus tard en 1910 son église l'envoie comme prédicateur itinérant au Kazakhstan en Sibérie où il y a une colonie fille depuis 1906 près de la ville de Pavlodar. Plusieurs villages de mennonites l'y attendent. Il sera leur ancien, occasionnellement il fait office de dentiste de médecin accoucheur et sait soigner les fractures. La famille s'agrandit Anna naît en 1911 puis Hilda en 1915, cette dernière meurt en bas âge et une deuxième Hilda naît en 1918.

Mais la révolution russe éclate, les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles. Beaucoup de mennonites essayent de quitter le pays, certains réussissent à rejoindre les Etats-Unis, le Canada ou l'Amérique du Sud. Le 2 août 1923 Johann Kroeker adresse une lettre au journal mennonite « Mennonitische Rundschau » aux Etats-Unis. Il demande, il supplie qu'on lui envoie de l'argent pour payer la traversée. Il lui reste sa femme et quatre filles, Susie, Marie, Elisabeth et Anna entre 22 et 12 ans. Il promet de rembourser sa dette en servant dans une église comme ancien ou en travaillant comme jardinier. Il n'est pas sûr d'avoir assez d'argent jusqu'au port d'embarquement, cela dépendra des impôts et charges qui ne sont pas encore fixés pour cette année. Son adjoint et prédicateur écrit une lettre semblable pour lui et ses cinq enfants de dix-neuf à huit ans. Beaucoup de mennonites de Russie ont écrit des lettres de ce genre avec plus ou moins de succès. Pour la famille Kroeker, hélas, il n'y avait personne pour leur payer le voyage vers le pays promis.

Toujours plus vers l'est. La région de l'Amour

Le régime bolchevique puis communiste continue son œuvre de destruction dans les colonies mennonites. Mais en 1927 on apprend que les responsables de la Sibérie Orientale veulent mettre en valeur la région de l'Amour. Cette région si fertile se situe dans la dernière boucle de l'Amour avant que celui-ci se jette



La famille Kroeker en Sibérie
De gauche à droite, Suzanne, Elisabeth, Johann, Anna et Maria

dans la mer d'Okhotsk. Effectivement en 1927 et 1928 de nombreux mennonites et d'autres colons d'origine allemande font le grand voyage jusqu'au-delà de Blagovechtchensk. Une nouvelle colonie naît, loin de Moscou et de ses tyrans. Johann Kroeker et sa famille suivent le mouvement et les voilà installés dans un de ses villages. Mais la tranquillité aura été de courte durée. En 1929 les villages sont regroupés en fermes collectives et toute initiative personnelle est combattue. Des démarches sont faites mais il apparaît clairement que tout départ légal du pays est dorénavant impossible.

Tentative de fuite vers la Chine.

Des colonies mennonites de la plaine de l'Amour on avait une belle vue sur la chaîne de montagnes le Petit Khingan au-delà du grand fleuve. On parlait des montagnes bleues de la Chine. Et c'est vers là que l'on commençait à porter les regards. Et si le Psaume 121 disait vrai : Je lève mes yeux vers les montagnes… D'où me viendra le secours ? Déjà en 1927 quelques jeunes gens avaient traversé le fleuve, plusieurs revenaient plus tard pour prendre avec eux leurs familles. Mais la police des frontières est renforcée, la surveillance accrue, il faut s'assurer de l'aide d'un bon et sûr passeur. Et pourtant quelques groupes plus importants réussissent la traversé du fleuve gelé de près de deux kilomètres de large. Leur but était la grande ville de Harbin à 500 km de la frontière. Là il y avait des organisations qui recueillaient les fugitifs et plus tard les aidaient à rejoindre l'Amérique du Nord ou du Sud.

Johann Kroeker envisage sérieusement cette possibilité de quitter la Russie. En 1929 il commence à faire ses préparatifs. Mais il est trahi par certains de ses propres coreligionnaires. Il est condamné à 5 ans de prison, sa femme Suzanne et ses quatre filles sont placées dans un camp de travail et seront condamner à de lourds travaux en forêt. C'est là que la plus jeune des filles, Anna a un accident, une branche lui crève l'œil droit. En 1932 deux lettres de Johann écrites en mai et en décembre, grâce à un codétenu également mennonite, sont transmises à la famille du prisonnier. Il est en prison sur une île de l'Amour en face de la ville de Khabarovsk, il est malade des poumons et a des douleurs aux reins. La nourriture insuffisante l'a affaibli à l'extrême et il vient d'être hospitalisé à Khabarovsk. Il demande au médecin une ration de pain plus conséquente. Mais avant tout il s'adresse à Suzanne, il se souvient de son mariage. Il exhorte ses filles à ne pas oublier leur maman. Il s'adresse à ses trois gendres qu'il ne connaît que partiellement il les encourage à être des hommes d'action. Puis il s'adresse à la plus jeune des filles, à Anna, la seule qui est restée avec la maman il la supplie de devenir une chrétienne et de se faire baptiser. Johann espère encore voir la fin de sa captivité mais il remet son sort à Dieu en qui il a placé sa confiance.



Elisabeth, Viktor et Anna Friesen retrouvent le Schafbusch en 1979

A partir de 1932 nous n'avons plus de nouvelle de Johann, Suzanne elle continue à souffrir sous le régime communiste et meurt entre 1938 et 1941 de malnutrition.

Un long silence.

Que se passe-t-il en Russie ? Tout citoyen d'origine allemande est suspect, il n'a pas le droit de se déplacer dans son pays sans autorisation. Mais depuis la visite en 1955 du chancelier allemand Adenauer en Russie cela commence à bouger très très lentement A partir de 1958 avec la collaboration de la Croix Rouge certaines familles ayant de proches parents peuvent rejoindre leurs familles en Allemagne. Les portes de la Russie commencent à s'entrouvrir. Puis vers 1977 de la visite s'annonce au Schafbusch. Anna Friesen-Kroeker fille cadette de Johann et Suzanne arrive avec son fils Viktor et sa fille Elsa. Après beaucoup de recherches on leur a indiqué la ville de Wissembourg qui elle les envoie au Schafbusch. Emma Hege-Hirschler 80 ans se souvient alors de cette parente et les accueille avec joie et émotion. Dans ses vieilles photos elle retrouve la photo de mariage de Suzanne et Johann. Vers 1979 Elisabeth Friesen-Kroeker la sœur de Anna arrive aussi à quitter la Russie et rejoint sa sœur à Pforzheim. Elles revisitent le Schafbusch en 1979. Nous apprenons alors un peu plus de leur histoire mouvementée.

Le cheminement de Anna Friesen-Kroeker.

Les enfants de Johann et Suzanne sont établis dans la région de l'Amour près de Svobodny puis à Tchegdomyn dans le territoire de Khabarovsk. Anna se marie avec le frère de son beau-frère. Ils auront sept enfants mais trois meurent en l'espace de 9 jours suite à une épidémie de fièvre typhoïde. En 1969 il est de nouveau possible de voyager à l'intérieur du pays. Les Russes d'origine allemande commencent à se regrouper et la famille Friesen se déplace maintenant vers l'ouest, au Kirghizistan près de la ville de Bichkek. Le mari de Anna décède, les enfants font des études puis se marient. Plus tard ils font la demande pour émigrer en Allemagne. Le fils Viktor est le premier à partir et arrive à Pforzheim en 1974 suivi par sa mère Anna puis quelques années plus tard par sa tante Lili une sœur de Anna et enfin par sa sœur Klara.

En guise de conclusion : Développement de la mission en Inde.

Suzanne et Johann n'ont passé que huit ans et demi en Inde. Mais leur travail de pionniers a porté ses fruits. La station de Janjgir n'a pas été abandonnée. D'autres missionnaires sont venus pour continuer le travail. En 1926 une fête est organisée à Champa pour faire le bilan de ses vingt cinq premières années. Les résultats sont impressionnants. Cinq stations missionnaires ont été crées, 37 missionnaires y ont travaillé plus ou moins longtemps. 112 hindous, hommes et femmes travaillent dans l'évangélisation ou l'enseignement dans 19 écoles. 6 églises avec 1154 chrétiens baptisés et 731 enfants ont été fondées. L'évangile a été annoncé à 1156 villages. 12487 patients ont été soignés, 424 lépreux ont été accueillis et 115 orphelins ont trouvé un foyer.[9] D'autres missions mennonites américaines ont également travaillé en Inde et fondé des églises mennonites.

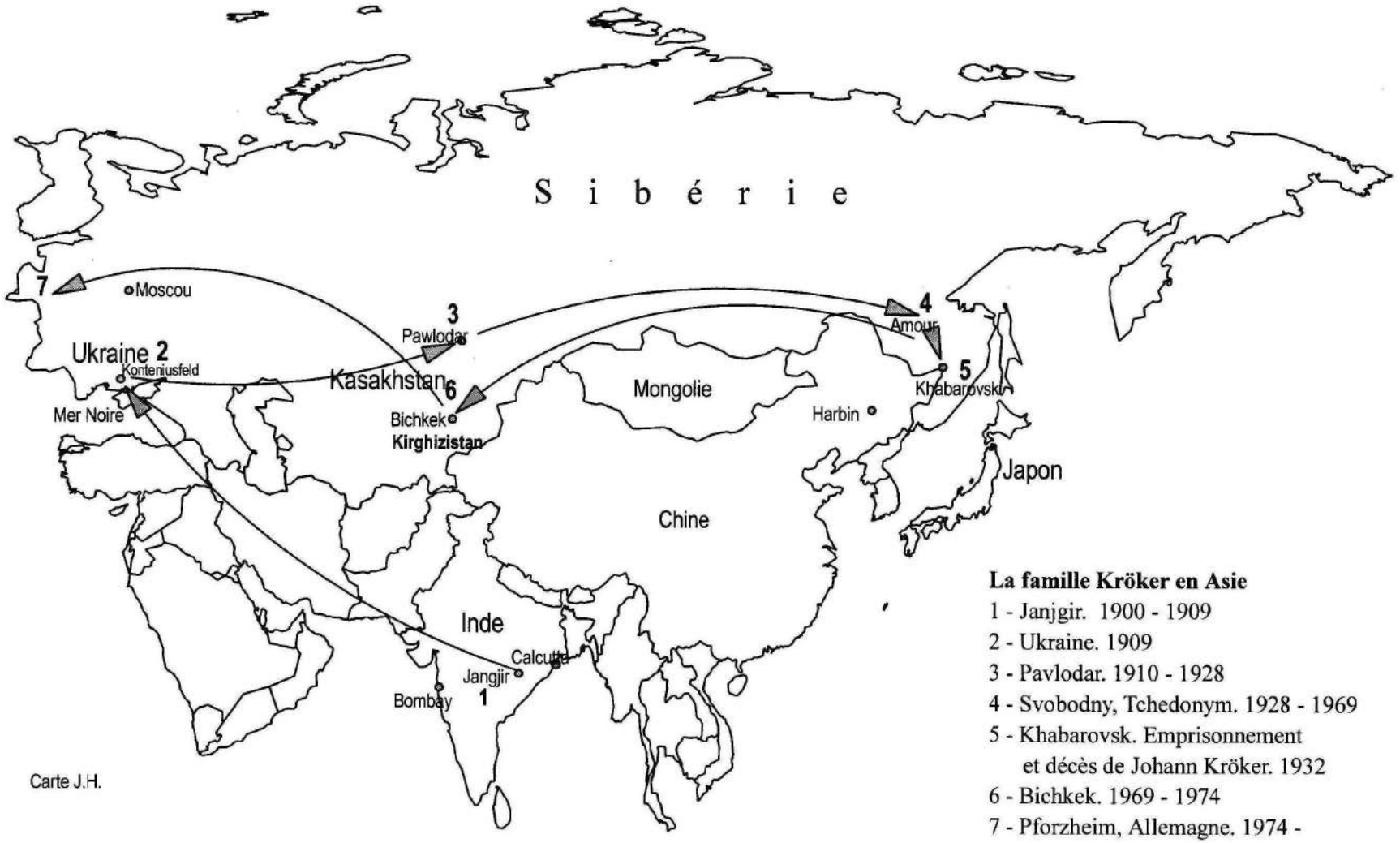
En 1997 la Conférence Mennonite Mondiale a rassemblé 3500 participants du monde entier à Calcutta en Inde. A ce jour le nombre de mennonites en Inde s'élève à 127.343 membres baptisés[10].

Jean HEGE.

---

9 Chiffres du livre : Twenty-five years with God in India, voir bibliographie.

10 Chiffre de la Conférence Mennonite Mondiale en mars 2002



La famille Kröker en Asie

1 - Janjgir. 1900 - 1909
2 - Ukraine. 1909
3 - Pavlodar. 1910 - 1928
4 - Svobodny, Tchedonym. 1928 - 1969
5 - Khabarovsk. Emprisonnement et décès de Johann Kröker. 1932
6 - Bichkek. 1969 - 1974
7 - Pforzheim, Allemagne. 1974 -
(Certaines dates sont des éstimations)

Bibliographie et sources

P.M. Friesen. Geschichte der Alt-Evangelischen Mennoniten Brüderschaft in Russland.. Verlagsgesellschaft Raduga 1911. Reprint 1991

Christian Hege, Christian Neff. Mennonitisches Lexikon. Frankfurt am Main und Weierhof. 1913 - 1967

Mennonite Encyclopedia, Scottdale, Mennonite Publishing House, 1955-1959

Lubin W. Jantzen. Die Hauptarbeiten der Familie Kroeker in der Mission in Janjgir, Indien von 1900 bis 1909. Bericht bei der Jahrhundertfeier der Missions Behörde (C.O.M) in der Bethel College Mennoniten Gemeinde am Sonntag, den 26. November 2000 gebracht.

Edmund Georg Kaufman. The development of the Missionary and philantropic interest among the mennonites of North America. Berne, Indiana 1931

J.F. Kroeker. Die Arbeit unter Waisen. Mennonite Book Concern, Berne Indiana

A.Loewen, A. Friesen. Die Flucht über den Amur. Echo Verlag. Steinbach Canada 1943

P.A. Penner. Twenty-five years with God in India. Mennonite Book Concern Berne Indiana 1929

Gustav Harder. Ein Ueberblick über die Missionstätigkeit der Allgemeinen Konferenz der Mennoniten von Nordamerika. Herausgegeben von der Missionsbehörde. 1915

Walter Quiring, Helen Bartel. Als ihre Zeit erfüllt war. Modern Press in Saskatoon. 1963

Kulturrat der deutschen aus Russland e.V.. Landsmannschaft der Deutschen aus Russland e.V. 1993. Volk auf dem Weg, Deutsche in Russland und in der GUS 1763 – 1993.

Bundesbote Kalender 1902. Bern Indiana

Der Bote. 9. August 2000 N° 15

Jubiläums-Fest der Allgemeinen Konferenz der Mennoniten von Nord-Amerika. Berne, Indiana. Mennonite Book Concern 1909

Mennonite Year Book and Almanac 1901. Quaquertown PA

Mennonitische Blätter. August 1900

Mennonitische Rundschau. 1923

Registre de l'assemblée du Geisberg

Etat civil de Rittershoffen et de Steinseltz.

Archives municipales de Haguenau

Mennonitische Forschungstelle du Weierhof, Bolanden

Collections de vieilles cartes postales de l'auteur.

Correspondance avec Helen Kornelsen, Watrous SK Canada, Missionnaire en Inde en retraite. Helen Kornelsen est en train de déchiffrer et de traduire le journal de Suzanne (1915 à 1925). Nous n'avons pas encore pu accéder à cette source.

Entretien du 1er mars 2002 avec la famille Anna Friesen-Kroeker 92 ans, la fille de Suzanne Schowalter et ses deux enfants Klara et Viktor Friesen à Pforzheim

Photos et cartes postales de la famille Friesen à Pforzheim

LES ANABAPTISTES DES SEIGNEURIES DE MASEVAUX ET DE ROUGEMONT

A la suite de la réunion en 1724 des deux seigneuries de Masevaux et de Rougemont, la Couronne de France les confia en tant que fief au comte Conrad-Alexandre de Rottenbourg. Auparavant, la seigneurie de Masevaux avait déjà été la propriété du comte de Rottenbourg, ministre plénipotentiaire en Prusse, qui en avait fait l'acquisition de son beau-père le Maréchal de Rosen en 1684 pour 25 134 florins. Celle de Rougemont avait été une possession du Maréchal d'Huxelles, lieutenant des armées de Louis XIV et commandant en Alsace jusqu'à son décès[1]. Rougemont la francophone et Masevaux la germanique eurent une administration commune sous une juridiction unique.

La vallée creusée par la Doller ne pouvait à priori pas rivaliser avec les grands centres historiques de l'anabaptisme que furent tour à tour, pour notre seule province, la ville de Strasbourg, le Ried alsacien, Sainte-Marie-aux-Mines, Salm ou Montbéliard.

Par sa situation, elle offrait cependant tout ce que les anabaptistes affectionnaient : une zone d'élevage dans un environnement montagneux et des autorités tolérantes ou du moins peu regardantes sur la confession de leur population. Cette vallée, comme la plupart de celles situées sur le versant alsacien des Vosges, était prête à accueillir ces fermiers modèles.

En abordant cette recherche, notre première intention était simplement, à partir d'une ossature de données généalogiques, de pousser un peu plus loin les investigations de manière à donner de la consistance à l'histoire des anabaptistes de la région de Masevaux, de découvrir leur parcours, leurs conditions d'arrivée, de vie, leur rôle économique et leurs relations avec la population autochtone.

Contre toute attente, cette enquête nous mena bien plus loin que ce que nous imaginions au départ. Elle nous entraîna dans des périodes bien plus reculées que ce que prévoyaient les sources connues et progressivement un tableau particulier naquit des anabaptistes qui y habitaient, un tableau parfois atypique.

Cette étude permettra de découvrir ou de redécouvrir au hasard des actes un condensé des particularités anabaptistes et de la vie rurale de ces régions.

Au départ, les indications connues étaient relativement maigres. Elles se rapportaient pour l'essentiel à un "état des anabaptistes"[2] dressé en 1780 qui donne un instantané avec plus ou moins de détails de cette population. Pour le bailliage de Masevaux, les indications suivantes ont été fournies au subdélégué de Belfort à la fin du XVIII^{e} siècle :

---

1 Emile Hertzog, Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790, Alsatia Colmar, 1952, p. 19-22.

2 ABR, C 338. En couvrant l'ensemble de l'Alsace, l'administration française avait ordonné cette vaste enquête face aux "menaces" que pouvaient représenter leur présence accrue. Elle recherche par là des moyens "d'en diminuer le nombre", mais ce rapport ne fut suivi d'aucune action réelle. Jean Séguy (*Les assemblées Anabaptistes-Mennonites de France*, p. 149-155) en a fait une première analyse mais sans aborder les raisons exactes de l'enquête et son ou ses initiateurs. Cela reste encore à éclaircir. Nous avons complété les données par le document des AHR, C 1284, plus détaillé dans son contenu. On pourra aussi prendre connaissance de l'article de Claude Jérôme "Les anabaptistes du Belfortais en 1780" in *Souvenance Anabaptiste (SA)* -1984, p.26.

Etat des familles anabaptistes dans les Communautés du bailliage de Masevaux

A Rougemont :

1. Jean Klopfenstein, Christe Miller

Deux familles ayant chacun un ménage composé de mary, femmes et 4 enfants. La famille des Klopfenstein est établie dans la seigneurie de Rougemont depuis environ 45 ans, le père de ceux d'aujourd'huy a été fermier de St. Nicolas, et successivement les fils. Le nommé Christe Miller a épousé une fille du 1er Klopfenstein, et est établi à St. Nicolas depuis une 20taine d'années. Ils tiennent chacun une métairie du College Royal de Colmar. Ils tiennent également la ferme de la Seigneurie.

2. Christ Klopfenstein, fils de Jean cy dessus

Famille consistante dans le mary et femme avec trois enfants[3]*. Il est fermier du seigneur.*

3. Michel Klopfenstein, frère de Jean cy dessus

Famille consistante dans le mary, femme et deux enfants[4]*. Il exploite un moulin [où il est] établi depuis quelques années seulement. Michel a acquit un moulin a Rougemont avec d'autres terres. Son neveu Jean exploite le tout comme fermier de son oncle.*

4. Jean Klopfenstein fils de Jean cy dessus

Famille composée du mary, de la femme et trois enfants[5]*. Son père demeuroit dans la province.*

Toutes ces familles anabaptistes sont anciennes dans la province : elles ne payent que la capitation [impôt par tête], à l'exception d'une dernière qui supporte les charges [communales].

Ville de Masevaux :

5. Christe Richart

Famille dont le père est propriétaire d'un petit corps de biens à la porte de Mazevaux qu'il cultive. Elle est composée du mary, de la femme et deux enfants. Christe Richart est un nouveau venu depuis quelques années.

Tous ces soit disans anabaptistes sont originaires de Suisses, et en cette qualité se prétendent regnicoles [habitant le royaume], et habiles à acquérir ceux qui possèdent des fonds en propre, en supportent les charges, et toutes celles des communautés. Et à l'égard de ceux qui sont fermiers des privilégiés, ils sont cotisés à la portion colonique [taxe sur le métayage]. Il n'est pas douteux, que si le gouvernement ny met ordre, cette secte se multipliera comme les Juifs ; témoin le 1er Klopfenstein de Rougemont dont les descendants ont 14 enfants. Il est notoire que ces gens sont laborieux, et bons cultivateurs, les Seigneurs et communautés Ecclésiastiques les préfèrent pour l'exploitation de leurs domaines mais il seroit essentiel de décider si à coté de leurs fermes ils peuvent acquérir, le sujet du Roy en souffrira à la longue si cela continue, parce que ces acquisitions diminueront leurs facultés et industrie.

Sans aller plus dans l'analyse, le texte suffit en partie à lui-même, il est intéressant d'en connaître d'avantage en parcourant les archives communales, seigneuriales, notariales voire paroissiales heureusement fort bien préservées[6].

---

3 Les indications du recenseur semblent être d'une fiabilité bien douteuse : Christe Klopfenstein s'est marié avec Marie Wenger le 8 avril 1780 et leur premier enfant est né en 1781 à Rougemont !

4 Le couple Michel Klopfenstein/Anne Richard est probablement resté sans enfants en dépit de ces indications du rapporteur.

5 Jean Klopfenstein et Catherine Richard n'étaient mariés que depuis le 20 avril 1779 et Anna, l'aînée de leurs enfants, est née le 2 janvier 1780 ; les autres sont nés après 1781.

6 Parmi les quelques 250 cartons du notariat de Masevaux/Rougemont représentant ce fond sur une période d'un siècle environ, chacun d'entre eux contenant plusieurs centaines d'actes, nous avons sélectionné ceux qui nous semblaient les plus importants. Ils n'ont peut-être pas encore livré tous leurs secrets. Parallèlement un

Si les Klopfenstein ont réellement été une famille qui a marqué de son empreinte la présence des anabaptistes à cet endroit, il n'est pas moins vrai qu'elle n'était ni la seule ni la plus ancienne à l'avoir fréquenté.

1. L'énigme des Latscha.

Latscha ou Latschar[7] est un patronyme porté par de très nombreuses familles anabaptistes au Palatinat et en Amérique. Les différentes lignées convergent toutes vers Hans Heinrich Latscha qui, en 1715, vint s'installer avec sa famille au Kühbörncheshof[8] près de Katzweiler, endroit situé à une dizaine de kilomètres au Nord de Kaiserslautern. Tant Christian Neff[9] que Hermann Schneider[10] mentionnent que Hans-Heinrich serait venu de "Masmünster [Masevaux] im Elsass" où il aurait vécu précédemment. Hans Heinrich laissa derrière lui son second fils prénommé Lorentz.

La famille de Hans Heinrich était très nombreuse : 14 enfants de deux épouses (Maria Margaretha puis Maria[11]). L'aîné des enfants, Johann Frantz émigra en Amérique en 1728, suivi de son frère cadet Johannes en 1741[12]. En Ontario au Canada il existe d'ailleurs de nos jours, une "Latschar Mennonite Church".

Le "Stammvater" Hans Heinrich (décédé en 1747) avait obtenu ce que peu avant lui avaient réussi à obtenir : le droit de tenir des réunion anabaptistes dans sa maison du Kühbörncheshof à partir de 1727. Parmi sa descendance, on peut relever Jacob Latscha (1849-1914) de Francfort s/Main qui fit fortune dans le commerce avec les colonies.

Cette première mention d'un lien entre anabaptisme et la région de Masevaux méritait d'être poursuivie.

Indépendamment des connaissances précédentes, André Ganter[13] effectua récemment une compilation de données relative aux Latscha qui avaient largement essaimés en particulier dans le Haut-Florival et dans le Sundgau. Il apparaît indéniablement sur la base de ces données archivistiques que les Latscha venaient tous du Jura Suisse, de la région de Moutiers/Delémont[14] où leur nom est le plus souvent orthographié "Lachat". Différentes familles portant ce nom se sont présentées en Alsace méridionale durant le dernier quart du XVII^{e} siècle.

---

travail plus méticuleux sur les archives communales de Masevaux peut encore entraîner des découvertes.

7 La plupart des auteurs cités dans ce chapitre évoquent une analogie entre les patronymes Latscha et Loetscher, fort proches phonétiquement. Dans les documents que nous avons consultés nous n'avons pas rencontré cette confusion. Elle semble être apparue dans les périodes postérieures.

8 Deux photographies de la ferme du Kühbörncheshof et une description des terres qui en dépendaient en 1717 sont reproduites dans *Palatine Mennonite Census Lists 1664-1793* : Hermann et Gertrud Guth, 1987, *Mennonite Family History*, Elverson PA. Cette ferme serait aujourd'hui encore occupée par des Latscha après 300 ans de présence continue !

9 *Mennonitisches Lexikon*, 1936, article "Latscha", volume 2, p.625.

10 Hermann Schneider, *Die Mennoniten vom Kühbörncheshof bei Katzweiler und Umgebung* in *Schriften zur Wanderungsgeschichte der Pfälzer*, cahier n°19, Kaiserslautern, avec nombreux éléments généalogiques. Des compléments se trouvent également dans le cahier n°25 par le même auteur : *Die Mennoniten von Stockborn und Umgebung.*

11 Pour lors il n'a pas été possible de déterminer les patronymes de ces deux femmes.

12 Hermann Schneider, *Die Mennoniten vom Kühbörncheshof* ..., op. cit. Johann Franz [qui est probablement né à Lautenbach dans la vallée de la Lauch], arrive à Philadelphie le 23/08/1728 sur le bateau Mortonhouse. Il s'installe à Berks County en Pennsylvanie. Johannes, son frère, arrive également à Philadelphie sur le Marlborough le 23/09/1741 pour s'installer à Lancaster County.

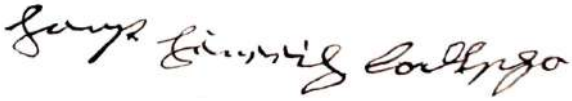
13 André Ganter est le Directeur du Centre de Recherche d'Histoire des Familles de Guebwiller. Le dossier qu'il a constitué se trouve dans ce lieu. Il publia un article dans un journal local ("L'Alsace" du 13 juillet 1997 sous le titre "Les Latscha") dont il a souligné quelques personnalités locales comme les industriels de Jungholtz, Latscha et Cie, et le premier maire de la République de cette commune : Henri Latscha.

14 Le berceau de la famille se situe précisément en un lieu appelé "la Scheulte" (Schelten en allemand), paroisse de Montsevelier où ils sont cités dès le XVI^{e} siècle.

Commençons par ce Lorentz qui n'avait pas accompagné le reste de la famille et était resté à Masevaux. Ils s'y marie catholique le 6 février 1714 avec Madeleine Marie Bettwÿ, la fille de Jean-Jacob de Masevaux, comme "fils de Hans-Heinrich habitant Lautenbach"[15]. Il s'installe durablement à Masevaux et on ne compte pas les actes d'achats, de ventes et d'échanges de biens qu'il conclut devant notaire[16]. Assurément, c'était un homme bien entreprenant.

Mention intéressante, outre le fait que son père Hans-Heinrich était toujours en Alsace à cette date, l'indication selon laquelle il habitait Lautenbach. Le contrat de mariage de Lorentz rédigé une quinzaine de jours plus tôt[17] est encore plus précis : là, il se déclare comme le fils du marcaire (*Melcker*) Hans-Heinrich Latscha "auf dem Lauchenberg, Guebwilener Herrschafft".[18]

S'il est possible que Hans-Heinrich ait pu vivre quelques temps à Masevaux avant de se rendre dans le Palatinat, son véritable lieu de résidence était la ferme du Lauchen aussi dénommée Oberlauchen située sur le versant sud-ouest du Klintzkopf qui culmine à 1328 mètres, et depuis laquelle on domine à la fois la vallée de Guebwiller et celle de Munster[19]. Hans-Heinrich faisait déjà partie de la deuxième génération à avoir occupé la marcairie. La famille Latscha s'était installée au Lauchen vers 1691 au titre d'une emphytéose, un bail transmissible aux héritiers mâles. En fait, les Latscha se partageaient entre les trois lieux que sont La Scheulte, un col séparant le Jura du canton de Soleure, La Combe-Tabeillon dans le Jura bernois et donc le Lauchen[20].



Signature de « hans hänrrich ladtscha » en 1707

A aucun moment Hans-Heinrich n'apparaît comme anabaptiste dans les documents en Alsace. Pourtant, on a de la peine à croire à une brusque conversion lors de son émigration vers le Palatinat. Nous savons qu'il y a eu des enfants, mais comme tout anabaptiste lorsqu'il n'y était pas contraint, il était réticent à présenter ses enfants au curé, en l'occurrence celui de Lautenbach, pour le baptême. Son premier mariage n'est pas non plus signalé tout comme le décès de ses parents. L'isolement du Lauchen où la famille demeurait été comme hiver leur permettait d'échapper aisément à la vigilance ecclésiastique.

Seuls certains de ses frères choisirent d'effectuer les déclarations requises par leur mariage avec des filles du cru.

Il est certain que les ferments des idées anabaptistes y étaient bien présents comme le montrent deux documents provenant du Jura :

Un anabaptiste nommé "Latschat" habite en 1701 sur le bien de la Combe-Tabaillon dans le Jura entre Glovelier et Saulcy[21]. Il s'agit selon toute vraisemblance de Peter, le père de Hans-Heinrich.

15 RP catholique de Masevaux.

16 Par exemple contenus dans 4 E Masevaux 72 aux AHR.

17 AHR, 4 E Masevaux 48, contrat de mariage du 22/01/1714.

18 Ceci est en contradiction avec les chercheurs allemands et américains qui donnèrent comme lieu d'origine Latterbach dans le Simmenthal, canton de Berne. Leur déduction est née d'une confusion avec Lautenbach dans la vallée de Guebwiller qui s'appelait dans les anciens temps "Luterbach". A ne pas confondre non plus avec le village de Lutterbach proche de Mulhouse.

19 Le bien fut la propriété après 1715 du baron de Reinach de Foussemagne. Il continua à utiliser les services des anabaptistes, notamment les Ruby.

20 En appendice, à la suite de cet article, il sera question des prolongements complémentaires.

21 StABe, B 173/27, selon les relevés DQ 898 (*Personennachweise Register über Täufer*), acte du 13 mars 1701.

Précédemment, en 1686, Catherine "Laschat" de Fontaine près de Charmoille (tout près de Lucelle) fut interrogée comme "schwenckfeldienne"[22]. Selon les travaux de Gervais von Gunten de Bienne, il s'agit de Catherine Quelain, une tante de Hans-Heinrich, épouse de Mathias Latscha, frère de Peter de la Combe-Tabeillon[23].

L'indication "schwenckfeldienne" est intéressante[24]. Il s'agit d'une forme apparentée à un anabaptisme spiritualiste caractérisé par une grande discrétion en matière de rites religieux, détaché de la notion d'Eglise institutionnelle, et dont l'exercice de la foi est strictement domestique.

Curieusement, les Latscha du Lauchen n'eurent pas à subir directement l'ordre d'expulsion des anabaptistes des terres de France en septembre 1712. Ceci peut tout simplement s'expliquer par le fait qu'on ignorait qu'ils en étaient ou alors parce qu'ils étaient spiritualistes et ainsi techniquement non anabaptistes. Hans Heinrich devait pourtant savoir à ce moment là que son avenir était devenu incertain.

Quelques années auparavant, s'était développée en moyenne-Alsace, une autre forme d'anabaptisme qui gagnait en ampleur, celui plus radical des amish. Les Latscha semblent ne pas avoir rejoint ce groupe. Un rapprochement géographique avec les opposants à Jacob Amann est peut-être une autre motivation de leur départ vers le Palatinat.

On ne peut exclure que Hans-Heinrich ait été à un moment donné identifié comme anabaptiste. En prenant les devants, il pouvait éviter des tracas au reste de la famille qui voulait demeurer sur place[25].

On peut se poser la question de la langue pratiquée par les Latscha. Si tant est qu'ils utilisaient les deux langues, l'usage de prénoms germaniques tels que le montrent leurs paraphes, indique une prédilection pour la langue allemande.

2. Les Kaufmann à Guewenheim.

C'est seulement en 1726 que nous voyons se présenter dans la vallée les premiers anabaptistes de la mouvance amish. Tout comme pour les Latscha, la confession des nouveaux arrivants n'est pas indiquée et ne peut être mise en évidence que de manière indirecte par la connaissance acquise d'une étude précédente[26].

Deux frères, Isaac et Hans Kaufmann, se voient confier la ferme seigneuriale de Guewenheim par la noble Dame Anna Johanna de Rosen, veuve comtesse de Roggenburg[27]. Comme ils sont dits "nés à Steffisburg, bailliage de Thun", il ne fait aucun doute que nous ayons à faire ici à des anabaptistes. Il reste simplement à définir s'ils sont les fils de Jacob Kaufmann/Anna

22 StABe, A 98/1, selon les relevés DQ 898 (*Personennachweise Register über Täufer*).

23 Pour plus de détails, voir annexe 1 en fin d'article.

24 Disciples du noble silésien Caspar Schwenckfeld (1489-1561). Schwenckfeld fut gagné à la Réforme par Luther, mais prendra ensuite le chemin de la dissidence. Séguy note à son propos : "on ne sait trop si on doit le considérer comme marginal au luthéranisme ou à l'anabaptisme". (*Les Assemblées Anabaptistes-Mennonites de France*, p. 76)

25 Il semble qu'après le départ de Hans-Heinrich en 1715, un Heinrich Latscha (marié à Anne-Marie Schentzlen), vraisemblablement son neveu, continua l'exploitation du Lauchen. Le site fut occupé ensuite par les anabaptistes Ruby durant plusieurs décennies avant que le presque légendaire Jacques Steiner (1754-1831) n'en poursuive l'exploitation. Concernant Jacques Steiner, on pourra lire l'article de Claude Jérôme, *Le marcaire Steiner du Lauchen* in SA n°2/1983, p. 43-44 et celui de Lucienne Lapointe, *Rencontre avec un patriarche anabaptiste au début du XIX^e siècle dans les Hautes Vosges*, in SA 14/1995, p.55.

26 Robert Baecher, *De Steffisburg à Sainte-Marie-aux-Mines, l'exode des futurs "amish",* in SA n°21-2002, en particulier p. 28-30.

27 AHR, 4 E Masevaux 65, bail du 14 janvier 1726, acte rédigé en langue allemande.

Kropf ou de Isaac Kaufmann/Elisabeth Megert[28].

Le bail, débutant à la St-George suivante, fut conclu pour une durée de 9 ans. Il comprenait l'ensemble des biens dépendants de la "Melkerei" soit, la maison, la grange, l'écurie, les jardins, les 90 journaux (Juchart) de champs et 40 fauchées (Mannwerk) de prés" tel qu'en avait joui précédemment Peter Bürrer le précédent locataire". Le loyer fut fixé à 550 livres tournois payables en deux fois (à la St Martin et à la St George). En plus du loyer ils devaient fournir "un quintal de bon beurre de marcaire, un quintal de fromage gras et un demi cochon". En outre, la moitié de la récolte en grains sera à apporter à la comtesse à leurs frais à Masevaux. Les deux frères signent leur bail en présence de deux bourgeois du lieu.

Ceci constitue la seule mention de leur présence[29]. On trouve également des Kaufmann quelques années plus tard à quelques kilomètres de là, à Mortzwiller[30].

3. L'itinéraire particulier de Pierre Klopfenstein : de Frutigen à St Nicolas.

On peut imaginer que le réseau de communications entre les groupes ou communautés anabaptistes a pu fonctionner avec efficacité car les Kaufmann ont pu informer leur coreligionnaire Peter Klopfenstein qu'une ferme était devenue libre. Peter devient vers 1728 le locataire de la ferme Niederwil située dans la montée entre Bourbach-le-Bas et Bourbach-le-Haut.

Peter Klopfenstein (1703-1766) était né à Frutigen dans le canton de Berne dans un milieu Réformé[31]. A la recherche d'un emploi, il suit la piste de nombreux jeunes hommes qui émigrent en Alsace. C'est ainsi qu'il arriva à Sainte-Marie-aux-Mines, le fief historique des anabaptistes-amish, pour travailler chez Christ Kropff, fermier des Waldner de Freunstein à la Haute-Broque. Il met à profit ces quelques années pour apprendre comment les anabaptistes gèrent une grande exploitation. Alors qu'il avait à peine 22 ans, et ayant achevé ce qu'on peut appeler son apprentissage, il s'émancipe et loue une maison à La Petite Lièvre toujours dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines[32].

C'est de cette époque qu'on peut dater sa conversion comme anabaptiste. Mais un tel revirement religieux était contraire aux règles royales, même en Alsace[33]. Pour échapper à tout désagrément il lui fallait poursuivre son chemin. Après un court passage à Belverne en Haute-Saône en 1727[34] où il est déjà marié -probablement depuis peu- à Anne Lügenbühl, le couple vient s'établir à Niederwil. Ils y eurent leur premier enfant en 1729 suivi de plusieurs autres. Sa vie fut marquée par le labeur et la discrétion au point que nous désespérions de

---

28 Ce sont respectivement Isaac né en 1685 et Hans né en 1696 dans la descendance d'Isaac, Hans né en 1686 et Isaac né en 1695 pour celle de Jacob. La première hypothèse est la plus plausible si l'ordre indiqué est celui de leur âge.

29 Un certain Frantz Carl Rufio est locataire du bien seigneurial de Guewenheim en 1738 (AHR, 4 E Masevaux 151)

30 Le couple Jacob Kauffmann/Maria Amstutz a des enfants nés à Mortzwiller en 1738 et 1744.

Dans registre anabaptiste de Montbéliard, Hans Kaufmann décédé le 26 mars 1778 à Florimont est déclaré né le 11/02/1738 à "Mordtβwiller". Il est le beau-frère de Hans Rich.

En 1740, Jacques Kauffmann de "Morschviller bailliage de Thann" signe un bail à Florimont (ADTB, 2 E 4/137).

31 Dans aucun document en Suisse les Klopfenstein ne sont signalés comme anabaptistes. En particulier les registres de la paroisse comme les actes du consistoire ont été parcourus avec minutie (ils sont toujours conservés à Frutigen).

32 AHR, 4 E SMM 84, acte du 14 juin 1725. "Bail sur 5 ans par Jean Baumann, bourgeois de Sainte-Marie-aux-Mines, à Peter Klopfenstein résident à la Haute Broque d'une maison à la Petite Lièvre. Il s'engage à verser 45 livres annuels".... Ce bail n'a pas été mené à son terme.

33 Seule une conversion vers le catholicisme était autorisée voire encouragée. Le curé de Sainte-Marie-aux-Mines, paroisse de Saint-Louis, était particulièrement vigilant sur ce point.

34 "Pierre Kloff, 25 ans, et son épouse Anne Lugbiel, 26 ans", sans enfants. Listes des anabaptistes de 1717-1727 à Belverne (AHS, E 291).



La ferme du Niederwil au début du XX^{e} siècle.

pouvoir confirmer les données rapportées dans le registre de l'assemblée de "La May"[35] qui indiquent une succession de naissances à Niederwil. Probablement était-il resté sous-locataire d'un autre métayer[36]. Il faut attendre une dizaine d'années après son arrivée pour le voir apparaître nommément sur un document en relation avec cette ferme.

Le 12 avril 1741, "Peter Klopfstein auf dem Niderwihlischen Guth zu Massmünster" conclut un accord avec François Guittard, bourgeois de Bellemagny[37].

Guittard s'engage à lui livrer pendant 4 ans, annuellement, 4 toises de fourrage, (*Kloffter Futter*, environ 1m76 la toise), dont 2/3 de foin et 1/3 de regain (*Ohmet*) et 300 bottes de paille qui seront à livrer à la "veille grange" au moment où Klopfenstein "descendra de la montagne avec sa vacherie" (*mit seiner Melckereÿ wird ab dem Berg kommen*). Le fourrage sera mesuré immédiatement (*wird das Futter abgemessen*). Guittard s'engage également à lui voiturer son bois de chauffage durant ces 4 années sous réserve que celui-ci ne soit pas acheté à plus de ¾ d'heures de Bellemagny. Guittard lui promet également ¼ de mesures de grains.

En contrepartie Klopfenstein lui met à la disposition le logement dans la vieille maison que Guittard lui promet de maintenir en bon état tout comme la grange et la porcherie pour que Klopfenstein puisse y mettre sa vache et ses cochons etc…

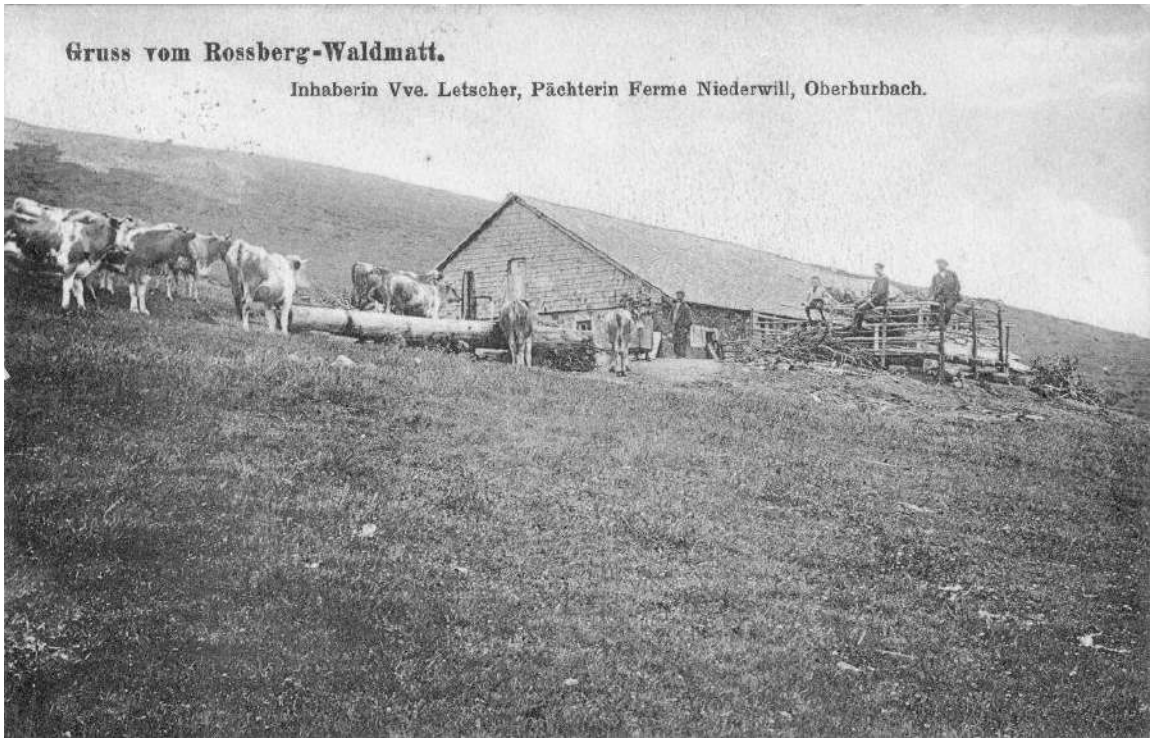
Klopfenstein s'engage de payer chaque année 8 livres et 10 sols pour chaque toise de fourrage, outre les 12 livres de pourboire à la femme de Guittard, plus encore 50 livres de

35 Le registre anabaptiste de "La May" du nom d'une ferme située près de Eguenigue est un des rares registres tenu par les anabaptistes. Selon l'analyse qui en a été faite par Joe Springer, ce registre ne fut commencé qu'à l'époque de la Révolution. Son auteur a alors collecté les informations antérieures, souvent parcellaires, qu'il a pu trouver pour satisfaire à des sollicitations d'état civil.

Voir aussi Dominique Varry, *La May, une ferme anabaptiste célèbre près de Belfort*, in Saisons d'Alsace n° 76, "Les Anabaptistes-Mennonites d'Alsace, Destin d'une minorité". Les données généalogiques sur la famille Klopfenstein apparaissent en annexe 2 en fin d'article.

36 La ferme de Niederwil existait déjà avant la Guerre de Trente Ans. Elle accueille son premier "Suisse" en 1681 (s'agit-il déjà d'un anabaptiste ?). A partir de 1730, l'abbaye de Masevaux loue le Niederwil à Adam Bürer. Cette famille est ensuite régulièrement citée en lien avec le Niederwil jusqu'à la Révolution Française (communication de Jean-Michel Ehret de Oberbruck).

37 AHR, 4 E Masevaux 152.



Carte postale du début du XX^{e} siècle montrant la vacherie du Rossberg-Waldmatt. La légende dit que la veuve Letscher, locataire de la ferme Niederwill, en est la propriétaire.

beurre et un fromage gras de 30 livres. L'acte est signé : Guittard et « beter klofenstein »

Peter se concentrait sur son activité de marcaire : la production de laitages, fromage et beurre. Il exploitait un troupeau de plusieurs dizaines de bêtes qu'il faisait paître durant la bonne saison en altitude probablement au Rossberg[38]. L'essentiel des bêtes ne lui appartenait pas mais il était le gestionnaire de ce patrimoine pour le compte de grandes familles comme les d'Anthès ou les Waldner.

Quelle est la finalité de cet accord ? Comme cela est clairement expliqué dans l'acte de 1778 détaillé plus loin, la ferme de Niederwil était une étape importante de la transhumance, située à mi-parcours vers Rougemont. Cette manière de procéder permettait d'améliorer sensiblement le rendement de l'élevage. On notera que l'initiative de Peter semble indiquer qu'il était alors le propriétaire de la ferme de Niederwil, mais ceci n'est guère vraisemblable. Il devait agir par délégation pour le compte de l'abbaye de Masevaux alors propriétaire des lieux ou pour son fermier Adam Bürer. Nous ignorons jusqu'à quelle époque les Klopfenstein continuèrent à occuper cette ferme même partiellement[39].

C'est également comme sous-locataire qu'il avait en charge la ferme seigneuriale de Rougemont[40]. Elle avait été amodiée en 1749

38 Ernest Hege, *Histoire de l'église anabaptiste-mennonite de Belfort*, in *SA* 1984-3, p.19.

39 La ferme est actuellement la propriété de Madame Anne-Marie Singer qui propose des chambres d'hôtes. Lors de la deuxième Guerre Mondiale, la famille mennonite Nussbaumer de Michelbach y trouva refuge entre novembre 1944 et mars 1945. Leur ferme de Michelbach située au front, entre les troupes françaises à Guewenheim et les allemands à Michelbach-le-Haut, fut gravement endommagée. Des camions français ont évacué la famille Nussbaumer (le grand-père Jacob, le fils Jean et son épouse Marie Gass et leurs enfants dont Herbert qui avait 6 ans ½). Ce mois de novembre était particulièrement froid et enneigé et la montée à pied vers la ferme de Niederwil était particulièrement pénible et dangereuse car les bas-côtés étaient encore minés (témoignage de Herbert Nussbaumer de Guewenheim, novembre 2002).

40 Avec l'acte de 1741, nous trouvons la seule autre mention volontaire de Peter Klopfenstein comme témoin d'une obligation de François Ferrez. Elle est datée 24 septembre 1752 où il est identifié comme "Pierre Clobstein, fermier des terres seigneuriales de Rougemont". Il signe "beter klofen Stein" avec une certaine assurance. (AHR, 4 E Masevaux 248)

pour 18 ans à un nommé "Blan"[41]. Celui-ci "a relaissé ce bail à Pierre Klopfenstein anabaptiste pour le restant de son temps au même prix qu'il le tenait du Seigneur à 950 livres par an. Klopfenstein avait encore cinq années de jouissance lorsqu'il a préféré l'abandonner à la St George 1762 et sur sa retraite, sans demander aucun dédommagement." [42]

Peter se retire ensuite sur la ferme St Nicolas chez son fils Jean pour y finir ses jours. Il décède le 14 août 1766[43]. Peu habitué aux usages des anabaptistes qui voulaient qu'ils règlent entre-eux les questions d'héritages, le greffier de la seigneurie ordonne deux mois plus tard l'établissement d'un inventaire de ses biens[44].

Sont présents à cette occasion : "Maria Wiederkehr sa veuve et ses enfants Jean habitant à St Nicolas ; Johanna, épouse de Christian Müller de St Nicolas ; Peter habitant à Bourogne ; Magdalena l'épouse de Niklaus Blanck habitant à Méroux près de Belfort ; Anne-Marie l'épouse de Jacob Aïcher [Eicher] habitant Montbéliard ; Michel habitant St Nicolas ; Catharina l'épouse de Christian Rich habitant St Nicolas. En tout, les sept enfants de la première union avec Anna Lügenbühl, tous majeurs. Et enfin, Christian Klopfenstein conçu avec la seconde épouse [Marie Wiederkehr], encore mineur. Son tuteur désigné est Peter, son [demi] frère."

La répartition des biens s'effectue sur la base de 1/3 pour la veuve, le reste est réparti en 1/8 pour chaque enfant.

Lors de cet inventaire, la famille déclare une somme en liquide de 2000 livres "qui ont été répartis", des dettes actives sous forme d'obligations pour un montant total de 760 livres[45].

Pour le passif, "les héritiers déclarent tous qu'ils n'ont connaissance d'aucune dette que le défunt aurait eu."

Les biens se résument à peu de choses :

"Ils déclarent ne posséder aucune maison, ni aucun bien immobilier", mais une vache de 2 ans "vendue depuis peu pour 240 livres" et 2 veaux, des outils "en fer et en bois" dont les détails figurent dans l'acte, la literie, grains, fruits et vêtement : "l'ensemble fut répartis".

Anna Maria Wiederkehr appose sa marque d'un "X" au bas de l'acte.



Signature de « beter Klofenstein » lors de la convention avec François Guittard en 1741

4. La "galère" de Jean Klopfenstein.

Les anabaptistes qualifiés parfois de "chrétiens sans défense" (*Wehrlosen Christen*) n'avaient recours que très exceptionnellement aux tribunaux civils. Ils ne pouvaient cependant pas échapper à la justice lorsqu'ils étaient directement mis en cause. La partie adverse utilisait parfois adroitement l'une des pratique particulière aux anabaptistes. En effet, avec le baptême

41 S'agissait-il déjà d'un anabaptiste répondant au nom de "Blanck" ? C'était en effet un patronyme très commun chez les anabaptistes de cette époque tant à Sainte-Marie-aux-Mines qu'à Montbéliard. Un des gendres de Peter Klopfenstein s'appelait Nicolas Blanck, dont le nom fut parfois orthographié "Blanc".

42 AHR, 4 E Masevaux 286, acte du 5 juillet 1778.

43 La date indiquée du décès est la même dans l'acte d'inventaire et dans le registre anabaptiste de Belfort (La May).

44 AHR, 4 E Masevaux 298. Acte rédigé le 30/10/1766. Ce document m'a été signalé par Jean Vogt de Strasbourg, un auteur fidèle de nombreuses contributions pour *Souvenance Anabaptiste*.

45 Sauf peut-être "Johannes Pent métayer de Rammersmatt (situé entre Masevaux et Thann) pour 108 livres" dont le patronyme se rencontre aussi chez les anabaptistes, toutes les autres personnes redevables sont extérieures à la communauté.

des adultes et le principe de la non violence, le refus de prêter serment "en la forme ordinaire" était une marque particulière de leur foi[46]. Dans le cas de Isaac Muller de Masevaux cela lui valut une condamnation sans examen du fond de l'affaire laquelle d'ailleurs ne nous est pas connue[47].

Le différend l'opposait à Sébastien Jelsch, bourgeois et boucher à Masevaux, assisté de son avocat. Lorsque Isaac Muller est comparu devant le bailli, il déclara[48] :

...il est prêt de répondre et dire la vérité sur les faits et articles à lui signifiés, mais qu'à l'égard du serment, sa secte lui défendant d'en prêter aucun, il nous promet simplement de dire la vérité sur lesdits faits et articles ainsi qu'il est d'usage parmi les anabaptistes, dequoi il a pareillement requis acte et fait refus de signer.

A quoi par ledit Maître Tresch au nom de sa partie a répliqué que le serment dont il est question est décisoire. Le nommé Isaac Müller doit le prêter suivant l'ordonnance que sa promesse de dire la vérité n'est pas suffisante d'autant qu'elle n'a aucune marque qui caractérise le serment. Que si ledit Müller ne peut ou ne veut jurer en la manière ordinaire, il offrait d'affirmer que lesdits faits et articles [sont] véritables.

Et parce que ledit Müller a dit qu'il persistait en ce qu'il avait dit …

Surquoy, nous bailly avons donné acte audit Maître Tresch de sa comparution, réquisition et offre d'affirmer lesdits faits véritables. En conséquence les avons tenus pour avérés et conféré fautes par le nommé Isaac Müller ...

Autrement plus grave fut l'affaire de Jean Klopfenstein, le fils aîné de Peter[49]. Là ce n'est pas la question du serment qui pose problème, mais le fait que Jean ne s'était pas réellement défendu puisque comme le dit le juge : il était "bien loin d'avoir désiré la présence d'un maire ou d'un autre officier"[50] pour l'assister.

Au propre comme au figuré ce fut pour lui une véritable galère. Au bout de la procédure, le procureur requiert la sentence la plus lourde en son pouvoir :

Je requiers à ce que le nommé Jean Klopfenstein, anabaptiste demeurant à St Nicolas, soit déclaré dûment atteint et convaincu d'avoir recelé un bœuf sous poil blanc qui avait été volé au nommé Ulric Stoutz [Amstutz] d'Oberburbach [Bourbach-le-Haut] à la fin du mois de novembre ou au commencement du mois de décembre [1758]. Pour réparation de quoy, il soit condamné à être mené et conduit aux galères du Roy pour y servir comme forçat à perpétuité, et que ledit Jean Klopfenstein, avant d'être conduit aux galères sera flétry [marqué au fer rouge] des trois lettres G.A.L, qu'il soit de plus condamné à 100 livres d'amendes envers le Seigneur du lieu et aux dépens du procès.[51]

Pour son beau-frère Christian Muller, co-accusé, ce fut le non-lieu qui fut prononcé.

La machine judiciaire s'était mise en marche en février 1758 après un nouveau vol d'une paire de bœufs dans l'étable de Ulrich Stoutz dans la nuit du 11 au 12. Les bœufs

46 En se fondant sur l'évangile selon Mathieu 5 v.33-37.
Séguy *op. cit.* (p.198) rapporte le cas d'un certain Frey de Durenentzen qui fut condamné au bannissement perpétuel en 1769 pour des questions de forme du serment.

47 AHR, 3 B Masevaux 137/236, (ancienne cote des AM de Masevaux, 3JJ 137), acte 21 avril 1766.

48 Même si l'acte est rédigé en français, Isaac s'exprimait certainement en langue allemande.

49 AHR, 3 B Masevaux 128, en cours de reclassement, (ancienne cote des AM de Masevaux, 3JJ 128). Ce dossier comporte plus de trente documents. Nous en avons fait ici une simple synthèse.

50 Un juriste averti n'aurait pas manqué de relever les nombreuses contradictions des témoins sur les dates, les lieux et des circonstances, à la décharge de Jean Klopfenstein.

51 Le décompte des frais donne 106 livres 8 sols et 4 deniers.

"qui avaient été perdus pendant quelques jours ont été retrouvés attachés à des branches d'arbres dans une des montagnes de St Nicolas". Les autorités, inquiètes de ces actes, déclarent qu' "il est de l'intérêt du public de découvrir l'auteur". Comme la principale victime n'avait pas porté plainte, c'est le procureur qui avait pris l'initiative…

Ses soupçons se portent rapidement sur Jean Klopfenstein de St Nicolas. Si la dernière disparition ne lui fut pas reprochée, en revanche, on se souvint que trois mois auparavant le "bœuf sous poil clair appelé vulgairement Falot" de Ulrich Stoutz avait été dérobé puis retrouvé dans "l'écurie" de Jean.

Une dizaine de personnes furent convoquées pour être entendues les 11, 13 et 14 mars 1758. Les témoignages paraissaient suffisants au procureur fiscal pour rédiger un décret de prise de corps contre Jean Klopfenstein. Il fut arrêté dès le lendemain comme l'indique le "procès verbal de capture" et écroué dans la prison seigneuriale de Masevaux.

Parmi les différents témoins convoqués durant l'information préliminaire, se trouve Henry "Wiser" [Weiss]. Il déclare "être laboureur demeurant à Oberburbach, âgé d'environ 40 ans, de la secte des anabaptistes, lequel après avoir levé la main, nous a promis de dire la vérité après nous avoir déclaré que sa Loÿ lui défendait de jurer sur son Dieu et sur la damnation de son âme". Il poursuit en disant que lui et "Ulrich Stoutz sont allés le 3 décembre à St Nicolas. Ils trouvaient la femme [Anna Graber] de Jean en pleurs qui dit que son mari est allé à Dolleren parler avec celui qui lui a vendu le bœuf, mais celui-ci avait tout nié." Le bœuf fut restitué à ce moment-là à Stoutz non sans que ce dernier ait adressé de sérieux reproches à Jean, car "ils se connaissaient" bien et pour cause, ils étaient tous deux membres de la même communauté.

Dans le témoignage du boucher Jacques Reiber, on apprend que Ulrich "Stoutz" (Amstutz), la victime du vol, était également anabaptiste ce qui explique qu'il n'ait pas fait appel à la justice pour régler son cas. Il n'est d'ailleurs pas comparu au procès car l'affaire pour lui était entendue avec son coreligionnaire.

Le 16 mars Jean Klopfenstein fut sorti de sa prison pour être entendu "après avoir levé la main et promis de dire la vérité". Après avoir décliné son identité, indiqué "qu'il était fermier des jésuites d'Ensisheim [à St Nicolas], qu'il avait environ 30 ans, était de la secte des anabaptistes… et que son père habitait à Rougemont", il affirme "avoir acheté le bœuf au marché de Dolleren à deux hommes". Nous découvrirons plus loin dans les textes que le premier s'appelait Mathias Hirschy, mais l'autre était inconnu.

Le 20 mars, c'est au tour de Christian "Bachmann" à devoir s'expliquer car soupçonné "d'être complice". Toujours avec le même type d'engagement propre aux anabaptistes, "il dit s'appeler Christian Müller[52], fermier des jésuites d'Ensisheim demeurant à St Nicolas, âgé d'environ 22 ans … que son beau-frère est Jean Klopfenstein et que couramment on l'appelle Christian Bachmann parce que sa mère estait de ce nom mais que son véritable est Müller".

Le 22 mars les différents témoins sont à nouveau interrogés et les 26 et 28 mars les confrontations ont lieu avec l'accusé. Opposé à Henry Wiser et Christian Müller, Jean dit "n'avoir à faire aucun reproche" quant à leurs déclarations. Il en est autrement avec les autres témoins, chacun maintenant sa position. Il est à noter que personne n'avait rien vu, mais qu'ils avaient entendu dire que …

---

52 Christian Müller (1736-1794) est natif de Florimont, fils de Hans Müller et de Elisabeth Bachmann.

Une nouvelle fois "tiré de sa prison" et interrogé "sur la sellette" (nous dirions aujourd'hui un interrogatoire serré), Jean confirme le nom de Mathias Hirschi comme l'un des vendeur, probablement celui qui, pris de peur avait nié la vente, et que pour l'autre, "celui qui lui avait donné [au bout du compte] le certificat et avait signé en bas, il ne se souvient de son nom." Il poursuit : "Ulrich Stoutz ayant repris son bœuf, il aurait mieux aimé risquer la perte de ses deux Louis que de s'exposer à de grands frais en se faisant arrêter".

La dernière pièce, jointe au dossier est ce fameux certificat. Comme il est daté du 17 décembre on peut imaginer que Jean a dû parcourir monts et vaux pour retrouver son autre vendeur. Il commence ainsi, en langue française, une langue étrangère à Jean Klopfenstein d'où son embarras à nommer son auteur :

"Je soussigné Jean Bernard, natif de Servance [en Haute-Saône] pour Monsieur d'Anthès, certifie que le 30 décembre (sic !)[53] il aurait vendu à Jean Klopfenstein un bœuf sous poil blanc pour 84 livres, dont 48 payés comptants …".

S'agit-il d'une machination ? Difficile à dire. En tout cas, on peut relever un certain manque de prudence de Jean au moment de son acquisition où visiblement il a été l'aboutissant et la principale victime d'un recel. Le vol lui-même ne lui fut jamais imputé. L'implication de la noble famille des d'Anthès lui a certainement sauvé la mise et sorti de ses tourments.

Les véritables voleurs ont-ils été confondus et arrêtés ? Le dossier ne le dit pas.

C'est à cette occasion que le qualificatif "anabaptiste" apparaît pour la première fois sur les actes de Masevaux ; ce sera beaucoup plus habituel ensuite.

Apparemment Jean Klopfenstein fut complètement blanchi des accusations comme le montre l'absence de décision judiciaire et le fait qu'il continua à exploiter la ferme St Nicolas sans aucune autre conséquence. Quoiqu'il en soit, cet épisode et l'emprisonnement de Jean furent certainement traumatisants pour les Klopfenstein mais aussi pour l'ensemble de la communauté anabaptiste. Elle marque une certaine méfiance voire inimitié d'au moins une partie de la population et de l'administration locale envers les marginaux anabaptistes.

La suite de leur histoire a été beaucoup plus sereine.

5. La deuxième génération Klopfenstein à Rougemont

Après le décès de Pierre, la nouvelle génération de ses enfants va réellement s'impliquer dans le tissu social et économique de la vallée et émerger d'un quasi anonymat. Leur activité prospère va les mener progressivement jusqu'à devenir une référence, le "modèle anabaptiste" en matière agricole comme en témoignent la parution par Jacques Klopfenstein au début du XIX^{e} siècle de l'almanach *L'Anabaptiste ou le cultivateur par expérience*[54]. Devenu membre du conseil municipal de Belfort, il fut décoré pour ses mérites agricoles par le

[53] Il est indiqué ici le 30 décembre au lieu du 30 novembre ce qui ajoute encore au trouble. De plus le "aurait" de l'attestation concerne-t-il un autre représentant de Monsieur d'Anthès ? On voit mal ce dernier sur un marché. Il paraît probable que le bovin a changé plusieurs fois de main peut-être au cours de la même journée pour finir entre celles du malheureux Klopfenstein. On avait même scié les cornes du bœuf en espérant ainsi camoufler son identité.

[54] Jacques Klopfenstein est né à Rougemont en 1764, comme fils de Jean Klopfenstein et de Anne Graber. Il vint s'établir à Belfort en 1794. Sur les Almanachs, on pourra lire avec profit l'étude remarquable de Dominique Varry, *Jacques Klopfenstein et l'édition des almanachs anabaptistes* in *SA* 3-1984, p. 36-53.

sous-préfet au nom de l'Empereur Napoléon 1er[55].

A Rougemont, les principaux employeurs des Klopfenstein étaient le Collège Royal des jésuites de Colmar[56] et la famille de Rosen. On est toujours à nouveau étonné de cette association entre les ecclésiastiques et les anabaptistes si éloignés les uns des autres dans leur compréhension du christianisme. Des cardinaux, des évêques et des abbés n'hésitaient pas à leur confier la gestion de leurs domaines[57]. Cette symbiose permettait du reste, comme contrepartie d'un travail de qualité, aux anabaptistes de trouver des appuis utiles en garantissant leur légitimité sur les terres de France.



Représentation sommaire aidant à la localisation des principaux lieux cités dans les environs de Masevaux-Rougemont.

La ferme de St-Nicolas avait été occupée par les Klopfenstein depuis déjà des dizaines d'années lorsque Jean Klopfenstein passe devant le notaire le 14 juillet 1776 pour le renouvellement du bail[58]. Celui-ci révèle par certaines dispositions particulières la grande confiance qu'avaient les pères jésuites dans la probité et la rigueur de gestion des anabaptistes.

Mtre Christophe Daniel Jacques Rieden, avocat secrétaire interprète au Conseil Souverain d'Alsace, régisseur des biens et receveur du Collège Royal de Colmar, pour un bail pour neuf années commencées à la St George [23 avril 1776] *à Jean Klopfenstein fermier du Collège à St Nicolas et à Anne Graber sa femme, comprenant 2 maisons avec leurs grangeages, écuries, étables, serres, baraques, jardins, vergers, chenevières*[59]*, arbres fruitiers, tous les prés depuis le Rocher du pré de la Sonnerie jusque dans le fond des Collines, 28 journeaux de terres labourables, ensemble un pâturage pour environ 80 pièces de bétail, suivant ses bornes et limites d'entre le territoire de Madame la Duchesse de Mazarin et la ville de Masevaux jusqu'au bout du Bärenkopf ... Plus lesdits preneurs jouirons des droits de corvée et de pêche et toutes les rentes foncières, tailles et poules affectées sur les quartiers de Rougemont, Felon et Romagny et d'autres finages, où il peut en être dües au Prieuré de St Nicolas*[60].

---

55 Ernest Hege, *Histoire de l'église Anabaptiste-Mennonite de Belfort*, SA 3-1984, p.19.

56 Le Collège Royal de Colmar : il fut fondé en 1765 par la réunion du Collège des Jésuites de Colmar ouvert en 1698 et du Collège des Jésuites d'Ensisheim fondé en 1614. Il gérait de nombreux domaines en Alsace dont le Prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois dépendant de Rougemont-le-Château et le prieuré de Froidefontaine avec Brébotte (Normanvillars).

57 ABR, C 338. Le recensement de 1780 en cite plusieurs exemples.

58 AHR, 4 E Masevaux 265 ; le même acte se trouve dans le fond du Collège Royal (AHR, 1 D 26). Les baux précédents n'ont pu être retrouvés.

59 Chènevière : Champ où on cultive le chanvre pour ses fibres textiles.

60 Par cette disposition les Klopfenstein sont les véritables représentants et gestionnaires de l'ensemble des privilèges et biens du prieuré que ce soit l'organisation des corvées, la collecte des impôts en argent et en nature. Ceci explique en partie le montant élevé du loyer annuel.

Ne sont pas compris le droit de chasse et les dîmes du Prieuré.

Le canon annuel sera de 3780 livres en argent, 200 livres de beurre fondu, 100 livres de beurre frais, 150 livres de fromage gras, le tout à livrer à la ville de Colmar à leurs frais en deux termes égaux.

Les conditions suivantes et résumées ici furent adoptées :

1. *Entretenir les biens en bon état.*
2. *Prés et champs pareillement, sans pouvoir faire aucun défrichement.*
3. *Foins, regains et paille de la ferme seront consommés sur les lieux, et le fumier qui en proviendra servira à améliorer les terres et prés.*
4. *Prendront leur chauffage [bois] pour l'exploitation de la vacherie que pour celle de l'entretien du ménage de la maison d'en haut, clôture du pâturage de la montagne, seront pris sur lesdits pâturages, et ne couper aucun bois dans la forêt. Pour la ferme et la maison d'en bas, il sera fourni au preneur annuellement la quantité de 40 cordes, à charge pour les preneurs d'en payer la façon et la traite au garde.*
5. *Lesdits preneurs seront obligés de reconstruire la grande écurie et la vacherie de la Montagne à leurs frais pour raison de quoi le Collège leur fournira les bois de charpente ... Comme il a été convenu que ladite écurie sera sous-murée en maçonnerie de pierres et à chaux pour empêcher la pourriture des seuils, le Collège veut bien payer la chaux, tout le surplus et la main-d'œuvre sont à charge des preneurs.*
6. *Le parcours [chemin] de tout le revers occidental de la colline de St Nicolas depuis les limites d'Etueffond de Midy jusqu'aux forêts de Madame de Mazarin au septentrion demeurera interdit aux preneurs ...*
7. *Ils entretiendront pareillement en bon état les deux chapelles de St Nicolas et de la Madeleine de toutes réparations à l'exception des fenêtres, des meubles et du luminaire dont le fermier des Chausey [probablement Pierre "Beque"] est chargé.61*
8. *Ils seront francs et exempts de toutes espèces d'imposition à l'exception de la capitation et de la portion collonique dont le Collège ne sera plus chargé comme du passé.*
9. *Ils ne pourront chasser ni moutons ni chèvres [mouflons et chamois] dans aucune forêt.*
10. *Tenus d'ensemencer la dernière année.*
11. *Ils pourront nettoyer les pâturages de la montagne de toutes les ronces, broussailles et bois de rebus pour s'en servir comme chauffage de leur propre consommation.*
12. *Ne pourront sous-fermer, en totalité ou en partie, et ne pas souffrir aucun nouvel établissement.*
13. *Le Sieur Jean Klopfenstein et Anne Graber se sont obligés solidairement l'un pour l'autre caution solidaire avec hypothèque de leurs biens.*

Fait, lu, passé et interprété en langue allemande audits preneurs et caution à Masevaux le 14 juillet 1776 en présence de Jean Flota, maire de Feldbach.

Trois années plus tard, une inondation catastrophique vient perturber le déroulement

61 Sont bien oubliés l'iconoclasme qui avait sévi au débuts de la Réforme …

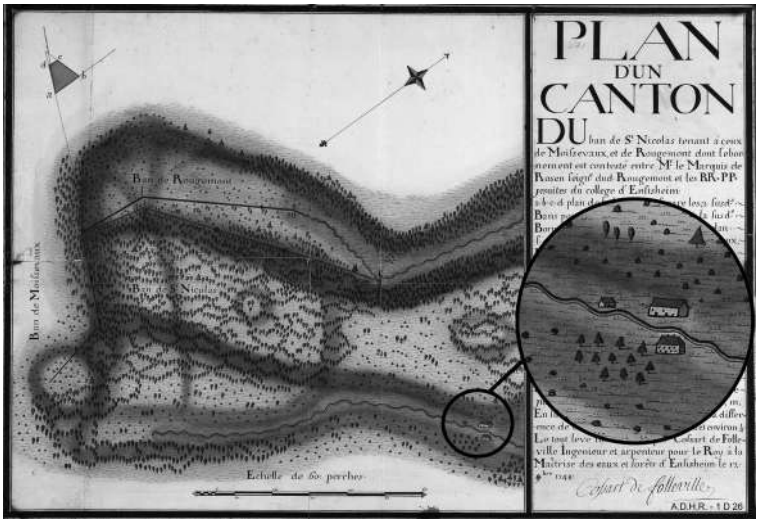
du bail. Les dégâts occasionnés furent tels que Jean Klopfenstein demande au propriétaire d'intervenir. Locataire et bailleur s'entendent sur une prolongation du bail et une légère diminution du loyer.

Additif du 9 mai 1779 :

François Joseph Tresch, procureur au bailliage de Masevaux au nom de Maître Christophe Daniel Jacques Rieden ... accepte les propositions ci-devant faites par Jean Klopfenstein fermier de St Nicolas pour parvenir aux réparations des dégâts causés au domaine dudit Collège ... par l'inondation du 25 octobre [1778] *dernier et mentionné au rapport* [non conservé] *du 29 décembre, agréé par Messieurs les administrateurs le 3 mars dernier. Il aurait été abandonné audit Klopfenstein ...*[pour] *le terme de 9 années supplémentaires, soit du 23 avril 1778 finissant en 1796. Le canon annuel est diminué de 3780 livres à 3580 livres au moyen de quoi Jean Klopfenstein s'oblige à remettre le domaine en état et de les* [les administrateurs] *exempter de toute réparation. Fait à Masevaux le 9 mai 1779.*

Les Klopfenstein franchirent sans encombre la mise sous séquestre des biens du clergé durant la Révolution[62] et continuèrent leur dialogue avec le préfet lorsque les bâtiments nécessitèrent de nouvelles réparations urgentes[63] : "dans la nuit du 13 ventôse an II [3 mars 1794], la grange de la ferme de St Nicolas, dont Jacques Klopfenstein[64] est fermier, s'est écroulée". A la suite de cela, Jacques est allé s'établir à Belfort laissant l'exploitation de la ferme à son frère aîné Christian.

Le vallon voisin de La Madeleine avait également intéressé un temps les entreprenants frères Jean et Michel Klopfenstein[65].



Plan d'abornement de l'extrémité Nord de St Nicolas dressé en septembre 1748 par l'ingénieur et arpenteur Cossart de Folleville. Il fut réalisé pour fixer les limites entre les propriétés des pères jésuites de celle des Rosen. Les bâtiments apparents sont ceux de la ferme du haut dépendant du domaine.

Bail du 29 novembre 1783 pour 8 ans *par la Duchesse de Mazarin commençant au premier janvier 1784 à Jean Klopfenstein, principal preneur, avec Michel Klopfenstein, les deux anabaptistes résident à Rougemont, pour le pâturage de la Madeleine sciz es*

62 Le bien de St Nicolas fut saisi à la Révolution et nationalisé, mais les Klopfenstein continuèrent à en assurer l'exploitation. En 1805 ils auraient même acheté le domaine qui passa ensuite à la famille Keller dont les descendants continuent à habiter la ferme. Cette dernière période post-révolutionnaire est encore à approfondir. Nous pouvons simplement ajouter ici que les héritiers du couple Michel Muller/Barbe Rich mirent une dernière parcelle aux enchères en 1850. Elle comprenait une maison avec d'autres bâtiments et quelques 40 hectares de terres à St Nicolas. Plusieurs des enfants avaient alors déjà émigré en Amérique dans l'Ohio (Madeleine Müller et son époux Joseph Linder, Véronique Müller et son époux Jacques Kraybüll, Barbara Müller et son époux Christ Klopfenstein, Marie Müller et son époux Jean Kreybüll, Christ Müller et son épouse Barbara Kreybüll). Les biens furent acquis par la famille Keller/Haas pour 32 100 francs de l'époque. La page anabaptiste de cette ferme était tournée.

63 AHR, 1Q 131, Réparation de bâtiments nationaux. On y trouve un volumineux dossier sur les réparations et la reconstruction de "la grange et écuries de St Nicolas ban de Rougemont, affermé par Jean Klopfenstein".

64 Il s'agit de Jacques Klopfenstein (1764-1843), celui des almanachs, fils de Jean décédé en 1796 à Belfort.

65 AHR, E 3105, document qui m'a été signalé par Jean Vogt.

Montagnes derrière Etuffon entre les prés appartenant aux pères jésuites d'Ensisheim, actuellement au Collège Royal de Colmar, les sommets de la montagne de la Felmatte [Fennematt] *au septentrion etc… moyennant un canon de 400 livres. L'inspection des forêts leur fournira les bois nécessaires à l'usage de la vacherie, bâtiments qui forment la métairie du Ballon.*

L'autre domaine phare de Rougemont a été la ferme seigneuriale. Celle-ci avait eue comme occupant Pierre, le fondateur de la lignée. Après sa retraite en 1762, il laisse la ferme "sans demander aucun dédommagement" et se retire à St Nicolas. Probablement que ses fils Jean et Michel avaient déjà fort à faire avec leur métairie et étaient encore un peu jeunes pour assumer une telle responsabilité. Il a dû s'entendre avec une famille de Rougemont, les Schwalm, pour reprendre l'exploitation. A l'issue du dernier bail des Schwalm[66], les Klopfenstein sont à nouveau intéressés et postulent à nouveau en 1778[67]. Le représentant de la marquise croit alors utile de justifier son choix peut-être pour couper court à une contestation qui pouvait naître dans le choix les anabaptistes au détriment de la population locale, un grief récurrent en ces temps.

Adjudication au plus offrant de la ferme de Rougemont par Madame la Marquise de Rosen à Jean Klopfenstein, anabaptiste et fermier du prieuré de St Nicolas. Bail pour 9 ans, au même canon, clauses et conditions rappelées par procès-verbal. Bail pour 1300 π [livres] *annuels. Le fermier tient communément 28 à 30 vaches, 2 bœufs et un cheval, mais ce n'est que depuis deux ans qu'il a acheté des prés et une montagne* [sic !] *à son compte à Oberburbach* [aujourd'hui Bourbach-le-Haut] *pour 1600 livres d'un anabaptiste*[68] *et qu'il amodie encore dans le même lieu des prés de la ville de Masevaux. En quittant avec son bétail sa montagne, qu'il retient de Mr d'Anthès, il fait conduire son bétail dans sa maison*[69] *pour y consommer ses propres fourrages. Après cela, il les conduit seulement à Rougemont ce qui arrive d'ordinairement deux mois plus tard, avant qu'il aie acheté et amodié ces prés. Voilà la raison qu'il a à Rougemont plus de bétail qu'un autre fermier pourrait avoir qui n'aura rien à luy en propre. Cette augmentation de bétail est le grand bien de la ferme à cause de la plus grande quantité de fumier qui est employé à l'entretien des prés qui sont le principal objet de cette ferme…. Après plusieurs publications, on l'a amodié à 1300 π.*

Christian Klopfenstein (1758-1834), le fils de Jean, renouvelle le bail en 1788[70].

Bail à partir du 23 avril 1788 de la ferme de Rougemont pour 9 ans par Jeanne Octave, marquise de Rosen, Dame des Seigneuries de Masevaux et Rougemont à Christe Klopfenstein, anabaptiste de St Nicolas demeurant présentement à la ferme seigneuriale de Rougemont comprenant, l'habitation, maison seigneuriale, cour, granges, écuries, jardins, vergers et potagers, 37 fauchées de pré, 12 journaux de terres labourables, les étangs, dont il a parfaite connaissance. Le loyer sera de 1700 livres tournois.

Cette progression des loyers qui a presque doublé en 26 ans, passant de 950

66 Bail du 9 avril 1769 pour 9 ans de la ferme seigneuriale de Rougemont appartenant à la marquise de Rosen à Jean Schwalm, bourgeois de Rougemont (4 E Masevaux 258)

67 AHR, 4 E Masevaux 286, Bail du 5 juillet 1778.

68 Nous ignorons quel est cet anabaptiste qui vendit sa "montagne" à Jean Klopfenstein puisque aucun acte n'a pu être retrouvé. Est-ce un Amstutz ou un Weiss ?

69 Probablement encore la ferme Niederwil située sur le trajet de la tranhumance.

70 AHR, 4 E Masevaux 286. Bail du 21 mai 1788.

livres à 1300 puis à 1700 livres est un bon exemple de mise en valeur d'un patrimoine.

Des fils de Pierre, Michel Klopfenstein (1740-1817) [71] fut sans doute le plus actif et le plus audacieux. Fort d'une collaboration ancienne et fructueuse avec la famille Klopfenstein, le Collège de Colmar propose à Michel en 1771 l'exploitation d'un autre de ses domaines[72], celui de Chavanatte situé au Sud-Est de Belfort dans le secteur du bois de Normanvillars où résidait une forte colonie d'anabaptistes connue sous le nom "d'assemblée de Florimont". Le contrat d'une durée inhabituelle de 15 ans est assorti de la mention expresse que ce bail ne doit en rien interférer avec celui de St Nicolas. En fait, Michel agissait pour le compte de Jean Muller, un parent, qui occupera l'endroit par la suite[73].

Mtre Rieden en qualité de régisseur des biens et receveur du Collège Royal de Colmar, déclare avoir cédé et délaissé à titre de bail pour le temps et espace de 15 années qui commencent à la St George prochaine jusqu'en 1788 concernant la maison, cour, grange, écuries, jardin et dépendances au village de Chavanatte avec les terres labourables et prés, sans y comprendre les biens qui font partie du moulin emphytéotique audit Chavanatte, à Michel Klopfenstein 'Ana Baptiste' demeurant actuellement à St Nicolas et sa femme Anne 'Richarde', ainsi qu'en a joui le fermier précédent.

'Comme le preneur est déjà fermier du Collège à St Nicolas, il a été par luy déclaré qu'il n'a point entendu par le présent bail estre dérogé ny inové à celuy en vertu duquel il possède la ferme de St Nicolas'.

Le locataire doit le paiement de toutes les charges et impositions, l'entretien en bon état des bâtiments. Il exclut l'usage des étangs.

Le loyer est soumis au *versement annuel de 110 sacs, moitié épeautre en paille et moitié en avoine, mesure de Traubach, avec 300 livres en argent qu'il paiera à la St George la première fois en 1774. Est présent Jean Klopfenstein, son frère aussi de St Nicolas en caution solidaire.*

Depuis l'édit d'expulsion par Louis XIV en septembre 1712, la propriété foncière était sinon interdite, au moins fortement déconseillée aux anabaptistes qui étaient encore sous la menace d'une réactivation de cette mesure à tout moment. Mais Michel faisait partie d'une nouvelle génération qui n'en avait cure. Il fit l'acquisition du moulin de Rougemont ce qui eut le dont d'irriter le bailli de Masevaux en 1780[74]. Il avait franchi le pas huit années auparavant[75] :

Vente par Pierre Claude demeurant à la Coste en Franche-Comté à Michel Klopfenstein, anabaptiste demeurant à St Nicolas pour un moulin avec appartenances et dépendances consistant en une chambre à moudre de 2 tournants et un gruau, la maison et les bâtiments, la ribe[76], huilerie, grange, écurie et vergers, prés, chènevières et étangs situés au bas du village de

71 Le couple Michel Klopfenstein/Anne Richard ne semble pas avoir eu de descendance.

72 AHR, 4 E not. Royal Colmar III/217, bail du 23 janvier 1771.

73 Obligation du 16 avril 1780 pour 200 livres par Nicolas Gourat, bourgeois de Rougemont, envers Jean Muller anabaptiste demeurant à Chavanatte, pour lui [représenté par] Michel Klopfenstein de Rougemont (AHR, 4 E Masevaux 269). Le recensement de 1780 mentionne à Chavanatte sans le nommer : "Le fermier du College de Colmar, sa femme, deux enfants et deux domestiques. Ils sont établis depuis 9 ans." (ABR, C 338)

74 ABR, C 338 et AHR, C 1284. Michel a acquis un Moulin à Rougemont avec d'autres terres…il seroit essentiel de décider si à coté de leurs fermes ils peuvent acquérir, le sujet du Roy en souffrira à la longue si cela continue, parce que ces acquisitions diminueront leurs facultés et industrie.

75 AHR, 4 E Masevaux 261. Acte de vente du 25 mai 1772.

76 Ribe : moulin à chanvre. On utilisait le chanvre pour son huile et ses fibres.

Rougemont. Le tout avec environ 4 fauchées etc… plus tous les outils et ustensiles servant à l'exploitation du moulin. Le tout, libre, sauf une rente annuelle de six sacs d'avoine et une livre de cire envers le Seigneur de Rougemont pour le cours de l'eau. Vente pour 5275 livres tournois dont 237 livres comptant. [En marge :] *en date du 16/11/1772 versement du solde par Michel Klopfenstein, soit 5037 livres.*

A la suite de cela, s'en suivirent toute une série d'autres acquisitions à Rougemont même et en direction de Romagny[77] :

10 novembre 1773 : *Vente par François Heydet, bourgeois de Rougemont, à Michel Klopfenstein, anabaptiste meunier à Rougemont, pour une chènevière située au Chozin, finage de Rougemont pour 300 livres.*

12 juin 1773 : *Vente par Joseph Petitjean de Giromagny à Michel Klopfenstein, meunier à Rougemont, pour 1/3 de journal de champs "es Hauts Champs", finage du Val pour 13 livres*

22 juillet 1776 : *Vente par Jean-Baptiste Chrétien, bourgeois d Rougemont, à Michel Klopfenstein, meunier à Rougemont pour 2 "hyeres" de champs contenant environ 5 boisseaux pour 45 livres tournois.*

16 novembre 1776 : *Vente à Michel Klopfenstein, meunier, pour ½ journal de Champ pour 36 livres.*

4 décembre 1776 : *Vente par Christophe Köhl, bourgeois de Rougemont, à Michel Klopfenstein, meunier, une pièce de pré située au lieu Braillon, finage de Rougemont, pour 620 livres tournois.*

22 avril 1778 : *Echange entre Michel Klopfenstein anabaptiste de Rougemont et Joseph Demeusy, bourgeois, pour ¾ de fauchée*[78] *de pré situé à Rougemont contre ½ fauchée de pré au lieu de Valbotten, commune de Rougemont.*

28 juillet 1779 : *Vente par Abraham Chrétien, bourgeois de Romagny à Michel Klopfenstein, meunier sur le moulin de Rougemont pour ½ fauchée de pré à Romagny pour 120 livres tournois, 3 livres d'épingles à la femme du vendeur et les vins [cadeaux accompagnant souvent les ventes selon l'usage]. L'ensemble payé comptant.*

30 mai 1780 : *Vente par Jacques Cordier, bourgeois de la Petite-Fontaine à Michel Klopfenstein demeurant au moulin de Rougemont pour une fauchée de pré située au pré du pommier à Romagny pour 300 livres tournois reçus comptant.*

27 décembre 1787 : *Vente par Marguerite Housset à Michel Klopfenstein meunier à Rougemont pour un pré d'une fauchée pour 376 livres.*

Le meunier Michel Klopfenstein décèdera à Rougemont le 26 janvier 1817. On peut se demander si ce n'est pas lui qui est représenté en médaillon de la couverture sur des Almanach plutôt que son neveu Michel (1762-1830), fils de Jean Klopfenstein, comme on l'admettait jusqu'à présent[79]. En tout cas, lui aussi aurait bien mérité cet hommage posthume.

Jean Klopfenstein de St Nicolas et ses fils, comme son beau-frère Christ Muller restèrent plus timorés dans leurs investissements. Ils ont choisi la voie de la prudence en plaçant leurs économies dans des prêts accordés à des particuliers de

---

77 Selon l'ordre des citations : 2 actes contenus dans 4 E Masevaux 262 ; 3 actes en 4 E Masevaux 265 ; 1 acte en 4 E Masevaux 267 ; 1 acte en 4 E Masevaux 268 ; 1 acte en 4 E Masevaux 269 ; 1 acte en 4 E Masevaux 276.

78 fauchée ou *Manwerk* : mesure de surface correspondant à ce qu'un homme pouvait faucher dans la journée.

79 Ernest Hege, *Histoire de l'église anabaptiste-mennonite de Belfort*, in *SA* 1984-3, p.19 avec une reproduction de la page de couverture d'un almanach en p. 37.

Rougemont. Nous en avons relevé quelques exemples [80] :

22 juillet 1767 : *Obligation par Jean François Chrétien de Rougemont envers Jean Klopfstein pour 205 livres avec intérêts ordinaires.*

29 juillet 1767 : *Obligation par Jean Schwalme, bourgeois. de Rougemont envers Jean Klopffstein pour 300 livres tournois avec les intérêts ordinaires "au denier vingt cinq".*

6 avril 1768 : *Obligation par Laurent Guebel demeurant à La Madeleine envers "Jean Globffstein" pour 327 livres tournois, remboursable à la St Martin avec les intérêts ordinaires.*

5 juin 1774 : *Obligation par François Montavon, bourgeois de Rougemont envers Jean Klopfenstein pour 348 livres tournois.*

7 octobre 1777 : *Obligation par Jean Nicolas Maug de Romagny envers Jean Klopfenstein pour 300 livres avec intérêts ordinaires.*

5 août 1780 : *Obligation par Catherine Gourat à Christ Müller de St Nicolas pour 100 livres tournois en espèce avec les intérêts.*

28 mai 1787 : *Obligation par Martin Fort envers Jean Klopfenstein pour 100 livres tournois sur un an à 5%.*

5 juin 1787 : *Obligation par Jacques Donzé envers Jean Klopfenstein pour 100 livres*

6 juillet 1787 : *Obligation par Jacques Vachter envers Chrétien Klopfenstein pour 400 livres.*

20 juillet 1787 : *Obligation par Jean-Pierre Chrétien envers Michel Müller, fils de Christ Müller, fermier à St Nicolas pour 300 livres.*

Les "intérêts ordinaires" s'élevaient couramment à 4 ou 5 % l'an. Cette liste, outre l'illustration de leur réussite, met en évidence une particularité souvent rencontrée[81] : celle des anabaptistes prêteurs. Freinés dans leurs acquisitions foncières, les anabaptistes agissaient comme des banquiers locaux. Leur tissu relationnel s'en trouvait cimenté.

Il faut attendre 1785 pour que Jean Klopfenstein se laisse à son tour convaincre par quelques acquisitions. Il participe à une vente aux enchères de différentes parcelles de terres appartenant au Collège de Colmar[82]. Parmi les différents lots proposés, Jean avait suivi les enchères pour le "canton de Lichelberg appelé Tête de Moine" mesurant "44 arpents 90 perches". Il s'agit de la colline qui surplombe le vallon de St Nicolas. Sa dernière proposition fut de 22 000 livres, une somme considérable. Mais elle fut finalement enlevée par "Sieur Moiraud" à 22 800 livres. Il eut plus de réussite pour le canton appelé Langenmatten mesurant 6 arpents et 6 perches qu'il acheta pour 2 200 livres. Son achat fut cautionné par "Jean-Pierre Begue" de St Nicolas. Par la suite il acheta encore quelques parcelles[83].

6. Des conversions.

La région de Masevaux fut peu touchée par le protestantisme réformé ou luthérien et il faut aller jusqu'à Mulhouse et

80 Selon l'ordre des citations : 2 actes contenus dans 4 E Masevaux 256 ; 1 acte en 4 E Masevaux 257 ; 1 acte en 4 E Masevaux 263 ; 1 acte en 4 E Masevaux 266 ; 1 acte en 4 E Masevaux 269 ; 4 actes en 4 E Masevaux 276. Ce relevé n'est pas exhaustif.

81 Tant à Sainte-Marie-aux-Mines que dans la région de Colmar ou à Salm.

82 AHR, 1 D 26. "Extrait du Greffe des villes et seigneuries de Masevaux/Rougemont". La vente eut lieu le 16 juillet 1785.

83 Ainsi par exemple: ¼ de "fauchée" pour 144 livres tournois de Elisabeth Chrétien de Rougemont (4 E Masevaux 276, acte du 22/08/1787) ; ¼ d'un canton de bois provenant de la même personne (4 E Masevaux 276, acte du 24/10/1787) ; un pré pour 126 livres 15 sols de Martin Fock de Rougemont (4 E Masevaux 276, acte du 31/10/1787).

Illzach pour trouver une paroisse protestante. Il n'est pas étonnant que les Suisses réformés isolés dans les environs aient sympathisé avec les anabaptistes jusqu'à parfois se joindre à eux[84].

Le fait est suffisamment inhabituel pour que nous y attardions quelque peu. Rappelons que Pierre Klopfenstein était un converti de fraîche date lorsqu'il vint s'installer à Bourbach. Il n'était pas le seul. Les "Stoutz" ou Amstoutz de Masevaux sont plusieurs fois cités dans les registres protestants de Mulhouse[85]. Deux frères, Ulrich et Chrétien nés respectivement en 1696 et 1697 à Sigriswil/Aeschlen, étaient tous deux devenus maître-charbonniers dans la région de Masevaux[86]. L'aîné des enfants de Ulrich se prénommant également Ulrich est né à Masevaux en 1715. Il se marie à Mulhouse en 1741 avec Marie Brechbühl[87]. Selon toute vraisemblance c'est de ce dernier Ulrich qu'il était question dans l'affaire du bœuf volé en 1759. Pour la première fois il y apparaît comme anabaptiste établi à Bourbach-le-Haut.

En résumé, les Amstutz sont arrivés comme Réformés en Alsace et certains membres de cette famille se sont ensuite tournés vers les anabaptistes en donnant une nombreuse descendance jusqu'à nos jours[88].

A Mortzwiller, situé dans la plaine en proche périphérie de la seigneurie de Masevaux-Rougemont, vivait un petit voisinage d'anabaptistes au milieu du XVIII[e] siècle. Les contacts entre les Réformés et les anabaptistes y sont particulièrement caractéristiques comme le montre le curé de Soppe-le-Haut lorsqu'il note leurs inhumations en zone "non bénite"[89].

(sans date, mais avant le 13/09/1743)

- Ulrich Brüderlin[90], calviniste du canton de Berne, veuf de Pulversheim, décédé à Mortzwiller, déclaré par Jean Ulrich, anabaptiste et meunier. Il fut inhumé en terre non bénite.
- 13/09/1743 de Rosina Baechler originaire de "Goldbach" dans le canton de Berne, âgée de 40 ans, épouse en première noce de Jean Ulrich originaire de Sainte-Marie-aux-Mines, district de Ribeauvillé (probablement un fils de Mathias). Elle est décédée au moulin de Mortzwiller et inhumée à Soppe en terre non bénite[91]. Déclaré par Jean Lehmann et Joseph Girber de Soppe.

---

84 Jean Séguy et Delbert Gratz avaient déjà pressenti ces conversions. *Les assemblées* ... op. cit. p.270-271

85 Selon des travaux généalogiques de diverses provenances (Hückel-Springer), les Amstoutz venaient de Sigriswil/Aeschlen dans le canton de Berne. Ils sont tous descendants du couple Ulrich Amstutz/Anna Racheter. Leur fils Chrétien né le 7/11/1697 à Aeschlen se marie à Mulhouse le 16/01/1713 avec Veronica Mosimann, fille de Michel et Anne Judith Schoutti (Tschudi ?). Chrétien Amstutz devait décéder le 16/01/1760 (RP Mulhouse). Un autre fils était Ulrich Hans (19/04/1691 Sigriswil-08/08/1753 Montbéliard), marié avec Eva Mosimann. Leurs enfants sont nés à Masevaux et parmi eux l'aîné, Ulrich Hans, qui y vit le jour le 18 mars 1715.

86 Hélène Widmer, *L'extraordinaire destin de Catherine-Marguerite Amstutz*, in *SA* 20-2001, p. 72-74. Ulrich et Chrétien sont maître-charbonniers "au Behring de Masevaux et à Rothenbrandt" deux reliefs dont le premier se trouve juste au-dessus de Houppach et le second domine le col du Hundsrücken en direction du Thanner-Hubel.

87 Mariage le 05/06/1741 au temple Réformé de Mulhouse avec Marie Brechbühl. (RP Mulhouse). Plusieurs de leurs enfants naissent à Masevaux entre 1747 et 1755 (sources généalogiques).

88 Le pasteur Mathiot dans ses *Recherches Historiques sur les Anabaptistes*, Editions de la Mission Intérieure, Belfort, 1922, p. 116, évoque le passage des Amstutz vers le luthéranisme. Sur la base de nos indications, il apparaît que cette affirmation doit être inversée, à savoir que les Amstutz sont à l'origine une famille protestante réformée dont certains membres sont devenus anabaptistes et d'autres luthériens. Ceci est conforté par le fait que les Amstutz ne semblent pas avoir été signalés comme anabaptistes à Sigriswil.

89 Les RP de Soppe-le-Haut dont dépendait Mortzwiller contiennent ces quelques indications. Comme elles recèlent des éléments utiles aux généalogistes, nous avons choisi de les reproduire in-extenso dans une version condensée et traduite du latin.

90 Ulrich Brüderlin est peut-être le père de Elisabeth Brüderlin qui épousa successivement Jacob Gauss et Christian Joder, des anabaptistes de Richwiller.

91 Leur fils Pierre Ulrich, un tisserand de lin qui vécu au Bambois puis à Heimersdof et à Hirsingue, est déclaré né à Mortzwiller vers 1742 lors de son décès survenu à Heimersdorf le 13/09/1807 (EC Heimersdorf).

- 06/01/1750 de Catharina Erhard de religion réformée originaire de "Riederschwir" (Rüderswil dans le canton de Berne), épouse de Stephan Zürcher, fermier anabaptiste à Mortzwiller. Elle était âgée de 52 ans révolus et est décédée de fièvre et dysenterie. Elle fut inhumée en terre non bénite. Déclaré par Peter Zürcher le fils et par Jean Guth de Mortzwiller.
- 16/01/1750 Christian Zürcher originaire de "Riederschwir" BE, de religion calviniste et réformée, âgé d'environ 60 ans, et veuf de Verena Dellenbach, décédé chez Stephan Zürcher, anabaptiste et meunier à Mortzwiller, fermier de Sieur Gobel, conseiller du roi à Colmar. Il est décédé après une fièvre de 8 jours. Inhumé en terre non bénite à Soppe. Déclaré par Pierre Zürcher et Jean Guth de Mortzwiller.
- 21/06/1751 Stephan Zürcher originaire de "Riederschwir" BE, anabaptiste, fermier à Mortzwiller, âgé d'environ 60 ans, veuf de la défunte Catherine Erhard. Il fut inhumé en terre non bénite. Déclaré par Elisabeth Zürcher, sa fille et Pierre Zürcher, son fils (qui signent tous deux au bas de l'acte).

7. Le cimetière anabaptiste de Masevaux.

Comme pour Mortzwiller, les inhumations d'anabaptistes sont parfois documentées à Masevaux. Là aussi, un emplacement particulier leur fut réservé dans le cimetière pour l'inhumation de leurs morts. C'est vraisemblablement une décision seigneuriale qui imposait que l'ensemble des anabaptistes de leur juridiction soient regroupés dans un carré particulier dont l'emplacement exact n'est plus connu aujourd'hui.

Cependant, si on se réfère à nouveau au registre de La May, c'est pas moins de 50 personnes qui y furent enterrées entre 1756 et 1839, un fait qui d'une manière ou d'une autre, devrait pouvoir se vérifier[92].

Le curé de Masevaux a, à quelques occasions, enregistré les événements[93]. Ainsi :

- 10/12/1772 de Pierre Klopfenstein, 17 ans, fils de Jean Klopfenstein de St Nicolas, paroisse de Rougemont, et de Anna Graber. Inhumé en terre non bénite à Masevaux le 13/12. Le déclarant est Christ Muller.
- 06/05/1790 de Pierre, fils de Pierre Muller de Niederburbach (Bourbach-le-Bas) et de Catherine Richert, inhumé en terre non bénite.
- 26/07/1790 de Jean, fils de Pierre Muller de Niederburbach et de Catherine Richert.
- 10/09/1790 de Anna, fille de Jean Klopfenstein, fermier à Rougemont et de Catherine Ritchard.
- 05/10/1790 de Catherine, fille de Jean Klopfenstein, fermier à Rougemont et de Catherine Ritchard.
- 08/10/1790 de Jean, fils de Daniel ("Danjelis") Klopfenstein de St Nicolas près Rougemont et de Marie Riff (alias Riss-Riess).
- 08/10/1790 de Christian, âgé de 5 ans, fils de Michel Klopfenstein, cultivateur à St Nicolas et de Barbara (aussi appelée Elisabeth) Stauffer.

8. D'autres familles :

L'exploitation des domaines de St Nicolas et de Rougemont nécessitait une importante main-d'œuvre et donnait simultanément de l'occupation à plusieurs familles. Elles étaient le plus souvent alliées aux Klopfenstein comme c'est le cas de

92 Nous n'avons par approfondi cette question ; c'est un point que des témoignages locaux ou bien les archives municipales pourraient éclairer.

93 RP Masevaux. Tout comme à Mortzwiller, ils sont notés sur des pages particulières dans les registres des décès.

Christian Muller (1736-1794), père et grand-père de très nombreux enfants nés à St Nicolas[94].

Chrétien Richert (alias Reicher)[95] demeure à Rougemont en 1773[96] puis s'installe à Masevaux avant 1780 "où il possède un petit corps de bien à la porte de la ville"[97].

A côté de ces familles en vue, il est d'autres personnes qui firent moins parler d'elles : les vachers. Jacob Büchy (Biechy) fut l'un d'eux. Il travaillait chez Jean Klopfenstein jusqu'à sa mort[98] le 24 novembre 1772. Il était natif de Schiltwald, paroisse de Rued, bailliage de Lenzburg, en Argovie actuelle[99]. Ses quelques biens firent l'objet d'un litige car la seigneurie estimait que "n'ayant pas d'héritiers", ils leur revenaient "par droit de déshérence"[100]. Les Klopfenstein ne l'entendaient pas ainsi. Ils déclarent que les héritiers sont les deux frères, Heinrich et Samuel Biechy et une sœur dont le nom leur est alors inconnu, tous demeurant à Schiltwald. Ils prirent ensuite contact avec la famille restée en Suisse et les invitent à venir à Bourogne chez Pierre Klopfenstein (1733-1801) en janvier 1773 certainement pour leur éviter un trop grand voyage. Ils se rendent devant le greffier de la seigneurie de Bourogne pour dresser les actes justificatifs nécessaires. Sont rassemblés : "Henry Biechit, Henry Housigre [Hunsinger] comme tuteur des enfants de Samuel Biechit et Elisabeth Biechit, tous héritiers de Jacques Biechit mort à St Nicolas". Tous trois " donnent pleins pouvoirs aux frères [sic !] Pierre Klopfenstein, fermier à Bourogne et à Christe Stoffer [Stauffer] à Thiancourt pour ramasser et faire rentrer toutes les sommes qui son dues au défunt Jacques Biechi avec promesse de remettre les sommes aux héritiers". Munis de la procuration, les deux mandataires se rendent ensuite chez le procureur fiscal de Masevaux en juillet "pour retirer les titres, obligations et autres effets dont ils désirent eux-mêmes faire le recouvrement pour éviter les frais et satisfaire aux frais de justice et d'émigration [de l'argent]".

Selon l'inventaire qui fut effectué, le défunt possédait 15 livres en argent, 27 livres 15 sols pour la valeur de ses habits et 968 livres 1 sol et 6 deniers de dettes actives. Sur ce cumul de 1011 livres 9 deniers et 6 sols, furent retirés 55 livres 6 sols 8 deniers de frais et 95 livres 12 sols "dû au Seigneur de Masevaux" pour les taxes de transmigration s'élevant à 10%. Il restait aux héritiers à entrer en possession de leur bien.

Un autre patronyme rencontré est celui de Nafziger. Vers 1770 est né Michel Nafziger à Rougemont comme fils de Jean Nafziger et de Madeleine Zimmermann[101].

Nous nous intéresserons pour terminer cette liste à Nicolas Stucky, cultivateur puis "maître-domestique". Son itinéraire est particulièrement riche en étapes. Il est né vers 1757 à Wintzenheim. Avec son épouse

---

94 Données généalogiques collectées par la famille Hückel de Couthenans et par Joe Springer de Goshen. On pourra également prendre connaissance de l'article de Hélène Widmer, *De St Nicolas (Rougemont) aux USA*, in SA 16-1997, p. 66.

95 On s'interroge si ce nom est à rapprocher de celui de "Rich" (ou Richen) originaire de Frutigen ou alors avec celui de "Ritschardt" qui vient d'Oberhoffen, au bord du lac de Thoune.

96 Vente le 30 juin 1773 par Adam Wilmez, bourgeois de Rougemont, à Chrétien Richert anabaptiste demeurant à St Nicolas pour un canton de bois de ½ journal pour 306 livres et 12 sols tournois payés comptant. (acte signé : "christen reicher") AHR, 4 E Masevaux 262.

97 L'enquêteur de 1780 (AHR, C 1284) croit utile de préciser qu'il n'habitait pas au cœur de Masevaux même.

98 Bien qu'étant anabaptiste, son décès n'est pas indiqué dans le registre de La May.

99 De la même région venaient d'autres familles anabaptistes du belfortain comme les Würgler et les Kräyenbühl.

100 AHR, 4 E Masevaux 298. Inventaire et partage de l'anabaptiste Jacob Büechy.

101 Michel sera l'époux de Madeleine Gauss. Il décèdera à Heimersdorf le 20 janvier 1825, âgé de 55 ans (EC Heimersdorf).



Photographie de la ferme d'altitude du Rossberg au début du siècle dernier.

Elisabeth Hochstettler (vers 1764-1818), le couple n'aura cesse de se déplacer passant par Staffelfelden, Pfastatt, Dornach, à nouveau Pfastatt et Morswiller-le-Bas. C'est à Bourbach-le-Bas, dans la ferme de son fils aîné Nicolas que le père devenu veuf s'est éteint le 25 juin 1839. Il souligne une fois de plus la grande mobilité de cette population.

Dans le *Dictionnaire Historique de l'Alsace* de Bacquol paru en 1851, il est encore fait mention de 4 anabaptistes à Masevaux et 7 à Rougemont.

Pour conclure, nous dirons que l'activité des anabaptistes de Masevaux/Rougemont se caractérise essentiellement par l'élevage d'altitude qu'ils ont su développer avec talent. Les Hautes-Chaumes des Vosges du Sud offraient aux anabaptistes l'isolement recherché pour l'exercice de leur foi. Singulièrement, les anabaptistes s'étaient fait une spécialité du fromage de gruyère[102] alors que sur les autres fermes on produisait plus couramment du munster.

Les relations avec la population locale et même avec l'administration ne furent pas toujours faciles. On se méfiait de ces "Suisses" qui vivaient en marge "du monde" et dont le mode de vie, la croyance, la réussite, les particularités vestimentaires et jusqu'à leur patois bernois n'incitaient pas à l'assimilation, une assimilation que les anabaptistes, il est vrai, ne recherchaient pas. Ce furent autant de sources de tensions et parfois d'incompréhension. Avec le temps, peu à peu, les anabaptistes se forgèrent une réputation d'intégrité et de droiture.

---

[102] Voir la rapport de Louis Ordinaire en annexe 3, et également à propos de Jacques Steiner : Lucienne Lapointe, *Rencontre avec un patriarche anabaptiste au début du XIX^e^ siècle dans les Hautes Vosges*, in SA 14/1995, p.55.

Dans la clairière du Hang, vallée de la Bruche, Christian Risser produisait également son "schweizer Käss" (ABR, 6E 43-22, Inventaire et partage des biens de Christian Risser en 1757).



Le Niederwil de nos jours

D'un autre côté, on constate un fréquent rapprochement des protestants réformés originaires souvent des mêmes endroits. La vigueur et la rigueur de la communauté a entraîné un prosélytisme de fait, souvent par suite de mariages mixtes.

Des pistes pour des recherches futures.

Avec les Latscha, on a pu pour la premières fois déceler une immigration d'anabaptistes venant du Jura avant et durant l'ère Amann. Elle tranche des habituelles migrations venant des cantons de Berne et de Zurich bien mieux connus. C'est dans cette direction que devrait se porter, à notre sens, un effort particulier pour des recherches futures. Les "Teufet"[103] comme on les appelait dans les Franches-Montagnes sont totalement méconnus pour cette période et mériteraient un travail en profondeur car il est peu probable que les Latscha aient été isolés à ce point[104].

Le deuxième sujet à approfondir, car encore peu abordé, est la présence anabaptiste sur les fermes dispersées qui parsèment les sommets des Vosges. Comme elles échappèrent quasiment à tout contrôle, la tâche s'annonce là bien ardue[105].

Robert BAECHER

[103] Teufet : une francisation toute locale pour désigner les *Täuffer* (les anabaptistes).

[104] Ernst Muller, *Geschichte der bernischen Täufer*, Nieuwkoop, B. De Graaf, 1972, p.237-238, mentionne des anabaptistes au Seehof (Elay) tout proche de La Scheulte à la fin du XVI^{e} siècle. En 1622 s'y trouvait encore un certain Heini Stäli. Visiblement le Prince-Evêque de Bâle, sans apprécier véritablement la présence des "sectaires" sur ses terres, s'en servait habilement pour montrer aux bernois réformés qu'il savait être tolérant. Un position plus politique que dogmatique.

[105] Marc Brignon, *Les marcaires anabaptistes –contribution à l'étude des Chaumes du pays de Salm,* in *Saisons d'Alsace* n° 76, a entamé en 1981 une étude spécifique aux terres de Salm.

Annexe 1 :

En marge de cette étude, il est utile de faire état des données complémentaires à propos de **Hans-Heinrich Latscha du Lauchen** né près de Delémont et dont le père était Pierre Latscha et sa mère Catherine Fleuri. Ils étaient de Glovelier[1].

Les enfants de Hans-Heinrich "Lattschar" tels qu'ils sont mentionnés par Hermann Schneider :

Avec Maria Margarethe[2], sa première épouse

1. Johann Franz, émigre en Amérique en 1728
2. Lorenz, fermier à Masevaux
3. Anna Katharina, mariée avec NN Hertzog

Avec Maria, sa seconde épouse

4. Joseph, fermier à Erpolsheim, marié avant 1740 à Anna Elisabetha Berg
5. Thomas, fermier à Obermehlingen, marié avant 1740 à Katharina Huy de Potzbach
6. David, fermier au Kühbörncheshof où il est né, marié avant 1740 à Anna Margaretha Lichti
7. Heinrich, forgeron
8. Johannes, né en 1720 au Kühbörncheshof, émigre en Amérique en 1741
9. Johann Jacob
10. Peter, fermier à Enkenbach
11. Anna Maria, mariée avant 1747 à Johannes Herstein de Battenberg, district de Frankenthal
12. Anna Elisabetha, décédée le 04/09/1779 à Pörrbach, mariée 1. avant 1740 à Pörrbach à Johannes Ledermann, mariée 2. avant 1747 à Christoph Fritz de Pörrbach
13. Gertraud, mariée à Andreas Berg de Erpolzheim
14. Magdalena, mariée avant 1747 à Michael Weiss de Osthofen

Les données alsaciennes permettent d'avoir quelques indices sur au moins deux des frères et les parents de Hans-Heinrich Latscha. En voici les principales :

* Hans Latscha de "Jouillier district de Délémont" se marie en janvier 1691 avec Barbara Iltiss. Il est dit fils de Pierre Latscha.[3]

* Heinrich "Laschat" se marie le 9 mai1700 avec Anne-Marie Grünenwald, fille de Rupert Grünenwald, bourgeois de Mitzach et de Maria Tholler. Il est dit originaire de "Jouelier, territoire de Délémont", fils de Pierre "Laschat" et de Catharina Flori.[4]

* Vente[5] le 05/03/1702 par Hans-Heinrich Latscha au nom de son père Peter Lascha, ce dernier étant héritier de son fils Heinrich Latscha décédé. Vente à Bartel Schmidt, bourgeois de Fellering ("Vollering") pour un pré situé derrière Kruth appelé Klassermatt pour 110 livres et les vins.

Le même jour par le même, vente à Lorentz Bobenait, bourgeois de Fellering, un journal de pré situé à Rammerspach pour 70 livres.

* Pouvoir accordé[6] le 12//07/1707 par Hans-Heinrich, marcaire au Lauchen, vallée de Lautenbach, au nom de Anne-Marie Grünenwald, l'épouse de son frère Heinrich décédé, pour les biens situés à

---

1 "Jouillier" ou "Jouelier" : selon toute vraisemblance, il s'agit de Glovelier comme le confirment les actes en Suisse.

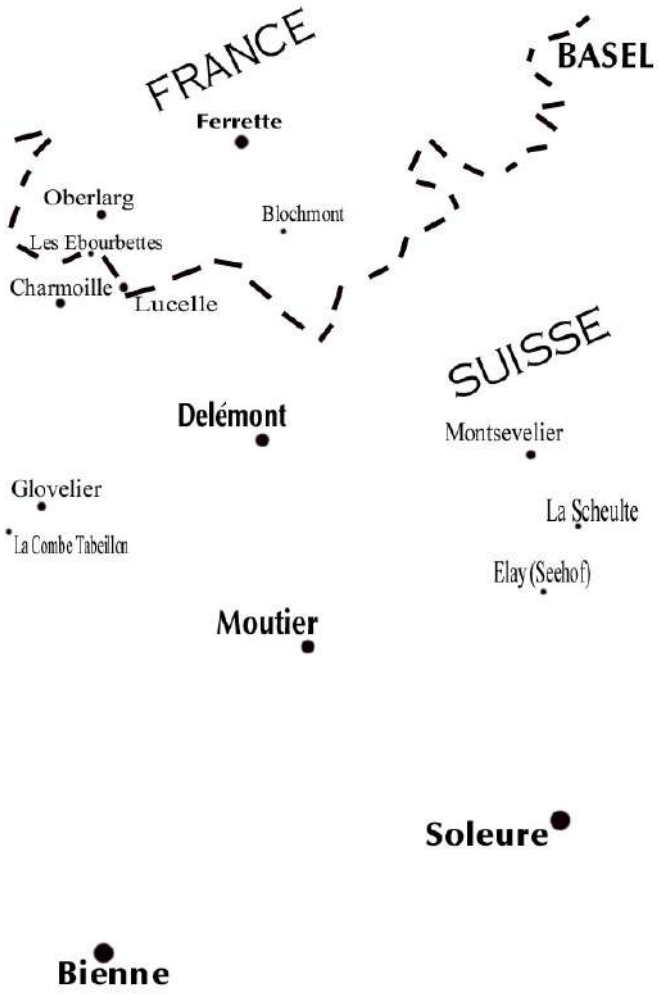
2 Il est bien possible que ce soit elle qui décède à Lautenbach le 19 février 1700. Le curé note simplement dans les actes de décès sans plus de détails : "Uxor Jo: Henrici letscha Canionis pro tempore in Lautenbach" (l'épouse de Hans Heinrich Latscha, censier demeurant actuellement à Lautenbach). RP catholique de Lautenbach.

3 RP catholique de Masevaux

4 RP catholique de St Amarin. Serait "Fleury", patronyme commun dans le Jura, de nombreuses fois en lien avec les Latscha/Lachat.

5 AHR, 4 E Saint-Amarin 44 (notariat)

6 AHR, 4 E Saint-Amarin 45 (notariat)



Représentation sommaire aidant à la localisation des principaux lieux cités dans le Jura.

Mitzach et à Fellering. "Comme il habite loin", il remet ses pouvoirs à François Erhart Fleckhammer procureur fiscal de Murbach demeurant à Guebwiller pour vendre au mieux les biens de Anne-Marie Grünenwald.

Grâce aux recherches de Gervais von Gunten de Bienne[7], basées sur des éléments extraits de sources notariales[8] collectées initialement par l'abbé Paul Lachat de Bâle (1919-1985), il est possible de poursuivre plus avant la quête des Latscha dans le Jura Suisse. Par bien des aspects, ces données recoupent et confirment en grande partie les documents précédents.

Catherine Quelin, la femme de Mathis Lachat, est qualifiée "d'hérétique" en 1686[9]. Ils étaient bourgeois de la Roche d'Or depuis 1671. Catherine "a abjuré son hérésie et est après sortie avec son mary hors du pays". Le couple s'installa à quelques kilomètres de là à "Oberlargue" en terre française[10]. Comme cela a été déterminé par von Gunten, ils eurent une nombreuse descendance, 7 fils et 3 filles, dont une grande partie fit souche dans le Sundgau. Les descendants de Mathias occupèrent une ferme, appelée les Ébourbettes, située juste sur la frontière franco-suisse. C'est par cette ferme que le général Girault passa en Suisse après son évasion réussie[11] de la forteresse Königstein en Saxe en avril 1942.

---

7 Je tiens à remercier ici Gervais von Gunten pour ces précieuses indications et pour l'autorisation de publication.

8 Initialement ces documents notariaux se trouvaient à Berne. Ils ont été transférés depuis à Porrentruy.

9 Cette source est apparemment distincte de celle déjà utilisée qui la mentionne comme "schwenckfeldienne".

10 Ces éléments sont particulièrement intéressants car Oberlarg se trouve dans un secteur qui a vu se développer l'assemblée anabaptiste dite de Neuneich au début du XVIII^{e} siècle. Elle englobait entre-autres les fermes du Liebenstein (Liebsdorf), de Morimont et du Blochmont toutes situées le long de la frontière helvétique et appartenant aux comtes de Ferette et aux Mazarin. Voir Jacques Graber et Joseph Roth, *Historique de l'Assemblée de Birkenhof-Altkirch*, in SA 1/1982, p.7-11.

Les Latscha de cette lignée peuvent en avoir été les précurseurs.

11 Sur cet épisode historique, voir Laurent Naas, *Giraud et les alsaciens : histoire d'une évasion*, in SA 14-1995, p.17-23 avec une introduction de Claude Jérôme. L'article reproduit une photographie de la ferme des Ebourbettes en p.23. Willy Hege qui fut président de l'AFHAM avait déclaré lors de la visite de cette ferme que "des mennonites y avaient habité". Faisait-il allusion au Latscha ? C'est bien possible.

* En 1700 Peter de La Scheulte demeurant à la Combe-Tabeillon[12] vend à ses trois fils absents, soit Hans-Heinrich, Heinrich et Jacob, frères et fils dudit Peter un domaine situé entre Glovelier et Saulcy (Cerneux)

* Le 25 mai 1701, Pierre Lachat d'Elay (Seehof en allemand situé près de La Scheulte) résident à la Combe-Tabeillon Glovelier : il y a environ 10 ans a acquis en fief héritable (bail emphytéotique) une certaine métairie appartenant au Chapitre de Luterbach (Lautenbach) en Alsace dont il laissa jouir ses deux fils Henry et Jean-Jacques Latscha.

* En 1702 Jacob Lachat, fils de Peter de La Scheulte, demeurant à "Luterbach" (Lautenbach), donne en admoniation La Combe Tabeillon (Glovelier) à Henri Lachat. Témoin : Jean Henry Lachat de La Seigne

La lignée de Hans-Heinrich Lachat peut être remontée ainsi jusqu'à un certain Perrin Lachat (né vers 1513- † 1584) déjà cité en 1563 comme titulaire du fief de la Scheulte.

Plusieurs membres de la famille se distinguèrent puisque outre Mathias "l'hérétique", on peut encore citer un évêque réfractaire à l'autorité de Berne, Monseigneur Eugène Lachat victime du "Kulturkampf" en 1870 ; son frère aîné Jean-François qui s'exila à Paris pour la même raison et qui traduisit entre autres St Thomas d'Aquin et Bossuet pour les éditions Vivis et tout récemment un ministre du canton du Jura : François Lachat[13].



La ferme du haut de St Nicolas. Les emplacements et l'architecture générale des bâtiments ont peu changé depuis 1748.

12 La Combe-Tabeillon avait été un fief des Jésuites de Porrentruy.

Annexe 2

La famille de Pierre Klopfenstein[14]

KLOPFENSTEIN, Pierre, fils aîné de Hans KLOPFENSTEIN et d'Elisabeth SCHMID de Frutigen, (mariés à Frutigen le 2 février 1702)

à la Haute-Broque en 1725, Belverne 1727, Niederwil (Bourbach-le-Haut) en 1729-41, puis à Rougemont-le-Château

Baptême Réformé : 11.1.1703 – Frutigen, canton de Berne

Décès : 14.8.1766 – à St Nicolas (Rougemont) à 63 ans, inhumé à Masevaux

Marié 1 vers 1727 avec LUGENBÜHL, Anne, décédée le 25/02/1756

Enfants :

- KLOPFENSTEIN, Jean
  Naissance : 8.11.1729 - Niederwil (Bourbach-le-Haut)
  Décès : 29.10.1796 - Belfort
  Mariage religieux : 20.4.1750 avec GRABER, Anna
- KLOPFENSTEIN, Anne
  Naissance : 13.3.1731 - Niederwil (Bourbach-le-Haut)
  Décès : 23.08.1803 à Belfort
  Mariage religieux : 30.1.1757 avec MULLER, Christian
- KLOPFENSTEIN, Madeleine
  Naissance : 15.4.1732 - Niederwil (Bourbach-le-Haut)
  Décès : 9.11.1800 à Méroux
  Mariage religieux : 10.1.1747 avec BLANCK, Nicolas
- KLOPFENSTEIN, Pierre
  Naissance : 2.12.1733 - Niederwil (Bourbach-le-Haut)
  Décès : 13.1.1801 à Bourogne
  Mariage religieux : 30.1.1753 avec ENGEL, Marie
- KLOPFENSTEIN, Christen
  Naissance : 15.3.1736 - Niederwil (Bourbach-le-Haut)
  Décès : 28.2.1757 à Rougemont-le-Château
  Mariage religieux : 15.3.1756 avec RICH, Barbe
- KLOPFENSTEIN, Marie
  Naissance : 15.5.1738 - Niederwil (Bourbach-le-Haut)
  Décès : 6.2.1804 à Morvillars
  Mariage religieux : 30.1.1755 avec EICHER, Jacques
- KLOPFENSTEIN, Michel
  Naissance : 30.9.1740 - Niederwil (Bourbach-le-Haut)
  Décès : 26.1.1817 à Rougemont-le-Château
  Mariage religieux : 19.5.1763 à St Nicolas avec RITSCHARDT, Anna
- KLOPFENSTEIN, Catherine
  Naissance : 15.11.1743
  Décès : 4.5.1782 - Rougemont-le-Château
  Mariage religieux : 19.5.1763 à St Nicolas avec RICH, Christen

Marié 2 entre 1756 et 1759 avec WIEDERKEHR, Marie (Marie se remarie ensuite avec Michel Muller de Chavanatte)

Enfant :

- KLOPFENSTEIN, Christen
  Naissance : 25.2.1759 - Rougemont-le-Château

Mariage religieux : 30.2 (sic !) 1780 avec ROTH, Anna

---

13 Renseignements de Gervais von Gunten de Bienne.

14 Une première version de cette généalogie est parue dans *SA* 16-1997, p.67.

Annexe 3

Témoignage sur les anabaptistes du Ballon d'Alsace.

En 1794, la ferme située sur le "Grand Ballon de Giromagny" ou Ballon d'Alsace est affermée à Michel Klopfenstein de Belfort en vertu de l'arrêté du Directoire du département du Haut-Rhin du 23 germinal 2.[15]

Quelques années plus tard, Louis Ordinaire[16] de la société d'Agriculture de Paris et correspondant du gouvernement pour l'Agriculture entreprend une "course" pour en faire une description et en étudier les ressources de la montagne surplombant la vallée de Masevaux[17].

Dans son récit, Ordinaire dit "avoir effectué le voyage il y a 8 jours" lorsqu'il rédigea son cahier manuscrit de 17 pages daté du 31 août 1810. Il note :

"... On arrive enfin au-dessus de la montagne et c'est là qu'on trouve une grande plaine [les Hautes-Chaumes], *excellent pâturage sur laquelle ont voit des ruisseaux d'une eau délicieuse : on n'en boit pas de meilleure. Il faut cependant s'en méfier, car elle est extrêmement froide, ce qui peut avoir des dangers.*
[A la droite de la route, et encore plus haut, on voit ce qu'on nomme le Ballon. C'est la partie des montagnes la plus élevée …]



La ferme du bas de St Nicolas est actuellement un institut Médico-Pédagogique. La partie la plus ancienne de la ferme se trouve de part et d'autre du clocheton (partie située à gauche de la médiane du bâtiment).

15 AHR, 1Q 131, "Réparation de bâtiments nationaux". Il peut s'agir d'un renouvellement de bail ; Michel Klopfenstein (1762-1830) est le fils de Jean Klopfenstein et de Anna Graber.

16 Louis Ordinaire était originaire de La Collonge dans l'actuel Territoire de Belfort. Il avait une bonne connaissance des anabaptistes comme le montre une autre de ses publications, son "Mémoire sur les anabaptistes" rédigé postérieurement et largement utilisé par Jean Séguy (*Les assemblées Anabaptistes-Mennonites de France*). Séguy ne semble pas avoir utilisé ce premier rapport ce qui nous incite à en publier de larges extraits.

17 Une version manuscrite de ce document a été trouvée aux AHR, 2J 143, dans la collection Heitz.

Mais retournons à la plaine dont il vient d'être question et ne la quittons plus que quand nous aurons accompli notre but, c'est-à-dire que quand nous l'aurons examiné sous le rapport de l'agriculture et de l'économie rurale, objet principal de cette course. Nous y joignons aussi quelques détails sur l'histoire naturelle de la montagne [non reproduits ici].

Dans le milieu de la plaine, on a bâti deux grandes maisons. L'une est destinée au logement des habitants. C'est la plus petite. L'autre forme les écuries et bâtiments nécessaires à l'établissement. Ces deux maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée et point de premier étage car on refuse de donner ce nom à des greniers placés au-dessus de la petite maison. Le toit est la seule couverture des autres bâtiments qui ne peuvent pas être plus élevés à cause des vents affreux qu'on éprouve à cette hauteur. Ils sont si violents que quelquefois ils causent de grands dégâts.

Des Anabaptistes habitent les deux maisons. Dans la grande ils ont leurs vaches et dans la petite ils logent les gens nécessaires à l'exploitation ainsi qu'un concierge qui est la seule ressource des voyageurs. Mais quelle ressource ! A peine trouve-t-on chez lui du pain et du vin. Pour tout le reste, j'en excepte cependant le lait et le fromage ... On n'y a pour tout lit que de la paille, et encore en très petite quantité !

Je ne sais pourquoi on n'établit pas dans le lieu, au moins pendant neuf mois, une auberge où les passants, les voyageurs auraient la certitude de rencontrer des ressources. Je suis convaincu que ce ne serait point une folle entreprise. Mais les Anabaptistes sont uniquement cultivateurs [et éleveurs], tout autre objet leur est parfaitement étranger.

Les Anabaptistes qui habitent le Ballon sont des domestiques d'autres Anabaptistes qui demeurent à six lieues de là, dans le voisinage de Belfort. Ils sont au nombre de trois. On les choisit jeunes, vu que leur genre de vie ne conviendrait pas à tout âge. Il leur faut de la force et une bonne santé car leurs occupations sont constantes et pénibles.

Voici à peu près leur manière de vivre. On verra qu'elle est fatigante. Ils se lèvent avec le jour pour faire sortir les vaches des écuries et les conduire dans les pâturages qui entourent la maison. On ne garde point les bêtes. De vastes barrières les empêchent de quitter le local qui leur est destiné. Les ouvriers se réunissent pour nettoyer, laver les écuries, vases à lait, pressoirs à fromages etc. Cette besogne les occupe pendant plusieurs heures. On fait ensuite revenir les vaches. On les trait et de suite, commencent les travaux relatifs à la confection des fromages. Les amateurs de bon lait peuvent se réjouir au Ballon : il y est très bon et l'excessive propreté qu'on a pour le traire invite à en manger. Il est mis dans de grands vases en bois extrêmement propres et bien soignés. On le verse ensuite dans de grands cuveaux et on lui fait subir toutes les opérations nécessaires pour avoir des fromages.

Je ne dirai mot des procédés à suivre. La manière de faire le fromage est généralement connue, et vouloir la décrire m'entraînerait trop loin. Je ne veux donner qu'un aperçu des montagnes nommées le Ballon de Giromagny.

Les vaches qui habitent le Ballon y séjournent à peu près cinq mois. Les Anabaptistes des environs de Belfort les conduisent sur la montagne le 15 mai et on les fait revenir dans la plaine lors des premiers jours d'octobre à la St Michel. C'est une chose assez curieuse de voir une aussi grande quantité de vaches voyager ensemble, conduites par des bergers qui doivent ne pas les quitter. On attache au col des plus douces de petites cloches nommées Compaines. Ce sont ces vaches qui, au nombre de cinq ou six, dirigent la marche : elles rappellent au troupeau celles qui s'en seraient écartées. Elles indiquent aussi le local où elles pâturent sur la montagne. J'ai toujours aimé le bruit sonore des Compaines. Cela me rappelle la Suisse ...

Cent vingt arpents de très bons pâturages entourent l'habitation. Ils servent à la nourriture des quatre vingt vaches qu'on entretien sur le Ballon. Celles-ci se promènent nuit et jour dans les beaux temps et, quand la température l'exige, on les fait rentrer pendant la nuit. Les pâturages donnent un très bon foin. On ne le fauche jamais. Les vaches le mangent sur pied. On ne leur donne presque rien dans les écuries ...

Les écuries sont lavées deux fois par jour. Aussi sont-elles propres comme un salon. Elles sont construites de manière à ce que l'urine et les excréments coulent dans une espèce de vaste rigole ou allée pratiquée dans le milieu de l'écurie. On y fait passer de l'eau et tout disparaît. L'écurie est comme parquetée, aussi aucune mauvaise odeur ne s'y fait sentir.

On tire [traie] *les vaches deux fois par jour. Chaque vache donne 3 pots ou 6 pintes.*

Les Anabaptistes possesseurs du Ballon s'y trouvaient réunis lors de mon voyage. Je saisis avec empressement cette occasion d'avoir d'eux quelques détails, et voici le résultat de notre conversation. Pour faire un fromage de 60 livres, on emploie sept mesures de lait, à 20 pots par mesure. C'est ce que contiennent les vastes chaudières en cuivre dont on fait usage.

On fabrique annuellement de 8000 à 9000 livres de fromages. On les vend dans le pays et on les livre au commerce étranger. Ces fromages prennent le nom de fromages de Gruyères[18]*, et c'est sous ce titre qu'on les vend.*

On en fait de différentes grosseurs, depuis 50 à 60, 70 livres. Les marchands qui les achètent viennent les chercher au Ballon, et là ils les payent de 45 à 50 livres le quintal. Cela dépend des années, de la plus ou moindre quantité de fourrages.

Les meilleurs fromages sont ceux faits au mois de mai. Ils sont très bons ; cependant il y a encore du choix. Les Anabaptistes domestiques ne voient personne : ils ne quittent pas le Ballon pendant toute la saison. Quand le mauvais temps chasse les troupeaux dans la plaine, alors ils reviennent aussi chez leurs maîtres et les maisons ne sont plus habitées. Ils travaillent beaucoup, dorment peu et se nourrissent mal. Ils prétendent cependant que ce genre de vie ne les incommode pas. Ils ne mangent presque jamais de pain, jamais de viande, ne boivent pas ou du moins très peu de vin. Ils se nourrissent uniquement de lait, de fromage, de crème, de beurre et d'eau. Ils sont peu sociables par le peu d'habitude qu'ils ont de voir du monde pendant cinq mois de l'année. Ils sont presque tous allemands et leur patois allemand devient inintelligible pour les personnes qui parlent purement cette langue. Dans le pays on les appelle Vacherons…".

Robert BAECHER



Marcaires alsaciens.

18 Ce fromage produit par les "Suisses" dont Jacques Steiner du Lauchen s'était également fait une spécialité.

AU PAYS DES ETANGS, LES ANABAPTISTES DE RHODES AU BORD DE L'ETANG DU STOCK

La châtellenie de Fribourg, châtellenie de l'évêché de Metz se composait du village d'Azoudange avec ses fiefs épiscopaux Muhlberg, Romécourt, Toupet, du village de Desseling, du village de Fribourg avec ses fiefs Albin, Albeschaux et Sainte Croix, du village de Languimberg, du village de Saint Jean de Bassel et enfin du village de Rhodes avec les fiefs Adelhouse et Les Bachats.

Au XVIII^{e} siècle, les fiefs étaient des démembrements de la châtellenie que les évêques en ont détachés en faveur de quelques uns de leurs officiers.

Rhodes était une paroisse de l'archiprêtré de Vergaville à laquelle était rattachée au XVIII^{e} siècle la ferme Albeschaux avec la chapelle de Sainte Anne et la ferme de Sainte Croix. La dîme était versée au Seigneur de Guermange, puis au Comte de Custine.

Les Bachats, formées de trois maisons vers 1900 appartenait aux Custine. Le château aurait été construit en 1737.

Le domaine de Sainte Croix était annexé à la paroisse de Rhodes au XVIII^{e} siècle, puis à Fribourg à partir de 1804, et actuellement à nouveau à la commune de Rhodes. La ferme de Sainte Croix était déjà évoquée en 1634. Une tuilerie fut construite à proximité en 1737 ; abandonnée en 1868, elle tomba en ruines.

Fraîche Poule était une métairie, d'abord nommée « Fröschenpfuhl » (grenouillère), construite en 1830, près du domaine Les Bachats et intégrée à ce domaine. Elle fut incendiée en 1892.

Adelhouse était aussi une métairie qui était depuis 1747 fief de la châtellenie de Fribourg, elle fut détruite en 1867 ; elle était très ancienne et faisait déjà partie des villages de la maison Réchicourt - Forbach au XIV^{e} siècle.

La ferme d'Albeschaux était au XVIII^{e} siècle annexe de la paroisse de Rhodes qui fut après la Révolution rattachée à Fribourg, tandis que la ferme d'Albin dépendait de tout temps de Fribourg.



Rhodes : Les Bachats.

Le second registre paroissial de Rhodes qui débute en 1747 est particulièrement précieux, car il enregistre à la fois les actes de la vie des catholiques, mais aussi des anabaptistes et des réformés, ce qui peut être dû aux seigneurs de Rhodes, les Custine, très tolérants et déjà seigneurs de Saareck où ils ont aussi accueilli des métayers anabaptistes.

De nombreux actes sont inscrits par tous les desservants de Rhodes dans les registres jusqu'en 1790. Rarement les anabaptistes acceptent de baptiser leur enfant, par contre c'est pratique courante chez les réformés. Les curés ne font alors qu'acte d'officier d'état civil en inscrivant les décès, les mariages et les naissances, pour lesquelles ils n'indiquent pas le prénom de l'enfant, mais inscrivent en marge du registre, « sans nom ».

Les réformés et les anabaptistes forment une grande partie de la population, en 1785 sur 17 naissances enregistrées, 5 sont des enfants d'anabaptistes.

Mais les réformés et les anabaptistes ne cohabitent pas forcément. Les anabaptistes sont installés préférentiellement aux Bachats qui est le lieu d'inhumation majoritaire, environ 80 % des inhumations, mais aussi à Sainte Croix et à Adelhouse. La famille Suisse établie à Albin faisait enterrer ses défunts aux Bachats.

Les réformés sont regroupés surtout sur le domaine de Sainte Croix, mais aussi à Albeschaux et à Adelhouse et les inhumations se font à Sainte Croix, mais également à Albeschaux, surtout vers 1750. Les réformés comme les anabaptistes résidaient non seulement dans les écarts mais également dans le village.

Le suivi des actes des réformés est plus facile, étant donné qu'ils étaient inscrits dans les registres des paroisses réformées de Diedendorf et de Rauwiller dans le Comté de Nassau – Saarwerden, surtout pour les mariages et les sépultures pour lesquelles un culte «Leichtpredigt » était célébré postérieurement à l'inhumation qui se faisait à Sainte Croix ou à Albeschaux dans les jardins des fermes.

Les actes concernant des réformés figurent dans le registre paroissial de Rhodes dès 1716, mais aucun acte ne concerne les anabaptistes avant le mariage du 6 avril 1750, pourtant le curé Cornet officiait à Rhodes depuis 1738.



Fribourg : Albin.

Parmi les principales familles réformées se trouvait la famille de Jacques Striffler présente depuis 1720 de même que celle de Jean Dietrich marié à Madeleine Striffler, sur la cense d'Albeschaux. Jacques Striffler était originaire de Sankt Stefan dans le canton de Berne et trois générations furent fermiers puis amodiateurs de la cense d'Albeschaux durant la seconde moitié du XVIII^{e} siècle.

La famille Dietrich se répartissait sur les fermes de Sainte Croix et d'Adelhouse. Joseph Dietrich à son décès en 1762 fut-il relayé par Joseph Abresol et Catherine Schertz à Adelhouse ? Son frère Nicolas, marié à Marguerite Ritter était marcaire à Sainte Croix, où il décéda en 1771. Leur frère Etienne, célibataire décéda aussi à Sainte Croix en 1773, leur sœur Catherine était à Marimont et le dernier frère Simon à Fribourg.

D'autres familles, Goetz, Maurer, Gries (commerçant à Sainte Croix) étaient encore présentes à la fin du siècle.

Tous les résidants réformés et anabaptistes avaient une vocation agricole, fermier, laboureur, censier, manœuvre, domestique, marcaire ou berger. Un seul réformé était boucher à Rhodes.

Les anabaptistes et les réformés sont pour la plupart des Suisses du canton de Berne et les mêmes noms de famille peuvent se retrouver dans les deux communautés, comme par exemple Abresol (Ebersol, Ewerstoll, Ebersold,) Maurer (Mourer) Rotacker (Rotager) Roth (Rode, Rouge).

En 1752 se sont mariés à Rouville (Rauwiller) Michel Rotacker, originaire de Suisse et Barbe Abersoll, veuve de Jacques Goubloit (Johann Jacob Gobely) et résidant dans la paroisse de Rhodes.

Le propos de notre travail est de connaître l'implantation des anabaptistes dans la paroisse, puis la commune de Rhodes. La première citation commence par le mariage à la ferme des Bachats le 6 avril 1750 de Jean Schertz et d'Anne Ringueberg, fille de Christian Ringueberg et d'Anne Kreyenbül, fermier aux Bachats. Anne Kreyenbuhl est décédée en 1753.

Aux Bachats les fils (?) de Christian Ringueberg, aussi fermiers étaient installés, en particulier Christian époux de Marie Schertz, témoin avec son père au mariage de Jean Créabil qui est parti à Sainte Croix vers 1770, Joseph marié à Marie Lettwiller (Dettwiller ou Lidwiller) qui a ultérieurement immigré au moulin d'Imling et André, marié à Catherine Schwartz.

Barbe Ringueberg, sœur d'Anne s'est mariée en 1754 avec Jean Ruffenacht de la paroisse de Béning. Après 1774, il n'est plus fait mention dans les registres de la famille Ringueberg. En 1780 est mort à Quatre Vents près de Phalsbourg Christian Ringueberg, 86 ans de Ketzing, Gondrexange, est-ce le père ?

En 1751 et 1753 sont célébrés deux autres mariages de filles de feu Antoine Ebersolle et d'Anne Zimmermann, le premier celui de Barbe avec Jean Zeher « fils de feu Pierre Zeher, marcard à Hausbach dépendance de Trèves et de défunte Anne Schertz », le second celui d'Anne avec Jean Meyer originaire d' « Orweiss en haute Alsace ». Anne Zimmermann, veuve de Jacques Kreyenbühl, « marcaresse aux Bachats » décède en 1755.

A partir de 1775 Christian Pilmann, époux d'Anne Abresol réside aux Bachats, fermier jusqu'au début du XIX^{e} siècle où il est sur le domaine de Sainte Croix avec son fils Joseph qui a épousé Marie Engel et son gendre Christian Kemp époux d'Anne née probablement en 1783 selon le registre paroissial. Christian Pilman (Billmann) meurt à Buhl à la ferme Neuhof chez son fils en 1815. Joseph Billmann est à Buhl en 1807 (naissance d'Anne le 24 août), il repart à Bickenholtz, puis à Bisping où sa mère meurt

le 17 janvier 1829 chez son gendre Christian Kempt qui vivait à Bisping depuis son départ des Bachats. Christian Kempt est décédé à Chamarances près de Chaumont en 1857. Transitoirement Jean Kuperschmitt (Kopferschmitt) et Barbe Vagueler (Vagler), décédés à Xouaxange, se sont trouvés au moulin de Bachats où deux enfants sont nés, Joseph et une fille sans nom.

Sur une feuille pliée en deux insérée dans le registre est inscrit le mariage de Jean Créabil.

« L'an 1770 le cinquième juin Jean Creabil annabatiste de religion s'est marié à Adelhouse et a pris pour femme Marie Virgler en présence de Christian Ringueberg père et fils, Jean Mayeur et Joseph Abersol de la même religion ». Lui-même est décédé à Laneuveville le 24 ventose an 3, et son épouse à Imling le 8 mars 1814.

Les deux derniers mariages concernent la famille Abresol, « Jaque Abersol annabatiste, fermier des Bachats a déclaré avoir donné Joseph Abersol son fils en mariage à barbe Virgueler du moulin de Matmuhl le 30 avril 1776.

Le même jour il a aussi donné en mariage sa fille Marie à Joseph Virgueler frère de Barbe Virgueler aussi au moulin de Mattmuhl le 30 avril 1776. » Jacques Abersol (époux d'Anne Lichty ?) fermier du comte de Custine aux Bachats meurt à l'âge de 63 ans en 1781, les témoins sont ses fils Joseph, fermier, et Jacques résidant dans la maison paternelle. Joseph était fermier à Rhodes de Mr Pitoux tandis que son frère Jacques, époux de Magdeleine Engel, fermier de Mr le Comte de Custine aux Bachats est décédé en 1788. Ils avaient encore un frère André marié avec Barbe Pêcheur et une sœur Anne, épouse de Christian Pilman. Joseph Abresol, né vers 1751 est décédé à Rhodes le 29 nivôse an 3 (18 janvier 1795) Son épouse décédée à Hattigny en 1846 lui a donné une nombreuse progéniture, une dizaine d'enfants qui se sont mariés à Rhodes et à Lorquin, avec des membres de la famille Kemp, Bechler, Farny, Martin.

Parallèlement, à la ferme d'Adelhouse, Joseph Abresol né vers 1727 à Listroff (frère



Fribourg : la ferme d'Albeschaux.

de Jacques ?) est fermier avec son épouse Christine Schertz durant une décennie environ, entre 1768 et 1777. Ils ont terminé leur vie à la ferme Mon Idée, commune de Diane Capelle au début du XIX^{e} siècle.

Proche de la ferme de Sainte Croix avait été construite une tuilerie en 1727, où l'on retrouve en 1758 Jean Schwartz, mais surtout Rudolphe Pelsy (Rudi Bältzly) à partir de 1770. Son épouse Anne Zeer décède en 1782, il se remarie avec Catherine Stalter, et lui-même décède en 1786. Christian Beltzli, son frère (?) se marie avec la veuve qui meurt en 1790, enterrée dans le jardin de la tuilerie de Sainte Croix.

Le registre paroissial de Rhodes nous informe sur l'origine de la famille Suisse. Jean Suisse (Hans Schwitzer) est né vers 1712 à Steffisburg, canton de Berne ; il a épousé Anne Becher. Ils sont tous les deux décédés à Albin, commune de Fribourg, où leur fils Joseph marié à Barbe Abresol, était marcaire, mais enterrés aux Bachats. Leur fils Jean était laboureur à Rhodes, mais semble avoir été avec son épouse Anne Risser à Romécourt vers 1770.

Leur fille Elisabeth s'est convertie au catholicisme pour épouser Charles Martin de Rhodes en 1782. Lors de la vente des biens nationaux en première origine, le 13 octobre 1791 un gagnage des religieuses du couvent de Rinting est acquis par un dénommé Suisse.

La famille Abresol s'est perpétuée au XIX^{e} siècle, elle resta cantonnée au village de Rhodes, d'abord avec André et son frère Joseph, puis avec leurs fils Joseph et Jacob. André avait épousé Barbe Pêcheur (Bächer ou Baecher) qui lui a donné quatorze enfants dont la plupart moururent en bas âge. Lui-même décéda en 1830 et son fils Joseph qui avait épousé Marie Sommer de Bischtroff en 1817 continua le train de culture.

Par ailleurs Jacob, fils de Joseph et de Barbe Wirkler, marié à Marie Farny eut aussi une progéniture nombreuse avec une mortalité infantile importante à cette époque. Son père était fermier de Mr Pitoux avant la Révolution, lui- même était bailleur de la ferme patrimoniale de la famille Pitoux, qui fut vendue en août 1825 à Mr Haldat du Lys, écuyer et propriétaire demeurant à Maxéville ; son bail expirait en 1827.

Jacob s'éteignit en 1839, son épouse en 1840 et la famille se dispersa. Seule restait la famille de Joseph, cultivateur avec un domestique à son service. Ce dernier acheta, lors de la mise en vente en 1845 par la veuve de Jean Martin Feltin, maire de Rhodes, 8 lots sur les 26 de la vente pour environ 4000 F (environ 4 ha de terres et prés). Plusieurs de ces lots aboutissaient ou étaient mitoyens avec les terres de l'acquéreur.

Joseph fut rejoint en 1842 par Pierre Abresol et son épouse Catherine Pelsy qui avaient un train de culture plus important puisqu'ils occupaient deux domestiques et une servante. Parallèlement dans le village de Rhodes s'est installé vers 1814 Christian Pelsy, époux de Catherine Wirckler née le 1.11.1778 à Sarreck, Oberstinzel, de Joseph Wirckler et de Catherine Abersol. Il signait les actes Christian Bältzli. Il décéda en 1837 et son épouse en 1860. Catherine Wirckler et ses enfants vendirent en 1855 pour 3000 Francs une maison avec grange, écurie et jardin à Mme Pariset, épouse de Saulcy. Ce bien avait été acheté aux parents de Mme de Saulcy par les époux Pelsy en 1824.

Trois fils de Christian Pelsy, Christian, Nicolas, Jacob restèrent sur les terres de Rhodes. Christian avait épousé en 1838 Catherine Abresol, fille de Joseph et de Marie Sommer leurs voisins qui donnèrent aussi leur fille Barbe à Nicolas (mariage du 25 avril 1848). Jacob s'est uni à Madeleine Schertz de Reherrey (mariage du 1er mars 1847). Au recensement de 1846 seul

Christian avait fondé une famille, ses deux autres frères habitaient encore avec leur mère.

Les autres enfants avaient émigré aux Etats-Unis près de Saint-Louis dans l'Illinois, Joseph dit «Red Jo», cultivateur, Catherine, veuve de Pierre Abresol en 1855 et Jean, aussi décédé à cette date, laissant quatre enfants mineurs.

L'occupation de la ferme d'Adelhouse, démolie en 1867, est très éclectique. Jean Rupp y est pendant quelques années à partir de 1819, mais il va se fixer aux Bachats.

Nicolas Pelsy demeurait à la ferme d'Adelhouse vers 1860 ; en 1864 il acheta des terres et des prés dans le canton d'Adelhouse à Mme Perrin, épouse du comte Villatte de Nancy pour la somme de 12 000 F aux lieux dits «prés des chevaux, les grandes tournailles, aux pièces de la mare, en haut de la ferme », soit près de 13 hectares de terres et 3,5 de prés.

Le même vendeur céda le même jour des terres aux deux frères de Nicolas, Christian (4,5 ha de terres et 2 ha de prés) pour 4215 F et Jacob qui était alors adjoint au maire (8 ha de terres) pour 7000 F.

Aux Bachats, à la Révolution, habitaient Jean Revenach et son épouse Madeleine Engel. Il avait acheté avec son beau frère Joseph Guerber le domaine des Bachats à Sébastien Antoine Philippe «ancien receveur de l'ex-agence nationale de Dieuze » suivant contrat du 5 ventose an 3 (28 février 1795). En 1800 Jean Revenach agrandit son domaine en achetant « un corps de ferme composée de 60 jours de terre labourable et de 22 fauchées en prés » de Joseph Moitrier de Héming pour la somme de 3816 F. Joseph Guerber suite au décès de son épouse Marie Revenach en 1804 partit à Gérardcourt (Vosges) et vendit à son beau-frère le quart dont il était propriétaire en 1811.

Le bien se composait de deux corps de ferme consistant en deux maisons de ferme, environ 50 ha de terres labourables, 28 ha de prés, un moulin avec dépendances, trois étangs connus sous le nom de l'Etang du moulin, de l'Etang près de la ferme, de l'Etang dit Fraiche Poule.

La vente a été réalisée en 1818 pour 80 000 F à Mr Collignon de Videlange de Nancy. Cette somme servit en partie pour couvrir les dettes et les hypothèques de Jean Rouvenach (environ 44 000 F).

Jean Guerber ne figurait plus sur le recensement de 1809, où cinq familles sont relevées (Jean Revenach, Jean Guingrich, André Abersol, Jacob Abersol et Jean Suisse), soit 27 individus pour une population approximative de 350 habitants.

Jean Roth était marcaire aux Bachats de 1813 jusqu'à son décès en 1822.

La cense des Bachats devint alors le domaine de la famille Rupp. Jean Rupp marié à Marie Vercler, en venant de Romécourt s'était d'abord établi à la ferme d'Adelhouse avant de faire souche aux Bachats jusqu'à son départ pour Repaix, au début des années soixante, où il s'éteignit en 1867.

Il eut sept enfants dont l'aînée née à Romécourt et sa sœur née à Adelhouse épousèrent deux frères Salzmann de Domèvre. Le recensement de 1846 témoigne de l'importance des exploitations, Jean Rupp eut à son service quatre domestiques et un marcaire et son gendre André Salzmann deux domestiques et deux servantes. Les trois fils furent tous cultivateurs aux Bachats durant une période donnée.

Christian et son épouse Anne Nafziger prirent la succession aux Bachats. En 1875 ils achetèrent la ferme Hautes Maisons à Languimberg, d'une surface d'environ 74 hectares pour la somme de 40000 F, la moitié payée comptant, le reste échelonné sur la durée restante du bail du fermier occupant.

Plusieurs meuniers anabaptistes se sont succédés au moulin des Bachats, Christian Gasser et son épouse Elisabeth Mourer (en 1819 à Diane Capelle), Valentin Nafziger et Madeleine Esch, Joseph Créabil qui y est décédé en 1838 ; sa veuve Barbe Salzmann resta à Rhodes avec ses enfants proposant ses bras comme journalière. Elle était la voisine de Joseph Bachmann.

Quant à la ferme d'Albeschaux qui faisait partie d'abord de la commune de Rhodes avant d'être rattachée à celle de Fribourg, Pierre Guerber avec son épouse Barbe Farny y était cultivateur entre 1810 et 1817.

Vers 1808, Jean Guingrich prit possession de la ferme de Sainte Croix, après le départ des familles Billmann et Kemp.

Jean Guingrich s'éteignit à Sainte Croix en 1824 (?) et sa veuve Barbe Miller mit en vente le domaine en 1825. L'ensemble des biens fut acquis par le Comte Lobau, Georges Mouton, lieutenant général du roi, demeurant à Paris en son hôtel rue de Bourbon, qui était déjà possessionné à Sainte Croix, bâtiments et terres mitoyens du bien à vendre. Une description très précise qui mérite d'être rapportée a été produite lors de l'estimation. Une partie des immeubles provenait d'un acquêt en l'an 10 (1802) du général Joseph Opsonner.

Le bâtiment d'habitation, construit en pierres de taille et recouvert de tuiles comportait au rez de chaussée une vaste cuisine pavée de pierres de taille, une vaste chambre avec accès à la cave, deux autres chambres dont une à cheminée, un escalier en chêne pour accéder au premier étage où il y a « une chambre en chêne, à placard et vernissée avec une cheminée à foyer », deux petites chambres et une autre chambre à cheminée pouvant servir de cuisine, au-dessus un grenier à grains.

Attenant à la maison deux écuries à chevaux et une marcairerie, et une grange pour battre le grain, puis un grand grenier à fourrage, un grand et un petit hallier donnaient sur une vaste cour de 70 m de long et 24 m de large et en face un grand bâtiment couvert de tuiles de 40 m de long ayant une boutique de maréchal, une distillerie, et une porcherie.

En bas de la cour était un bâtiment en moellons et tuiles servant de bergerie (contenance 300 moutons), au-dessus un grenier à foin.



Rhodes : Le cimetière.

Derrière le bâtiment de 40 m est un beau jardin, verger et potager clos d'une palissade en chêne et derrière un réservoir pour mettre du poisson, un autre réservoir et le lavoir. Enfin dans un autre verger clos de palissade, un bâtiment avec un colombier couvert en bardeaux.

Les terres labourables ont une surface de 63 ha, les prés 31 ha, le verger plus de 1 ha, les bois et rapailles 5,5 ha.

Cette minutieuse description décrit l'importance de cette ferme et l'opulence des occupants.

Ces biens ont été adjugés pour la somme de 45 850 F.

Deux enfants d'Elisabeth Bachmann fondèrent une famille à Rhodes ; Joseph épousa Madeleine Kempf en 1840. Deux de leurs filles se marièrent en 1865, deux ans après la mort du père avec Joseph et Nicolas Wittrich de Romécourt. La veuve Madeleine Kempf et ses enfants vendirent en 1870 un pré à Jacob Pelsy. Joseph Wittrich et son épouse habitaient alors Maxéville et Nicolas Wittrich était aubergiste à Rhodes.

Le second fils d'Elisabeth, Pierre Bachmann avait épousé en 1852 Madeleine Créabil, née à Lixheim, fille du meunier Joseph Créabil décédé aux Bachats. Il acheta en 1864 des terres (62 ares) à la famille de Videlange. La famille Wittrich – Bachmann resta implantée à Rhodes. Les enfants de Nicolas se marièrent, l'une avec un protestant, l'autre avec un catholique et restèrent à Rhodes. La veuve de Joseph, Marie Elise Bachmann se retira à Rhodes où elle décéda en 1927.

Au recensement de 1866, il y avait 34 anabaptistes dans la commune. (13 de sexe masculin et 21 de sexe féminin), en diminution par rapport à 1846 qui décomptait 45 anabaptistes dans le village et aux Bachats (8 familles) pour 397 habitants.

Aucun anabaptiste n'habitait la ferme d'Adelhouse, la tuilerie et la ferme de Sainte Croix en 1846. Seules deux fermes des Bachats étaient tenues par la famille Rupp, tous les autres anabaptistes résidaient dans le village.

Plus aucun réformé ne vit à Rhodes en 1866, alors qu'il y avait encore 7 protestants en 1841.

La fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e} ont été marqués par la présence de la famille Pelsy.

Le seul représentant de la famille Abresol fut Emile, fils de Christian, aubergiste et de Barbe Ruvenacht, marié à Elisabeth Jordy. Leurs enfants se fixèrent en Champagne. Christian avait fait une donation à Emile et à sa sœur Anne Louise en 1893 pour 7280M.

Les trois frères Pelsy, Christian, Jacques (Jacob) et Nicolas, et leurs épouses sont enterrés à Rhodes dans le cimetière privé. Ce cimetière situé sur la route départementale en direction de Fribourg a été créé par et pour la famille Pelsy au cours du XIX^{e} siècle. Il abrite les tombes des trois frères Pelsy et de leurs familles, Christian né en 1814 et son épouse Catherine Abresol née en 1820, Jacques Pelsy et Madeleine Schertz ainsi que la famille N. (Nicolas) Pelsy, soit quatre tombes sur les neuf du cimetière. Sur trois autres les inscriptions sont illisibles. Il serait logique que les parents des trois frères, Christian, décédé en 1837 et son épouse Catherine Wirckler décédée en 1860 y reposent.

Les autres familles présentes (Rupp, Abresol…) ne semblent pas avoir eu leur sépulture dans ce lieu. Les inscriptions sur les tombes sont en français, car Rhodes se trouve au-delà de la frontière linguistique germanophone de la Moselle. Cependant jusqu'au début du XIX^{e} siècle, les mennonites signaient les actes d'état civil en

gothique germanique, puis les générations suivantes écrivaient en caractères latins les noms et les prénoms francisés, tandis que les plus anciens continuaient à écrire en gothique. Christian Pelsy signait Christian Bältzli. Un fils de Christian Pelsy, Joseph marié à Barbe Hirschy, après quelques années de résidence partit à Gosselming. Sa sœur mariée à Jean Abresol avait émigré à Métamora dans l'Illinois et avait vendu à son frère meunier à Gosselming en 1891 des terres au canton d'Adelhouse.

Un fils de Jacob, Joseph époux de Madeleine Esch fut maire de Rhodes d'environ 1886 jusqu'en 1918 vers la fin de la Première Guerre mondiale. Sa fille Rosa Lydia épousa en 1930 Albert Esch, cultivateur à la ferme d'Albeschaux ; deux autres filles résidèrent à Rhodes et y décédèrent. Un autre fils de Jacob, André, né le 2 août 1858 épousa en 1881 à Schneckenbusch Barbe Hirschy et s'y installa. Nicolas Pelsy n'avait que deux enfants, une fille Marie, mariée à Joseph Schertz meunier à Berthelming et Joseph qui avait émigré à Metamora aux Etats-Unis. Au décès des parents, ils vendirent la maison située au coin de la rue de Languimberg pour 2200M et mirent aux enchères les terres en 1897 pour un montant de 24375M. Une partie fut adjugée au cultivateur Emile Pelsy et à Marie Pelsy ainsi qu'à Joseph Wittrich.

Nicolas Pelsy avait acheté en 1867 une maison avec dépendances et jardin dans le village (section 229). Etait-ce suite à la démolition de la ferme d'Adelhouse ? Mais il avait déjà acquis une maison des héritiers de Jean Martin Feltin en 1864, sise aussi dans le village.

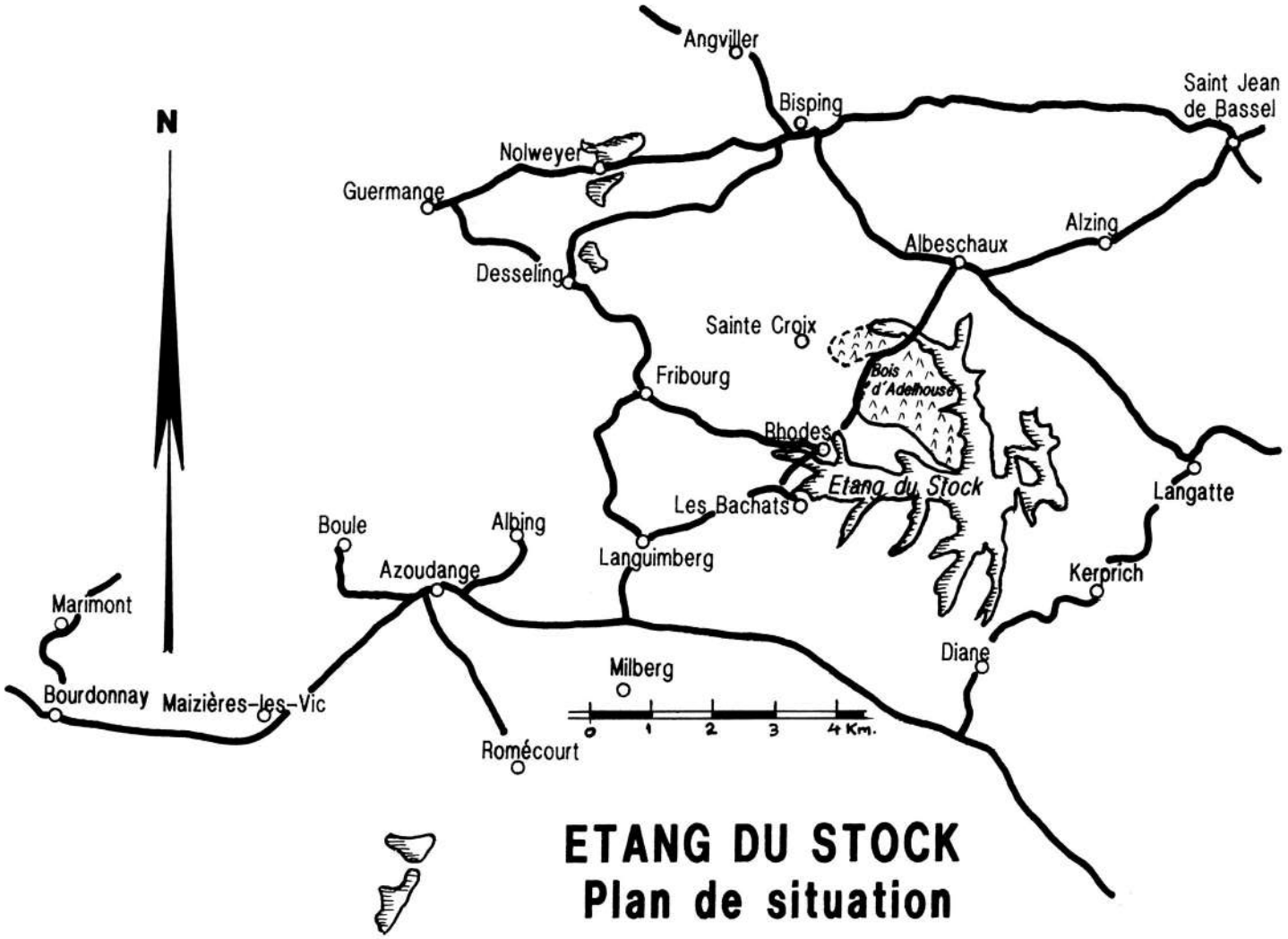
Vers 1880 la famille Jordy vint occuper la ferme de Fraiche Poule. Pierre Jordy et son épouse Marie Esch y résidèrent une dizaine d'années, peut-être jusqu'à l'incendie de 1892 qui détruisit cette ferme. Au début du XX^{e} siècle, ils sont installés à Maizières-les-Vic.

Vers la fin du XIX^{e} siècle, comme dans les autres communautés les mariages avec des protestants et des catholiques se multiplièrent et l'acculturation s'amplifia et de nombreuses familles émigrèrent aux Etats-Unis pour préserver leur mode de vie.

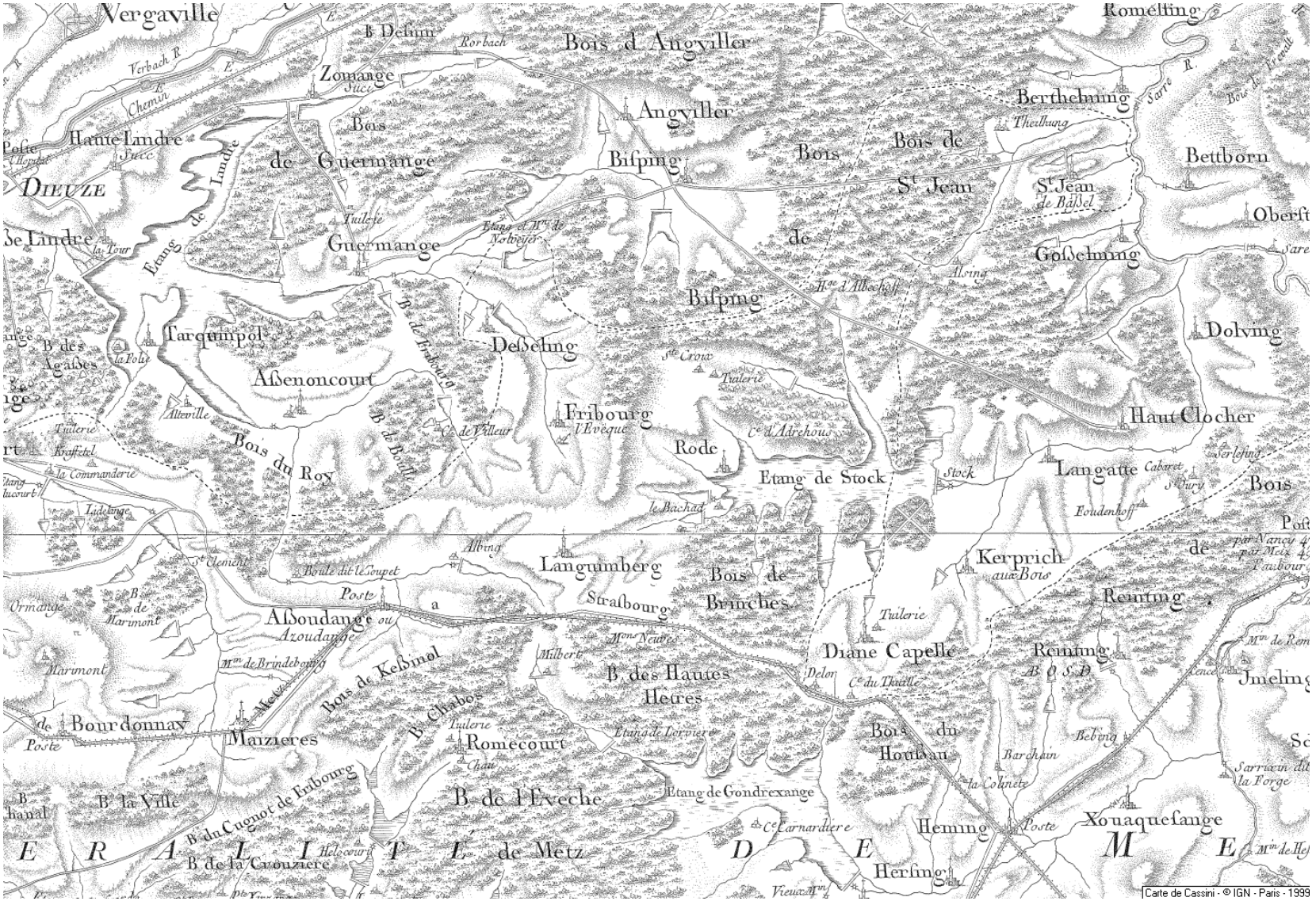
Christine KOFFEL et Jean Claude KOFFEL.



Rhodes : Sainte-Croix.



ETANG DU STOCK
Plan de situation


Vergaville
Romelting
Bois d'Angviller
Zomange
Angviller
Berthelming
Haute Landre
Bois de
Bettborn
DIEUZE
de Guermange
Bisping
Bois
St. Jean
St. Jean de Bassel
Guermange
Goldelming
Tarquimpol
Bisping
Dolving
Aßenoncourt
Deßelng
Fribourg l'Evêque
Haut Clocher
Rode
Etang de Stock
Langatte
Bois
Kerprich aux Bois
Languemberg
Bois de Brinches
Strasbourg
Aßoudange ou Azoudange
Diane Capelle
Remting
Jmelmg
Bois de Keßmol
B. des Hautes Heures
Bourdonnay
Maizieres
Romecourt
Bois du Houbau
Xouaquefange
B. de l'Eveche
Etang de Gondrexange
Heming
Herlmg
E R A L I T E de Metz D E M E
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

BIBLIOGRAHIE

Registres paroissiaux de Rhodes, ADM, 1 E dépôt 582

Etat civil de Rhodes ADM, 8 E 582

Das Reichsland Elsass-Lothringen, Strasbourg, Heitz, 1901-03

H.LEPAGE – Le département de la Meurthe, statistique historique et administrative, 1843, Nancy, Pfeiffer

Archives départementales de la Moselle, série Q

W.ENNINCER et M.WOLFF- Lieux d'inhumation mennonite dans l'Est de la France, tome II, Essen, Université, 1992

Archives départementales de la Meurthe et Moselle, série 6M33

Archives départementales de la Meurthe et Moselle, série V80

R.GREIB- L'immigration dans les paroisses du Comté de Nassau-Saarwerden après la Guerre de Trente Ans, 1971, SHASE, cahier 75-76

P.PELSY- Historique de visite des cimetières anabaptistes de la région de Sarrebourg (Moselle), Souvenance anabaptiste, 1987, 6,13-15

J.C.KOFFEL ET C. KOFFEL – Les anabaptistes à Buhl et à Schneckenbusch, Souvenance anabaptiste, 1994,13, 68-76

Carte de Cassini

La carte de Cassini, (dite aussi carte de l'Observatoire ou de l'Académie), fut la première carte géométrique de la France, réalisée à l'échelle de 1/86400. César François Cassini (1714-1784) et son fils Jacques-Dominique (1748-1845) commencèrent les travaux en 1748. Les levés étaient presque achevés en 1789. Les dernières feuilles du plan virent le jour en 1817. Le territoire national était divisé en 182 feuilles. Pendant 150 ans, la carte de Cassini servit de modèle à de nombreux cartographes de par le monde.



Rhodes : La rue principale.

IN MEMORIAM ELIE PETERSCHMITT

Lundi, 13 janvier 2003

Bien chère Denise,

Chère famille en deuil, chers amis et parents d'Elie Peterschmitt.

C'est au nom de l'Association Française d'histoire anabaptiste Mennonite, AFHAM, que nous vous présentons nos très sincères condoléances et vous exprimons toute notre sympathie dans l'épreuve qui vient de vous frapper par le départ subit d'Elie Peterschmitt.

Elie était un fidèle, un très fidèle et dévoué membre de l'AFHAM, depuis sa création. Présent à toutes les manifestations, il n'a guère manqué une assemblée générale annuelle.

Avant de jouer l'orgue Silbermann à St. Thomas à Strasbourg, il a accompagné le chant, sur un modeste harmonium, de la petite assemblée Mennonite de Colmar dans laquelle il a grandi.

Connaisseur du mouvement anabaptiste du 16^{e} siècle et des assemblées Mennonites d'aujourd'hui, historien, chercheur, avec la rigueur et les méthodes d'un scientifique, musicologue averti, il a rédigé une dizaine d'articles et études qui ont été publiés dans l'annuaire de notre association «Souvenance Anabaptiste – Mennonitisches Gedächtnis ».

Il a étudié et travaillé entre autres, deux sujets tout à fait extraordinaires et uniques :

Premièrement sur les illustrations de la Bible de Froschauer, une traduction en allemand de la Bible, un peu antérieure à celle de Luther que les anabaptistes privilégiaient pour leurs lectures. Luther avait sérieusement condamné les anabaptistes !

Extraordinaires et uniques sont aussi ses travaux sur le « Aussbund » recueil de cantiques, avec musiques et paroles, publié en 1583 et utilisé encore aujourd'hui, presque tel quel par les « Amish » aux Etats–Unis notamment une synthèse volumineuse de tous les articles et études fait en Europe et aux Etats–Unis sur le sujet.

C'est avec une grande émotion que nous avons reçu de Elie, il y a quelques semaines seulement un « Märtyrer Spiegel » « Der blutige Schauplatz der Taufsgesinnten und wehrlosen Christen », un catalogue des martyrs du temps de Jésus jusqu'en 1660 – donc un « martyrologe », et ce en plus des nombreux ouvrages anciens, rares et précieux, qu'il avait déjà déposé dans les archives de l'AFHAM.

Mais plus forte est encore notre émotion à la pensée que samedi dernier 4 Janvier 2003, il a assisté aux obsèques à Neuf-Brisach d'un autre membre de notre association Denise Peterschmitt épouse Nafziger. Ce même jour il a annoncé à notre archiviste le don d'une série de diapositives – mais qu'il devait encore classer et mettre en ordre. Dieu ne lui a plus laissé le temps.

Nous sommes reconnaissants à Dieu pour ce que Elie a été pour nous et ce qu'il a fait pour nous. Le cœur serré dans la peine et la tristesse nous lui disons Merci et **ADIEU.**

Jean-Jacques HIRCHY.

CURRICULUM VITAE : ELIE PETERSCHMITT

Culte de remise à Dieu de Elie Peterschmitt le 13 janvier 2003 à Strasbourg (Saint-Thomas)

Elie Paul PETERSCHMITT est né le 8 Octobre 1916 à Bienne en Suisse, où ses parents, Joseph PETERSCHMITT et Elisa GRIESER, bijoutiers à Colmar, avaient trouvé refuge pendant la première guerre mondiale. En 1919, le retour en Alsace a pu être effectué. Elie y a grandi avec un frère et une soeur. Il avait perdu un frère juste avant sa naissance, ce qui constituait un drame qui a marqué sa famille pour longtemps. Elie PETERSCHMITT a fréquenté ensuite le lycée Bartholdi à Colmar pour y passer le baccalauréat, ce qui était exceptionnel dans le milieu mennonite de l'époque duquel sa famille faisait partie. Juste après ses études supérieures scientifiques, Elie a dû intégrer le camp de prisonniers de la région de Stuttgart pendant 5ans, de 1940 à 1945. Une épreuve qui a marqué Elie à vie était le bombardement de ce camp durant lequel 400 personnes avaient trouvé la mort et que les prisonniers survivants, dont Elie était, devaient évacuer de leurs propres mains. Cependant cette période éprouvante a fait naître des liens d'amitié avec une famille d'Allemagne, qui ont pu évoluer vers une fraternité extraordinaire, même entre les générations actuelles. De retour en Alsace, Elie s'est engagé professionnellement, d'abord au service de la météorologie et ensuite à l'Institut de Sismologie à Strasbourg où il a fait connaissance avec sa future épouse Denise SCHWEITZER, qui y était secrétaire. Le couple s'est engagé dans les liens du mariage le 9 août 1947 en l'église méthodiste de Strasbourg et a eu la joie de pouvoir accueillir cinq enfants en son foyer, Christiane, Irène, Paul, Gisèle et Marc. Dans sa vie professionnelle, Elie a participé à la création de la Commission sismologique européenne dont il était le Secrétaire Général de 1956 à 1976.

Mais sa grande passion, Elie PETERSCHMITT la vouait à l'orgue de Jean-André Silbermann, ici, en l'église Saint Thomas, dont il accompagnait les nombreuses étapes vers la réhabilitation de cet instrument prestigieux. Au sein de l'ancienne Association des Amis de l'orgue Silbermann, mais aussi en tant que paroissien et conseiller presbytéral de la paroisse, Elie PETERSCHMITT contribuait largement par l'organisation de nombreux concerts au rayonnement international de ce lieu. A partir de sa retraite professionnelle en 1983, l'intérêt d'Elie PETERSCHMITT s'est éveillé pour de nombreux sujets passionnants, dont je ne citerai qu'un : la vie et l'oeuvre de Théophile Stern.

L'apparition de sa maladie en 1996 nécessitait jusqu'au début de cette année de nombreuses thérapies et interventions chirurgicales, au cours desquelles Elie a fait preuve d'un immense courage. Il a pu dépassé toujours à nouveau cette épreuve par sa foi profonde tout d'abord, mais aussi par ses passions nombreuses et son sens de la recherche et de la découverte. Suite à sa dernière opération le 7 janvier dernier, Elie est entré dans la paix de Dieu le 8 janvier 2003 à l'âge de 86 ans et 3 mois. Il laisse derrière lui son épouse Denise et ses enfants : Christiane, Irène avec Daniel, Paul avec Marianne, Gisèle et Marc avec Régine Il est grand-père de 11 petits-enfants : Laurent, Jonathan, Loïc, Lucie, Fanny, Virginie, Cécile, Hadrien, Abigaël. Lydie et Jean-Luc.

André NUSSBAUMER.

RECENSIONS

From Radicals to Survivors. Strasbourg's religious Nonconformists over two Generations, 1525-1570.

Par John D. Derksen,

Hes & De Graaf Publishers BV, 't Goy-Houten, Coll. Bibliotheca Humanistica & Reformatorica volume LXI, 2002, ISBN 90 6´94 209 8, 294 pages. Prix : 143,10 €

Voici un livre qui contient une mine de renseignements sur l'histoire des " radicaux " strasbourgeois de deux générations. Il présente une excellente synthèse des recherches actuelles, de 1525, date de leur apparition à Strasbourg, à 1570.

Ce livre exploite essentiellement les documents publiés dans les 4 tomes des sources historiques, les *Quellen Zur Geschichte der Täufer* se rapportant à la ville de Strasbourg (sources en rapport avec l'anabaptisme et les dissidents de la réforme bucérienne jusqu'à 1552) ainsi que les travaux de divers auteurs comme ceux de Johann Adam, de Jean Roth, de Marc Lienhard et de Stephen Nelson. La force de ce livre est la synthèse des connaissances actuelles éparses sur les « dissidents » et les événements réformateurs dans la ville de Strasbourg.

En 10 chapitres John Derksen analyse leur attitude depuis la transformation de la messe en Sainte Cène (1522-29) jusqu'en 1535, puis à partir de cette date, leur manière de vivre et de se comporter jusqu'au deuxième tiers du XVI^{e} siècle.

La période choisie semble importante car elle permet d'analyser comment ces radicaux ont traversé une crise sévère. En fin 1534 eut lieu l'épisode dramatique du siège de Münster en Westphalie gouvernée par des radicaux enthousiastes. Cela eut un retentissement très important dans toutes les villes d'Europe. Dès lors, 1535 est à Strasbourg l'année où, selon l'auteur, les radicaux strasbourgeois divers passeront d'un grand à un petit nombre ; par la suite, ce nombre grandira à nouveau. Les centres des radicaux se déplaceront vers la campagne. Nous apprenons par exemple que le village de Wangen à l'ouest de la ville fourmillait littéralement de radicaux entre 1567-69.

Qui furent ces radicaux ou non-conformistes ? Ils n'étaient pas exclusivement des anabaptistes, mais constituaient pour l'auteur des « conglomérats à faces multiples » (p. 14) : ils avaient en commun de ne plus s'accorder ni avec l'évolution du protestantisme strasbourgeois ni avec le catholicisme romain traditionnel. Parmi eux, l'auteur a suivi la trace de plus de 8 groupes différents : des anabaptistes (que l'auteur suit jusqu'en 1550, fin de l'effort spécifiquement réformateur de Strasbourg après la guerre de Smalkalde), des spiritualistes (nombre restreint, mais très visibles), des dissidents portés sur les spéculations apocalyptique (étroitement surveillés par les autorités), des mystiques, des prophètes, des « épicuriens » ou sceptiques, des libertins, des socio-révolutionnaires, des unitariens etc. (p. 14).

Avouons qu'il est un peu déroutant et facile de mettre ensemble les inclassables et de dire qu'ils avaient en commun de ne pas être d'accord avec la manière dont se passaient les choses. Voir ces évolutions ensemble a l'avantage de voir leur évolution d'une manière synchronique. Mais il est sûr que les mouvements distincts ne communiaient pas facilement ensemble, toutefois n'élevaient pas non plus la menace du glaive les uns contre les autres. Pour George Williams, l'historien qui a amplement fait connaître l'expression « réforme

radicale », il ne s'agit pas d'un mouvement unifié, ayant un ou deux grands théologiens à sa tête. Il est plutôt question d'hommes et de groupes ayant ou n'ayant pas toujours des relations entre eux. Williams relève quatre traits communs à ce qu'il appelle la « réforme radicale » : la restitution de l'Eglise du Nouveau Testament, la séparation entre pouvoir civil et foi, l'accent sur la transformation de la vie et le rejet de tout monopole en matière d'autorité religieuse. Derksen lui, préfère utiliser « radicaux » (qui poursuivent les problèmes à la racine, *radix*) pour les désigner. Du moins - et c'est sa thèse ! - accepte-t-il de les désigner ainsi jusqu'en 1535, car ils cherchèrent à changer l'Eglise et la société même. Plus tard, après 1533-1535, il les désignera par l'expression « non conformistes », car leur but était de survivre dans un climat largement plus hostile, mais sans vraiment chercher à changer le monde, se contentant tout au plus d'élever occasionnellement quelques protestations. L'auteur avance le chiffre approximatif d'un cinquième des habitants adultes de Strasbourg appartenant à cette large mouvance avant cette époque de rupture (p. 255 - la ville comptait environ 20 000 âmes). Après cela, leur nombre diminua « d'environ 2000 à peut-être 1000 personnes dispersées dans toute la région » (p. 256), alors que la plupart des spiritualistes schwenckfeldiens restèrent à leurs postes en vue. Les autres ne furent plus des artisans des guildes influentes et des intellectuels comme dans les années 1520, mais se retrouvèrent parmi des artisans plus modestes ou à la campagne. En 1539 les disciples de Melchior Hoffman, déçus des visions apocalyptiques et prophéties fausses, choisirent entre se joindre à l'Eglise officielle ou aux communautés anabaptistes des Frères Suisses.

Nous connaissons déjà les grandes figures anabaptistes qui ont passé par Strasbourg : Michaël Sattler, Pilgram Marpeck, qui sera expulsé de Strasbourg le 12 janvier 1532 et Léopold Scharnschlager, lui aussi originaire du Tyrol. Ce dernier sera également expulsé en 1534 malgré une vive plaidoirie en faveur de la liberté de conscience. Mais la tendance se poursuivra à Strasbourg durant tout le siècle et au-delà. Il faudrait également mentionner les figures suivantes : le spiritualiste Hans Denck, Ludwig Hätzer, Martin Cellarius.

Les anabaptistes Frères Suisses furent dissidents pour deux raisons majeures : le refus du baptême des enfants et du serment - qui incluait également le devoir d'assumer des gardes étant armé. Parmi eux apparaissent des noms comme Fridolin Meyger (mort en 1536), Peter Walther qui exerça un ministère d'une trentaine d'années. C'est aussi durant ces années, que ces anabaptistes accueillirent trois conférences « internationales » pour faire face aux différences doctrinales et éthiques qui se manifestaient entre les communautés dispersées dans une très vaste région.

On suivra avec intérêt les résumés biographiques de l'anabaptiste Jörg Ziegler, tailleur de Schiltigheim, des enseignants Peter Walther, tisserand-armurier (entre 1545 et 1576), de Bastian Hertzog, Hans Schmid de Knittlingen dans le Würtemberg. On s'arrêtera aussi aux tensions de villageois avec les personnes radicales, vivant dans des villages, tout en recourant au statut de *Ausbürger*. Egalement à relever est le nom des personnes qui ont instruit et baptisé d'autres personnes : un prédicateur du nom de Jörg Spielmann de Sélestat, etc. Cela ouvre la voie à de nouvelles recherches dans d'autres archives et d'autres villes.

Dans ce livre on lira le développement d'un autre mouvement, celui des melchiorites après le décès du prophète visionnaire radical Melchior Hoffman. Mais on y découvrira également le mouvement radical lié à la Guerre des Paysans, associé à la figure du jardinier Clément Ziegler qui l'avait précédé, ainsi que les activités du réformateur Jean

Calvin mandaté officiellement par le Conseil de la ville pour dissuader les dissidents francophones - *Welsches* - réfugiés à Strasbourg et venant de France, de Lorraine et des Pays-Bas de rester dans la dissidence (Calvin sera pasteur de l'Eglise française à Strasbourg entre 1538 et 1541). On découvrira ce que furent les disciples de David Joris, contemporain de Menno Simons aux Pays-Bas, ainsi que la tendance d'un petit groupe qui, comme les melchiorites, s'était focalisé sur l'apocalyptique et avait recours aux visions : ce sont les *Lichtseher* ou Steinbachiens qui furent sous l'influence du tonnelier Martin Steinbach venu de Sélestat et d'Ammerschwihr à la Krutenau, en 1539, mais qui fut forcé de retourner dans la région de Sélestat. Il se prenait pour le prophète Elie ou même confondait son Esprit avec celui du Saint-Esprit de Dieu.

Nous émettons le vœu qu'un travail comme celui de Derksen paraisse avec le temps pour la même période sur les anabaptistes d'autres ville d'Alsace (Haguenau, Sélestat, Colmar, Mulhouse, etc.) et aussi que l'on découvre ce qu'est devenu l'anabaptisme et le spiritualisme de ces villes au delà de 1570. Mais il faudra encore de très nombreuses autres recherches. On s'étonnera de constater un décalage entre les pages annoncées dans la table des matières et la réalité dans le livre ainsi que du fait qu'on n'y trouve aucune illustration.

Pour les chercheurs sur les radicaux alsaciens du XVI^{e} siècle des diverses tendances, ce livre est dorénavant un passage obligé. Mais il faudra sans doute le trouver dans les bonnes bibliothèques car le prix de vente apparaît, à notre sens, dissuasif et hors de portée de la plupart des bourses.

Claude BAECHER

Die Vorstellung der Täufer von der Rechtfertigung des Menschen,

Par Hans-Georg Tanneberger,

Calwer Verlag, Stuttgart, Calwer Theologische Monographien, 1999, ISBN 3-7668-3634-X, 269 p.

Ce livre traite des positions anabaptistes du XVI^{e} siècle sur une doctrine de la justification de l'humain. Elle mérite qu'on s'y arrête même si l'introduction déjà donne l'impression à tous les non luthériens d'être mis à l'index. Peut-on vraiment comprendre l'attitude anabaptiste, si on ne cherche pas à la comprendre de l'intérieur ?

L'auteur écrit ce livre suite à une thèse de doctorat soutenue en 1996/97 à la Faculté de Théologie de l'Université Wilhelm à Münster (en Westphalie). Il embrasse large lorsqu'il parle des anabaptistes. Est-il encore possible de considérer l'anabaptisme en bloc depuis que la polygenèse de leurs origines est mieux attestée ? L'auteur le croit et réussit à nous en convaincre, au moins pour ce qui concerne la première moitié du XVI^{e} siècle. Nous saluons cette tentative d'effort synthétique et sommes admiratifs devant la masse des sources primaires parcourues et fouillées.

Dans son introduction, l'auteur livre sa méthode de travail. Tout d'abord il affirme que la doctrine de la justification par la foi était une opinion commune à tous les « réformateurs », mais il manque à ce point de nuances, comme par exemple pour Zwingli pour qui la loi devient précisément, dans le Christ, un aspect de l'Evangile ! Nous aurions aimé que l'auteur fasse le détour et analyse véritablement les affirmations de ces « Réformateurs », à cette époque donnée, afin d'étayer sa thèse. Ensuite, il propose les interrogations suivantes :

- Les anabaptistes ont-ils repris la doctrine luthérienne de la justification ?
- Dans quelle mesure les anabaptistes se sont-ils intéressés à cette doctrine ?

- Ont-ils modifié cette doctrine par des conceptions propres ou s'agit-il plutôt d'autre chose ? (C'est cette thèse qu'il défend ; il répond par la négative aux deux premières)

Dans le passé, souligne l'auteur, trois thèses divergentes ont été communément avancées pour décrire la compréhension particulière des anabaptistes sur la justification :

Thèse 1, adoptée surtout par des historiens et théologiens Mennonites, suite aux travaux de Friedmann, selon laquelle il y a chez les anabaptistes un manque d'intérêt pour la théologie systématique, leur intérêt allant plutôt vers une théologie existentielle.

Thèse 2 : Les anabaptistes ont adopté cette doctrine de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'y revenir.

Thèse 3 : Les anabaptistes ont rejeté la doctrine luthérienne de la justification et ont complété ou transformé sa substance. La question de l'appropriation du salut a été aussi significative pour eux que celle de la question de la justification pour les réformateurs. C'est la thèse de Hans-Georg Tanneberger.

L'auteur, très documenté, relève l'origine de la protestation anabaptiste, à savoir la qualité largement insatisfaisante, aux yeux des anabaptistes, de la vie dans ces Eglises où la doctrine " luthérienne " était prêchée. Ainsi la doctrine luthérienne a été perçue comme une « demie vérité » d'abord par Hans Denck, puis reprise par Balthasar Hubmaïer. Au centre de la théologie anabaptiste, se trouve " l'amélioration de la vie " (*Besserung des Lebens)*.

Comment procède Tanneberger ? Il a remarqué qu'il n'était pas possible d'exposer de manière uniforme les conceptions anabaptistes sur la base d'éléments théologiques systématiques très élaborés. Mais au bout de ses recherches, il croit pouvoir dégager une constante, une « ligne anabaptiste commune relative à la question de la justification » (p. 28).

En lien avec la justification, il analyse diverses tendances, relève les similitudes ou les différences qui subsistent, c'est sa 3e partie (C). Ainsi en six chapitres, il aborde les écrits des Frères Suisses (Conrad Grebel, Félix Mantz et Michaël Sattler), Balthasar Hubmaïer, Hans Denck, Hans Hut, Pilgram Marpeck, l'anabaptisme melchiorite-mennonite (Melchior Hoffman, Bernhard Rothmann, Menno Simons et Dirk Philips). Il ne va guère plus loin dans le temps, et n'établit pas non plus les liens nécessaires entre les étapes de vie de ces anabaptistes et leurs affirmations à un moment donné et ceci, pour l'historien est très fâcheux. L'étude s'achève par une « synopse des structures de pensées anabaptistes », puis par une conclusion relative à la conception anabaptiste de la justification de l'homme.

Après avoir montré la force de la notion d'alliance dans la théologie anabaptiste, l'auteur souligne qu'ils « avaient tous en commun une foi commune dans le 'libre arbitre' de l'homme dans la décision de foi au début du processus de salut » (p. 234). Par conséquent entre en jeux la question de l'étendue de la dépravation humaine après la chute. Cela contredit poursuit l'auteur sur la défensive (p. 235), la doctrine fondée par Augustin et développée par Luther selon laquelle l'existence toute entière de l'humain est affectée par la chute et non seulement sa connaissance du bien et du mal ou la foi en une influence possible de la grâce. Pour l'auteur, il n'y a aucun doute, « le libre arbitre est de ce fait le plus grand ennemi de la justice divine et de l'acquisition du salut, car il empêche l'homme de douter de lui-même » (p. 243).

L'auteur vise la doctrine généralement professée par les anabaptistes de la restitution du libre arbitre par le Saint-Esprit, par le Christ, ou par la miséricorde divine, anéantissant par là la propension au mal

héritée en Adam. En cela l'anabaptisme suivra plutôt Erasme, même si chez ce dernier c'est moins net qu'il s'agit d'une oeuvre du Saint-Esprit exclusivement.

Tanneberger voit juste, à notre avis, lorsqu'il relève la manière différente de voir entre Luther et les anabaptistes en général, par rapport à l'étendue du péché, au libre ou au serf arbitre. Il garde pourtant les nuances doctrinales dans ses analyses : pour lui, si l'on ne peut parler de « ligne unitaire » (p. 234), les représentants les plus éminents parmi les anabaptistes ont « des positions très analogues dans les points centraux de la justification,... de telle manière que jusqu'à ce point on puisse parler du bien fondé d'une théologie anabaptiste homogène » (p. 234). Mais cela ne va pas sans une « réduction inquiétante de la notion de péché » (p. 236), dans sa perspective, car le péché devient ainsi exclusivement un acte extérieur, c'est à dire une désobéissance contre le commandement de Dieu. La conséquence est qu'il est possible de le « mesurer » (p. 236), ce qui est, selon l'auteur, « un des points les plus faibles de la théologie anabaptiste ». « Une coopération entre Dieu et les hommes » (p. 242), est même déduite, un peu hâtivement, lorsque l'auteur parle de « l'immédiateté de la relation à Dieu » propagée par l'anabaptisme alors que pour lui, « la justice de Dieu est un cadeau et non une exigence » (*ibid*.).

Mais pour montrer que cette doctrine de la foi sans le recours à des oeuvres ne se trouve pas dans un splendide isolement, l'auteur croit devoir relever que Luther n'a en aucune façon propagé une foi sans oeuvres et qu'en bien des régions, le message luthérien aurait été « mal compris » (p. 21). On aurait aimé ici qu'il mette l'énoncé de ces motivations théologiques liées aux événements socio-historiques et montre les enjeux concrets. C'est cela aussi qui est éclairant et qui à notre sens fait défaut dans cette apologie du Jésus luthérien et de la conception luthérienne de la justification !

D'où vient cette méfiance anabaptiste pour l'approche luthérienne de cette doctrine ? Tanneberger voit dans l'attitude de l'anabaptisme « simplement » un prolongement des idées moyenâgeuses pensant faire parcourir à l'humain différentes étapes de sanctification afin qu'il parvienne à la *visio Dei*. Mais à notre sens il y a plus.

Il n'est sans doute pas inutile de redire que jusque dans les années 1525, Luther comme Erasme étaient vus comme les grandes figures de la Réforme. A notre avis, l'anabaptisme suit et prolonge en général l'approche d'Erasme ou des vaudois d'avant leur adhésion à la réforme calvinienne sur le libre arbitre. Erasme avait rencontré à Oxford en 1499 un certain John Dollet qui avait déduit que le modèle du Christ pour la vie chrétienne, l'œuvre du Saint-Esprit et la foi manifestée dans une justice active, sont les points clefs des épîtres pauliniennes. Ce sont aussi ces points qui reviennent dans l'*Enchiridion militis christiani* (Manuel du soldat chrétien), publié en 1504 par Erasme ainsi que dans ses échanges avec Luther sur le libre ou le serf arbitre. Il y a ainsi dans cette perspective, un besoin de réforme ecclésiastique, la base étant un retour communautaire au modèle du Christ. Et l'anabaptisme du XVI^{e} siècle prolonge effectivement cette manière de voir (aujourd'hui encore largement méconnue car non étudiée à cause de l'influence centenaire de la confessionnalisation). Au cours de l'histoire, la bataille des dogmes a essentiellement usé de ses convictions en se reposant sur le bras séculier contredisant par son mode d'action violente cette dimension christocentrique.

Je suis frappé de voir à quel point la conception des anabaptistes sur la rédemption ou l'appropriation du salut est proche des doctrines fabristes (Lefèvre d'Etaples) ou de celles du premier groupe de

Meaux près de Paris (1521- avril 1523). Ses partisans, tout en étant radicaux et refusant toute médiation autre que celle du Christ et un autre appui que celui de l'Ecriture, propagèrent une compréhension du salut par la foi au sens repris généralement par les anabaptistes. Mais Tanneberger ne parle pas de ces manières de voir très présentes au début de la Réformation. Il compare tout à la conception luthérienne très réductrice de l'Evangile selon l'anabaptisme.

Un travail resterait à faire, celui de restituer le débat théologique dans sa chronologie et le climat socio-historique dans lequel il se trouve. Les protestations, tout historien devrait s'en apercevoir, se sont élevées après la légitimation par Luther de la répression du soulèvement dit « des paysans » en 1525. Il ne faut pas occulter le fait que cette doctrine de la justification (ainsi que celle de l'élection) a été perçue par bien des radicaux comme servant de « manteau théologique destiné à cacher la méchanceté ». Pour cette raison, pendant près de deux siècles, par réaction, l'anabaptisme a relégué aux oubliettes cet aspect juridique de la justification, privilégiant celui d'une attitude juste et la nécessité d'une transformation/libération du péché, jusqu'à l'influence du Piétisme, puis du Revivalisme chez les mennonites. Cette réaction reflète une profonde déception par rapport au rêve réformateur initialement commun. L'anabaptisme, nous l'aurons compris, lorsqu'il parle de rédemption et de grâce qui sauve, aura surtout recours aux images bibliques de la libération de l'emprise du péché, plutôt que de développer la dimension juridique en dehors de nous.

La profonde aspiration réformatrice des tous débuts de la Réforme a été décrite depuis 25 ans par l'historien Peter Blickle, la décrivant comme une « réforme communale ». Selon cette compréhension, la visée originelle de la Réforme fut une communauté capable de juger, à la lumière de l'Ecriture, ce qu'était une bonne doctrine, et capable de la mettre en pratique (on lira l'article de Neal Blough, « Schleitheim et le mouvement paysans : un regard nouveau », dans *Souvenance* N°19, 2000, p. 27-40). Cela touchait tant la structure de la vie urbaine que la théologie et la piété. Celle-ci a été déçue lorsqu'après 1525, finalement avec l'appui des puissants, la Réforme est essentiellement devenue orthodoxie. Si l'intention de l'auteur est d'exclure les anabaptistes de la sphère de la Réformation, dans la logique du projet initial de la réforme, c'est de ce point de vue douteux et il faudrait alors préciser de quelle réforme on parle.

Pour poursuivre, on pourrait analyser ce qui s'est dit dans des rencontres interconfessionnelles comme à Frankenthal (1571). Les anabaptistes s'élevaient en général contre la nécessité d'œuvres méritoires à ajouter à l'œuvre pleinement suffisante du Christ, ce qui eut pour effet de promouvoir chez eux l'humilité. Mais ils s'élevèrent également en s'en méfiant contre la doctrine abstraite de la justification sans les oeuvres, ce qui eut pour effet de les garantir contre l'illusion religieuse au nom d'un dogme, mais pas toujours contre le légalisme.

Ce livre a toutefois le mérite de reprendre un débat important et de pousser à la réflexion sur la compréhension de la situation de l'humain et l'appropriation du salut, à la fois chez les héritiers du Piétisme parmi le luthériens que chez les descendants des anabaptistes influencés par le Piétisme au XVIII^{e} siècle et le Revivalisme au XIX^{e} et XX^{e} siècle. Mais que disent les livres bibliques à ce sujet et quelle est l'intention divine ? Il restera à vérifier tous ces équilibres dans le *Sola Scriptura* et à en vérifier les fruits en fonction de leur conformité au Christ, ajouteraient les anabaptistes.

Ce même débat a resurgi presque la même année où l'auteur a rédigé ce livre,

entre branches héritières de la Réformation, dans un dialogue (1998) « The Fifht Consultation on the First and Second Reformations, Geneva, 13 to 17 February 1998 » où le thème *Justification and Sanctification* fut abordé de diverses perspectives (Vaudois, Réforme tchèque, Anabaptiste, Luther, tradition luthérienne, tradition réformée, Comenius, Barth, contexte coréen, Eglise Morave, Quaker, Méthodiste, Baptiste, etc.), Actes édités par Milan Opocensky et Paraic Réamonn, World Alliance of Reformed Churches, Geneva, 1999, 280 pages).

Des théologiens francophones intéressés à la théologie anabaptiste, organisent du 25 au 27 avril 2003 au Centre Mennonite de Paris (Saint-Maurice) un colloque sur l'œuvre du Christ. Emettons le vœu que les travaux qui y seront présentés puissent paraître et apporter de nouveaux éclairages à un public cette fois-ci francophone.

Claude BAECHER

Michaël Sattler. La naissance d'Eglises de professants au XVI^e^ siècle

Par Claude Baecher,

Cléon d'Andran, Editions Excelsis (coll. « Perspectives anabaptistes »), 2002, 140 p. avec illustrations

La sortie de cet ouvrage mérite d'être saluée à plusieurs titres. Tout d'abord parce que la première édition, parue en 1990 sous le titre *L'affaire Sattler*, est épuisée, ce qui montre que la demande est bien réelle et qu'une telle démarche sur les anabaptistes du début du XVI^e^ est fort utile. Ensuite, la réimpression qui nous est livrée comporte certains ajouts et modifications, ce qui offre aux lecteurs plus qu'une simple réimpression. Enfin, cet ouvrage s'inscrit, comme le numéro 2, dans la nouvelle collection des Editions Excelsis « Perspectives anabaptistes », à la suite du premier titre *Eschatologie et vie quotidienne*. Il est vrai qu'en langue française, l'édition de textes de théologiens anabaptistes de l'époque de la Réformation, est plutôt rare et dispersée ; Michaël Sattler ne fait malheureusement pas exception à cette règle. Comme le confirme Jean-Georges Rott (1911-1998), l'ancien archiviste-bibliothécaire de l'Université de Strasbourg dans la préface de l'ouvrage, « la figure et l'activité de Sattler ont pris du relief » grâce notamment à Claude Baecher, qui, à sa manière, a remis en valeur l'auteur présumé de *L'entente fraternelle de Schleitheim* (1527).

C'est justement les sept articles de cette entente qui forment le cœur de l'ouvrage. Ils traitent du baptême des croyants adultes ayant fait une expérience de foi, de la discipline dans l 'Eglise, de la sainte cène, de la séparation d'avec les « abominations », des responsables spirituels, de la conformité au Christ d'où le refus de participer à des conflits armés, et du refus de prêter serment.

La « Protestation » de Félix Mantz aux autorités de Zurich de la fin de l'année 1524 (document qui ne figurait pas dans la première édition) est très éclairante et aide à mieux appréhender l'atmosphère religieuse qui régnait dans les années 1520. Une telle déclaration est très symptomatique : « _ j'aimerais également écouter avec attention quiconque pourra me montrer sur la base d'un passage clair et véritable, que Jean, le Christ ou les apôtres aient baptisé des enfants ou auraient enseigné qu'ils doivent être baptisés. Mais si on ne peut montrer cela, plus personne n'a le droit de l'enseigner _ » (p. 35).

D'autres textes, de Sattler lui-même et relatifs à lui, sont également présentés : sa « confession de foi » aux prédicateurs de

Strasbourg (fin 1526 — début 1527) en 20 points qui le séparent des réformateurs Capiton et Bucer, une lettre d'Ottelin à Martin Bucer qui est une plainte contre Sattler du 7 février 1527, un extrait de " La mise en garde " du 2 juillet 1527 des prédicateurs de Strasbourg contre certains anabaptistes dont Sattler, un extrait de la lettre de Capiton et de quelques prédicateurs de Strasbourg au bourgmestre et au conseil de la ville de Horb (Würtemberg) - le 31 mai 1527, soit onze jours après l'exécution de Sattler-, les sept articles de la *Discipline de Berne* écrite entre 1525 et 1527 peut-être même avant *L'entente de Schleitheim* d'après Baecher, la lettre de Sattler à l'assemblée de Horb, les chant no. 7 de Sattler et 136 - qu'on lui attribue - dans le recueil de chants *Ausbund*, les " Récits du jugement et du martyre de Michaël Sattler " et deux lettre de Capiton, celle mentionnée supra, mais cette fois dans son intégralité, et une autre adressée aux prisonniers à Horb, à peu près à la même date.

A l'aide de ces documents l'auteur fait revivre de manière passionnante et très accessible les différentes étapes d'une vie très mouvementée, cruelle et tragique pour le couple Sattler. Michaël, après avoir été torturé, est envoyé sur le bûcher et son épouse Margaretha est noyée quelques jours plus tard. La réforme de l'Eglise, la suivance du Christ, une théologie et des convictions nouvelles, se payaient parfois, à cette époque, au prix fort, celui de la souffrance et de la mort. L'appendice, pose un certain nombre de questions sur les principaux documents de l'ouvrage et permet ainsi de poursuivre seul ou en groupe la réflexion. C'est le côté pratique et pastoral, si cher à l'ecclésiologie mennonite qu'on appelle parfois un peu techniquement l'« herméneutique communautaire ».

Les " repères historiques " sous forme de tableau au début de l'ouvrage sont très éclairants de même que, et c'est une nouveauté, l'« index des références bibliques » à la fin de l'ouvrage. Du côté des illustrations, on remarquera la feuille volante intitulée « *Nachfolge Christi* ». Il s'agit d'une couronne des martyrs depuis le Christ jusqu'en 1529. On notera aussi une photographie du lieu de mémoire à Rottenburg, au bord du Neckar, où en 1997, 470 ans après le supplice des Sattler, une pierre de granit a été inaugurée lors d'une commémoration oecuménique. La bibliographie (et filmographie) s'est également étoffée de nouvelles parutions et entre autres celle de Ulrich Bister et Urs Leu, *Verborgene Schätze des Täufertums. Seltene Dokumente zur Täufergeschichte des 16. Jahrunderts,* (2001), qui est certainement la source la plus récente et la mieux informée sur l'histoire des différentes éditions de *L'entente de Schleitheim*.

Le travail de Claude Baecher est remarquable, même si certaines coquilles sans conséquences ont échappé à la vigilance de ceux qui ont mis la dernière main au texte. Au niveau du contenu, le sous-titre du livre en parlant de " professants " ainsi que la notion d' " Eglise libre " (p.24), même entre guillemets, restent discutables, de notre point de vue, car ils paraissent davantage correspondre au mouvement de Réveil du XIX^{e} qu'aux années 1525. La question n'est pas facile, si l'on en croit la lettre d'Ottelin à Martin Bucer, où il est question d'adultes « capables de professer leur propre foi » (p. 46).

Dans un terrain aussi bien préparé, on peut peut-être espérer voir bientôt une édition critique en français des différents textes de *L'entente de Schleitheim* et dans un autre domaine un approfondissement de la notion d'« Eglise libre » ou de « professants » en tentant de trouver une manière cohérente d'articuler l'héritage de l'anabaptisme avec celui du Réveil.

Michel UMMEL

COURRIER DES LECTEURS

André NUSSBAUMER, MOLSHEIM.

Président de la commission de réflexion pour la Paix

Dans Souvenance Anabaptiste N° 10/1991, Pierre Pelsy dans son article « Les Anabaptistes de la région de Sarrebourg et la révolution française » aborde la question du serment chez les anabaptistes (p. 47- 48) et cite les arrêts de la Cour de Cassation concernant le serment et les anabaptistes (p.53 - 54).

Nous avons demandé à la Cour d'appel de Colmar quelle était la juridiction actuelle concernant le serment.

Ci-joint la réponse du 7 mars 2003. En annexe, je joins l'extrait du code de procédure pénale Art. 333 § 8 concernant le serment des témoins.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COUR D'APPEL DE COLMAR

LE PROCUREUR GÉNÉRAL
PRÈS LA COUR D'APPEL

A Colmar, le 7 mars 2003

Monsieur André NUSSBAUMER
Président de la Commission de Réflexion pour la Paix

Monsieur le Président,

Comme suite à votre lettre du 3 mars 2003, j'ai l'honneur de vous apporter les précisions suivantes.

La prestation de serment du témoin est toujours obligatoire, sauf quelques exceptions expressément prévues par le Code de Procédure Pénale (enfant de moins de 16 ans, proches parents de l'accusé, de la partie civile …). Les articles 326 al.2 et 438 du Code de Procédure Pénale sanctionnent de plus ce refus d'une amende de 3750 euros.

Cependant, la Cour de Cassation autorise le remplacement du serment exigé par l'article 331 du Code de Procédure Pénale (témoignage devant la Cour d'Assises) par une "promesse de dire la vérité, toute la vérité", si le témoin invoque ses convictions religieuses à l'appui de son refus de prêter serment.

Mais cette "promesse" doit constituer un engagement pour le témoin, et cet engagement doit contenir toute la substance du serment prescrit par l'article 331 du Code de Procédure Pénale, à savoir "parler sans haine et sans crainte, dire toute la vérité, rien que la vérité".

En espérant que ces précisions seront de nature à vous satisfaire, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le PROCUREUR GÉNÉRAL,
J.LORENTZ.
Avocat Général

Code de procédure pénale Art 331
8. Serment des témoins.

La formule du serment que doivent prêter les témoins en cour d'assises est sacramentelle et ne comporte ni modification, ni retranchement. Crim. 9 déc. 1948 : D. 1949.44 * 20 déc. 1967 : Bull. crim. N° 336 * 26 nov. 1. 9 80 : ibid. n' 318. Toutefois, satisfait aux prescriptions de l'art. 331 l'engagement pris par un témoin de religion juive, par lequel il a « promis de parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité, rien que la vérité », forme qu'il a dit être celle du serment autorisé par sa religion.* Crim. 6 mai 1987 : Bull. crim. N° 182 ; D. 1987. Somm. 406, obs.Pradel ; Gaz. Pal. 1987. 2..Somm. 464, note Doucet. * V. aussi : * Crim. 27 sept. 1 88J : Bull. crim. N° 23 7 * 8 mars 1924 : ibid. n' 117 * 6 déc. 1972 : ibid. n' 3 79 * 5 janv. 1984 : D. 1984. IR.]45. De même la mention selon laquelle un témoin a prêté serment « de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, rien que la vérité » n'est pas de nature à entraîner la nullité, l'omission, du mot « toute » n'ayant pas modifié la substance du serment prêté. * Crim. 18 juin 1997 ; Bull. crim. N° 241 ; D. 1998. Somm. 175, obs. Pradel. * Par contre, l'engagement et la promesse de dire toute la vérité ne suffît pas si le témoin n'ajoute pas qu'il s'engage à parler sans haine et sans crainte. * Crim. 6 déc. 2000 : Bull. crim. n° 365.*

OUVRAGES ET FASCICULES DISPONIBLES

* Souvenance Anabaptiste : Annuaire de l'association	16,00 €
Anciens N° disponibles - l'unité :	8,00 €
La série N°1 à N° 21	120,00 €
Index des N° 1 à 10 :	11,50 €
Index des N° 11 à 20	15,00 €
* Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France. Jean Séguy	67,00 €
* L'Anabaptisme dans la Vallée du Rhin de 1525 - 1750 (Catalogue d'exposition B.N.U. Strasbourg 1984)	8,00 €
* Recherche historique sur les anabaptistes de la Principauté de Montbéliard d'Alsace et du Territoire de Belfort. Mathiot et Boigeol. Relié	28,00 €
* Registre de l'Assemblée de Belfort 1729 - 1843 Texte original plus transcription synoptique en allemand	30,00 €
* Les Mennonites de Harraucourt. Michèle Wolff - Werner Enninger	3,00 €
* Lieux d'inhumation mennonites dans l'est de la France Tome I, II et III. Michèle Wolff - Werner Enninger Le tome	8,00 €
* Les Amish. Frits Plancke	3,00 €
* Les Amish. Origine et particularismes. Actes du Colloque amish 1993. AFHAM	19,00 €
* Les Amish. (Journal d'un voyage). Anne Licour	14,00 €
* Les Amish. Etude historique et sociologique. Marie-Thérèze Lassabe-Bernard	58,00 €
* L'Enigme Amish. Jacques Légeret	23,00€
* America's Amish Country II. Doyle Yoder, Leslie A. Kelly	35,00 €
* Cassette Vidéo VHS/PAL : L'Enigme Amish	25,00 €
* Catéchismes. "Confession de Foi des Chrétiens sans défenses". Editions de 1771 et de 1862. Réédition. Le volume	19,00 €
* Christologie Anabaptiste. Pilgram Marpeck et l'humanité du Christ. N. Blough	19,50 €
* Jésus-Christ aux marges de la réforme. Neal Blough et collaborateurs.	27,50 €
* **Réédition et augmenté** : Michaël Sattler. Claude Baecher	14,00 €
* L'affaire Sattler. « The radicals » Cassette vidéo sous-titré en français et en allemand	19,00 €
* **Nouveau** : Anabaptismes de l'exclusion à la reconnaissance. Bulletin de la Société de. l'Histoire du Protestantisme Français	13,00 €
* **Nouveau** : Miroir des martyrs. Histoire d'anabaptistes ayant donné leur vie pour leur foi au XVI siècle. John S. Oyer et Robert S. Kreider.	16,00 €
* Eschatologie et vie quotidienne. Neal Blough et collaborateurs	12,50 €
* Vision et spiritualité anabaptistes. Dossier AFHAM et « Les cahiers de Christ Seul »	6,10 €
* Qui sont les Mennonites ? J. C. Wenger	6,00 €
* Ce que croient les Mennonites. Pierre Widmer	2,50 €
* Contes anabaptistes. Jean-Baptiste Muller	6,00 €
* Les Vaudois. Albert de Lange.	15 00 €
* En Dieu mon appuy : L'histoire des confessions chrétiennes au Pays de Montbéliard	7,50 €
* Mennonitisches Lexikon (Nachdruck) 1913 - 1967 Christian Neff und Christian Hege Le volume	60,00 €

Commande et paiement :

Jean HEGE
9 rue du Château
Geisberg
F-67160 Wissembourg
Tél. et Fax : 03 88 54 37 71
E-mail : hege.jean@wanadoo.fr

Frais de port et d'emballage en sus